DÉPARTEMENT DES LETTRES ET COMMUNICATIONS
Faculté des lettres et sciences humaines
Université de Sherbrooke

POUR UNE INTÉGRATION CITOYENNE ACTUALISÉE DANS LES CLASSES DE FRANÇAIS LANGUE SECONDE

par
MARIE-MAUDE CAYOUETTE

Sherbrooke

DÉCEMBRE 2011

I - 2538

Library and Archives Canada

Published Heritage Branch

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque et Archives Canada

Direction du Patrimoine de l'édition

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file Votre référence
ISBN: 978-0-494-88815-5

Our file Notre référence
ISBN: 978-0-494-88815-5

NOTICE:

The author has granted a non-exclusive license allowing Library and Archives Canada to reproduce, publish, archive, preserve, conserve, communicate to the public by telecommunication or on the Internet, loan, distrbute and sell theses worldwide, for commercial or non-commercial purposes, in microform, paper, electronic and/or any other formats.

The author retains copyright ownership and moral rights in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

AVIS:

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque et Archives Canada de reproduire, publier, archiver, sauvegarder, conserver, transmettre au public par télécommunication ou par l'Internet, prêter, distribuer et vendre des thèses partout dans le monde, à des fins commerciales ou autres, sur support microforme, papier, électronique et/ou autres formats.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protege cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms may have been removed from this thesis.

While these forms may be included in the document page count, their removal does not represent any loss of content from the thesis.

Conformément à la loi canadienne sur la protection de la vie privée, quelques formulaires secondaires ont été enlevés de cette thèse.

Bien que ces formulaires aient inclus dans la pagination, il n'y aura aucun contenu manquant.

Canada

Composition du jury

Pour une intégration citoyenne actualisée dans les classes de français langue seconde
Marie-Maude Cayouette

Ce mémoire a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Jacques Piette, directrice ou directeur de recherche
(Département des lettres et communications, Faculté de lettres et sciences humaines)

Christian-Marie Pons et François Yelle, autres membres du jury
(Département des lettres et communications, Faculté de lettres et sciences humaines, Université de Sherbrooke)

REMERCIEMENTS

Toute ma reconnaissance va à mon directeur, monsieur Jacques Piette, qui m'a patiemment soutenu lors de la rédaction de ce mémoire et dont l'expertise et les conseils m'ont été d'un grand secours.

Un énorme merci à tous mes collègues du Centre de langues, pour leur passion, leur professionnalisme et leur bonne humeur : Françoise Bleys, toujours prête à me pousser un peu plus loin, Marie-Ève Fiset et Vicky Poirier, fidèles complices et partenaires passées et à venir, Laurie Sykes pour sa simple présence toujours sereine, mes collègues, anciennes et moins anciennes (Geneviève, Paula, Sarah, Élizabeth, Claire et les autres) ainsi que tous les animateurs et animatrices que j'ai côtoyés. Avec vous, travailler est un plaisir quotidien.

Merci surtout à tous les étudiants qui sont passés devant moi, pour toutes leurs questions, leur immense motivation, leur reconnaissance et leurs histoires. Chacun de vous est un modèle de courage et de persévérance et c'est un honneur pour moi que de faire partie de cette grande aventure qu'est votre présence au Québec.

Merci à mes amis, Jérome Leriche, Geneviève Charest, Guillaume Dostie, David Funk, Isabelle Lemieux, Mathieu Chagnon, ainsi qu'à ma famille pour leur présence et leurs encouragements.

Enfin, je dédie ce mémoire à mon amoureux, Jean-Thomas, et à mes enfants, Corinne et Louis, avec qui j'aurai désormais le plaisir de passer davantage de temps, s'ils acceptent bien de me laisser dormir la nuit.

RÉSUMÉ

Le gouvernement québécois souhaite intégrer ses immigrants afin d'en faire une tranche active de la population. Cette intégration passe à la fois par l'apprentissage de la langue et par la connaissance et l'appartenance à notre culture. Les classes de français langue seconde, où transitent chaque année un bon nombre d'immigrants, sont un vecteur de choix pour la transmission des valeurs québécoises et des éléments qui fondent la culture du Québec.

Or, pour permettre aux enseignants de transmettre des éléments culturels en classe, il faut un consensus, relayé sous forme de programme pédagogique ou de guides d'enseignement. Au milieu des années 1990, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec a justement élaboré une vaste collection, *Québec Atout*, qui vise à la fois l'apprentissage du français et l'apprentissage de diverses composantes culturelles. Quinze ans plus tard, cette collection est délaissée par les intervenants en francisation, faute de mises à jour de son contenu et de son approche pédagogique.

La pertinence de ce matériel n'est pas à remettre en cause. Pour actualiser *Québec Atout*, il faudrait cependant revoir certaines dimensions, dont les valeurs et les codes communicationnels et y intégrer une approche actionnelle. Il faudrait surtout tirer profit des technologies émergentes, qui se doivent d'être intégrées en salle de classe et qui peuvent, lorsqu'elles sont bien utilisées, devenir un puissant véhicule d'intégration.

Mots-clés

français langue seconde, technologies émergeantes, intégration, immigration, TIC, culture, approche actionnelle.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos 8

1) Une brève mise en contexte 11

1.1. L'intégration des technologies en classe 11

1.2. Une double préoccupation 12

2) L'immigration et l'intégration 14

2.1. Le portrait de l'immigration au Québec (1990 – 2011) 14

2.2. Les impacts de l'approche interculturelle 17

2.3. Les vagues d'immigration 18

2.4. L'intégration linguistique des immigrants 20

2.5. L'offre d'enseignement du français aux immigrants 22

3) Les technologies de communication en enseignement 25

3.1. Des médias traditionnels aux médias numériques 25

3.2. Les médias en tant qu'agents de socialisation 27

3.3. L'apport pédagogique des technologies de communication 28

3.4. Les technologies de communication et la perspective actionnelle 31

3.5. Quel rôle pour Internet dans l'intégration des immigrants? 32

3.6. Le rôle de l'enseignant et l'élaboration de matériel 33

3.7. L'intégration des technologies émergentes : trois ressources pédagogiques 35

4) Un manuel d'éducation citoyenne 44

5) La méthodologie 48

5.1. La culture en enseignement du français langue seconde 48

5.2. Les cinq catégories d'analyse 51

6)* L'analyse de contenu de *Québec Atout 63

6.1.* La présentation des modules d'enseignement *Québec Atout 63

Module 1 : Établissement d'enseignement 67

Module 2 : Habitation 71

Module 3 : Activités sociales et de loisir 76
Module 4 : Localisation et déplacement 80
Module 5 : Travail 83
Module 6 : Services publics et commerciaux 87
Module 7 : Santé 91
Module 8 : Médias 95

7) L'analyse contextualisée de *Québec Atout* 99
7.1. **Les valeurs dans *Québec Atout*** 99
7.2. **Les institutions, les réglementations et les OSBL dans *Québec Atout*** 104
7.3. **Les codes communicationnels dans *Québec Atout*** 106
7.4. **Le portrait du Québec dans *Québec Atout*** 107
7.5. **L'interprétation et l'appropriation de la culture dans *Québec Atout*** 108
7.6. **Le bilan de *Québec Atout*** 109

8) Propositions pour une éducation citoyenne actualisée 112
8.1. Les valeurs 113
8.2. Les institutions, les réglementations et les OSBL 120
8.3. Les codes communicationnels 125
8.4. Le portrait du Québec 129
8.5. L'interprétation et l'appropriation 133

9) En guise de conclusion 136

Annexe 140

Bibliographie 144

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 - Répartition des activités portant sur des valeurs dans *Québec Atout* 114
Tableau 2 – Répartition des activités se rapportant aux institutions dans *Québec Atout* 122
Tableau 3 – Répartition des activités se rapportant au portrait du Québec 130

LISTE EXPLICATIVE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

CECRL : Cadre européen commun de référence en langue.

FLS : Français langue seconde.

MELS : Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport, Québec.

MICC : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Québec.

AVANT-PROPOS

Ce projet de mémoire est l'aboutissement à la fois de mon parcours universitaire et de mon cheminement professionnel. Avant de débuter ma maitrise, j'avais terminé un baccalauréat en rédaction, communication et multimédia qui combinait plusieurs de mes intérêts, dont la langue française et, plus particulièrement, les technologies de l'information et de la communication (TIC). L'apport des technologies de communication (encore appelées « nouvelles technologies » à cette époque) dans la vie quotidienne m'a toujours intéressée et mon baccalauréat m'avait permis d'explorer les aspects fonctionnels et pratiques, de même que les opportunités pédagogiques des médias numériques. Les séminaires que j'ai suivis au cours de mes études de maîtrise en Communications et langages m'ont aussi sensibilisée à une dimension plus théorique, conceptuelle et critique des usages et des impacts d'Internet et des nouveaux médias.

J'ignorais encore vers quoi j'allais orienter mon projet de mémoire, et c'est un emploi d'appoint, au Centre de langues de l'Université de Sherbrooke, qui m'a apporté la réponse. J'y étais animatrice en français langue seconde auprès d'étudiants immigrants et je m'y suis découvert une véritable vocation. J'ai rapidement été conquise par la chaleur, le dynamisme et surtout, l'immense motivation dont font preuve les immigrants et les étudiants étrangers. D'animatrice, je suis devenue enseignante et j'ai développé des compétences dans le domaine particulier de l'enseignement du français langue seconde.

Parallèlement à mon parcours professionnel, au cours de mes années de scolarité de maitrise, j'ai travaillé sur le projet de recherche *Les jeunes et Internet*, qui visait à déterminer dans quelles mesures les adolescents québécois se représentaient, utilisaient et s'appropriaient Internet et les technologies émergentes de communication dans leur milieu de vie (Piette et autres 2007). Ce travail de recherche m'avait permis d'établir certains rapprochements avec mes propres étudiants et j'avais pu constater que le matériel utilisé dans les cours de français langue seconde exploitait en fait très peu les technologies de communication, notamment Internet, et que c'est l'enseignant qui décidait, à son gré, de les intégrer ou non en classe.

Le sujet de mon mémoire résulte ainsi de la conciliation de mes deux intérêts principaux : l'enseignement du français langue seconde et l'exploitation pédagogique des technologies

émergentes en communication. Mon objectif est d'en arriver à formuler des propositions pour l'élaboration de contenus pédagogiques utilisant Internet comme principal support en vue de l'intégration citoyenne des immigrants à la société québécoise, à partir des cours de français qui leur sont dispensés.

Cette réflexion m'a conduite en 2007 au dépôt d'un premier projet de mémoire qui divergeait du présent document dans sa méthodologie et son angle d'approche. La méthodologie que j'avais retenue à l'époque se divisait en deux dispositifs. Le premier, comprenant des questionnaires et des entrevues de groupes, visait à dresser le profil médiatique particulier des immigrants, leurs représentations et leurs utilisations des TIC. Cette composante, qui constituait une partie très importante du projet, est toutefois devenue beaucoup moins pertinente, et ce, pour plusieurs raisons.

En 2010, j'ai travaillé sur un projet de recherche dans le cadre d'un échange entre l'Université de Sherbrooke et une université mexicaine, recherche qui porte sur les compétences rédactionnelles des étudiants en français langue seconde (FLS) susceptibles d'être développées par le biais des technologies émergentes en communication. Un des volets de cette recherche comporte précisément l'élaboration d'un questionnaire, dans lequel on cherche à dresser le portrait de l'utilisation des technologies chez ces usagers. Il ressort des premiers résultats de cette recherche que les immigrants, comme j'avais commencé à le pressentir en classe, ont présentement un profil d'usage semblable à celui des Québécois : leur langue, leur origine, leur culture n'influencent que très peu leur utilisation des médias numériques, sinon bien évidemment dans les contenus.

De plus, l'état actuel du développement et de l'intégration des technologies dans le monde n'est plus du tout le même qu'au moment où j'avais entrepris mon projet, il y a de cela près de quatre ans. Avec l'arrivée du web 2.0 (réseaux sociaux, blogues, etc.), sans compter l'invasion massive des téléphones intelligents, les technologies ont encore une fois été complètement chamboulées et n'impliquent plus les mêmes questionnements qu'à l'époque où j'entamais mon mémoire. C'est pour ces raisons que j'ai choisi, après avoir obtenu l'autorisation de mon directeur et des membres de mon jury[1], de ne plus conduire d'entrevues de groupe ni

[1] Voir l'addendum en annexe.

d'administrer de questionnaires destinés à établir le profil technologique spécifique des immigrants, mais de plutôt me concentrer sur l'analyse de contenu de matériel d'enseignement qui pourrait être relayé et bonifié par ces supports numériques.

En outre, dans mon premier projet de mémoire, l'angle d'approche se basait sur l'offre de francisation régionale et consistait à exposer la situation concernant l'apprentissage linguistique et social des nouveaux arrivants à Sherbrooke. Je démontrais d'abord qu'il existait une politique de régionalisation afin de les inciter à s'installer en région. Je souhaitais par la suite dresser un portrait de l'immigration en Estrie, plus particulièrement à Sherbrooke, en identifiant les ressources en francisation disponibles et le matériel pédagogique utilisé dans les classes.

Dans le présent mémoire, j'ai choisi de me concentrer plutôt sur les politiques d'immigration et d'intégration adoptées au fil des ans par le gouvernement. J'ai en effet été amenée à constater que ce sont ces politiques qui déterminent le type de nouveaux arrivants accueillis, et qu'elles ont un impact déterminant sur les étudiants qui se retrouvent dans mes classes. De plus, ces politiques d'immigration sont très ciblées et elles ont un impact sur les cours de francisation offerts par le gouvernement. Les classes de français langue seconde, en indiquant aux immigrants ce qu'ils devraient savoir et ce à quoi ils devraient adhérer pour s'intégrer et devenir des citoyens à part entière de la société québécoise, deviennent par le fait même un véritable véhicule de transmission culturelle, citoyenne et sociale.

Comme j'enseigne moi-même au niveau universitaire et que mes propres étudiants n'ont pas toujours suivi les formations du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, je souhaite travailler à intégrer dans le contenu de mes cours de français langue seconde une dimension d'intégration à la fois sociale, culturelle et linguistique qui soit en lien avec les objectifs de société que s'est fixés le Québec à travers ses politiques d'immigration.

1) UNE BRÈVE MISE EN CONTEXTE

1.1. L'INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES EN CLASSE

J'enseigne depuis quelques années le français langue seconde (FLS) aux immigrants à l'Université de Sherbrooke. Mon parcours universitaire m'a tout naturellement menée à intégrer les technologies de communication en salle de classe. Que ce soit à travers mes communications avec les étudiants, le choix des documents audios , vidéos ou écrits que je présente ou encore le format des travaux exigés, les technologies font partie de mon enseignement. Je les utilise en tant que vecteur d'apprentissage et comme outils de communication, à la fois parce qu'elles sont parties intégrantes de mon environnement, mais aussi parce que j'y vois une façon ludique, motivante et profitable d'apprendre.

Au fil des ans, à travers mes expérimentations et mes lectures, j'ai découvert une documentation pédagogique de plus en plus vaste concernant l'usage des technologies en salle de classe et les avantages qu'elles peuvent apporter, tant aux étudiants qu'aux enseignants. Pourtant, dans le domaine précis de l'enseignement du français langue seconde, je me retrouve sans support concret, sans guide réel qui me permettrait d'intégrer efficacement les technologies à mon enseignement. Ce constat devient d'autant plus troublant pour mes collègues moins férus d'informatique, mais tout aussi convaincus de l'importance de son utilisation en classe. Il existe une panoplie de méthodes traditionnelles d'enseignement du français pour guider les enseignants dans leur tâche. Cependant, aucune n'intègre réellement les technologies de communication. Il devient pourtant de plus en plus pertinent de fournir aux enseignants une méthode adéquate visant l'utilisation des technologies en salle de classe.

Dans un autre ordre d'idée, en tant qu'enseignante de français langue seconde, j'ai très rapidement été confrontée à une évidence : mon rôle en classe ne se limite pas à l'enseignement du français. Les étudiants qui sont devant moi, immigrants et étudiants en échange, ont besoin de bien plus que de grammaire et de cours de conversation pour réussir à communiquer efficacement dans leur société d'accueil.

1.2. UNE DOUBLE PRÉOCCUPATION

De prime abord, l'aspect le plus marquant de ma profession est la transmission du français comme langue de communication et je suis toujours enthousiasmée par cette mission qui me permet de dépeindre les couleurs de ma langue, mais surtout, d'en découvrir les nuances et les subtilités à travers les nombreux questionnements et constats de mes étudiants. Si d'un côté je leur apporte un soutien concret et important dans leur apprentissage du français, eux-mêmes m'apprennent à regarder d'un œil nouveau, plus critique et plus sensible, les contradictions et les richesses de ma langue, de ma culture et de ma société.

Cependant, d'autres aspects me sont vite apparus essentiels à transmettre : je sens bien que, de toute évidence, maitriser une langue ne suffit pas (même s'il s'agit d'une clé importante) pour s'intégrer à une société. La culture, les codes communicationnels, l'humour, les particularités du français québécois, le contexte politique et historique, bref, tout ce qui fait l'essence d'une nation et d'un peuple, tout ce qui permet d'entrer véritablement en contact, d'entamer une relation avec un interlocuteur et avec sa société, voilà ce qui manque à mes étudiants. Il faut faire un tri à travers toutes ces informations, les organiser et surtout, parvenir à les communiquer dans mon enseignement.

Pour contribuer à promouvoir la langue mais aussi la culture québécoise à mes étudiants, je devais trouver du matériel, afin de ne pas me cantonner à ma représentation personnelle et subjective de la culture québécoise. La dimension d'éducation citoyenne représente à mes yeux une responsabilité importante et j'avais besoin d'une ressource didactique qui m'épaulerait de façon concrète dans cette tâche. De plus, pour établir la validité de ce matériel, je devais savoir ce qui constitue aux yeux du gouvernement québécois un immigrant intégré. J'ai donc décidé de me pencher sur les politiques d'intégration dont s'est doté le gouvernement provincial.

Au fil de mes recherches, j'ai constaté qu'il y avait eu, au cours des dernières années, une évolution sensible dans les politiques d'immigration au Québec et que ces dernières avaient eu un grand impact sur le portrait même de l'immigration. Ces deux dimensions me sont apparues comme étant fondamentales pour déterminer ce que devrait contenir du matériel pédagogique visant l'éducation citoyenne des immigrants, parce qu'elles déterminent qui sont les immigrants du Québec et de quelle manière le gouvernement souhaite les intégrer à la société québécoise.

Dans le prochain chapitre, je présenterai donc un portrait de l'évolution de l'immigration au Québec depuis les quinze dernières années, en m'efforçant de mettre en évidence les différents changements d'orientation qui ont été adoptés par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec (MICC) et qui se reflètent dans les manières dont se sont transformées les façons de concevoir l'apprentissage du français et l'intégration des immigrants à la société québécoise.

2) L'IMMIGRATION ET L'INTÉGRATION

Dans le présent chapitre, je dresserai le portrait de l'immigration au Québec depuis les vingt dernières années et je traiterai des différentes approches que le gouvernement provincial a privilégiées en vue de favoriser l'intégration citoyenne des immigrants. Je me suis limitée à la période couverte entre 1990 et aujourd'hui, car je ne souhaitais pas faire l'historique complet de l'immigration au Québec, mais plutôt comprendre la situation actuelle et ce qui a mené au contexte qui prévaut présentement. En ce sens, 1991 est une date cruciale, comme je l'expliquerai dans les prochaines lignes, parce que c'est l'année où a été adopté l'*Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration* (MCCI 1990), un document d'importance qui a façonné de manière déterminante le paysage de l'immigration tel qu'on le connaît aujourd'hui.

2.1. LE PORTRAIT DE L'IMMIGRATION AU QUÉBEC (1990 – 2011)

De nos jours, la question de l'immigration est toujours aussi présente et soulève périodiquement des remises en question. Certains affirment que le Québec devrait mettre un frein à la politique d'immigration; ils considèrent que la limite de capacité d'accueil est atteinte et que l'immigration fait planer une menace pour la stabilité culturelle du Québec. D'autres, dont l'État québécois, estiment au contraire que l'immigration fonctionne bien et représente un apport absolument nécessaire à tous points de vue : démographique, économique, politique, social, etc.

Un peu plus de la moitié de la croissance démographique au Québec était due à l'apport migratoire en 2001 (Statistique Canada 2004) et c'était toujours le cas en 2010. Dans moins de 20 ans, la migration internationale assurera à elle seule la croissance démographique du Québec (Institut de la statistique du Québec 2010). Cette forte proportion signifie que, pour continuer à se développer économiquement et socialement, le Québec a besoin de cette contribution démographique essentielle. En 2001, le pourcentage de la population dite immigrée (c'est-à-dire née à l'étranger) représentait 9,9 % de la population totale du Québec (Statistique Canada 2004); cinq ans plus tard, ce pourcentage s'élevait à 11,5 % (Statistique Canada 2010).

Il devient donc de plus en plus crucial de tenir compte de cette tranche de la population qui a des antécédents linguistiques, sociaux, politiques et culturels différents.

Une approche, trois modèles

Selon le gouvernement québécois, trois approches ont été successivement préconisées dans le domaine de l'immigration depuis les années 1990, soit le modèle intercommunautaire, le modèle civique et le modèle interculturel (MICC 2009a).

En 1991, une entente fédérale-provinciale octroie davantage de droits au Québec dans la gestion de son immigration et « le Québec devient l'unique responsable des services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle, ainsi que des services économiques spécialisés offerts aux immigrants» (Helly 1996, p.40). C'est à la suite de cette entente qu'est rédigé l'*Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*, un document décrivant les droits et les devoirs des nouveaux arrivants et de la société québécoise et ciblant les valeurs communes (Labelle, *sans date*). C'est ce document qui a servi d'assise au modèle intercommunautaire qui a été implanté à cette époque. Les objectifs et les principes qui y étaient énoncés ont été régulièrement mis à jour, en lien avec les trois principaux modèles d'immigration qui ont successivement été adoptés par le gouvernement québécois.

Le modèle intercommunautaire (1990)

Ce modèle prônait un rapprochement entre les diverses communautés qui forment le Québec. Il favorisait l'ouverture au pluralisme de la société dans les limites des valeurs démocratiques et surtout, dans la nécessité de l'échange intercommunautaire (MCCI 1990). À cette époque, le gouvernement avait mis en place trois axes d'intervention, qui illustrent bien ce modèle : l'apprentissage du français, la participation et la contribution au développement de la société ainsi que le développement de relations intercommunautaires plus étroites.

Le modèle civique (1996)

En 1996, le gouvernement opère une rupture avec le modèle intercommunautaire en créant un nouveau ministère, celui des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI). Cette fois, le plan stratégique mise surtout sur les relations civiques entre citoyens et l'État. Ce modèle

visait à faire la promotion de la citoyenneté et d'un patrimoine culturel et social commun. Il prônait l'intégration citoyenne de l'immigrant, sans insister sur les différences ethniques des nouveaux arrivants (Rocher et autres 2007). La citoyenneté québécoise valorisée dans le modèle civique est toutefois perçue par certains comme étant ambiguë, compte tenu du statut politique du Québec, et même en contradiction avec la conception de la citoyenneté canadienne (Baril 2008).

Le modèle interculturel (2003)

Le modèle en place aujourd'hui est dit interculturel. En 2003, sous l'impulsion du changement de main du gouvernement provincial, le MCRI devient le MICC (ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles) et revient à une conception de la culture d'immigration publique, semblable à celle qui avait cours en 1990. L'approche interculturelle est encore plus développée : elle met en valeur le potentiel économique, social et culturel de l'apport migratoire et encourage toutes les communautés culturelles à participer activement au développement de la société. Tous les Québécois deviennent dès lors des acteurs dans le projet de société collectif qui inclut l'apport des nouveaux arrivants.

Il faut préciser que l'enjeu démographique, combiné au statut distinct du Québec et de la primauté de sa langue, a encouragé le gouvernement à faire de la politique d'immigration et d'intégration une priorité gouvernementale ayant des impacts économiques, culturels, linguistiques et démographiques de première importance (Legault 2000). Dans cette perspective, il n'est pas étonnant de noter des différences marquées dans les approches selon l'évolution de la société et surtout, selon le passage du Québec entre les mains de gouvernements de diverses allégeances politiques.

L'approche interculturelle qui a cours présentement repose sur cette idée de participation active de différents intervenants dans le processus d'intégration de l'immigrant : employeurs, enseignants, citoyens, etc. Elle favorise à cet égard un rapprochement et un dialogue entre les communautés en place et le nouvel arrivant et enfin, elle promeut les apports économiques, sociaux et culturels de toutes les communautés du Québec. Selon un mémoire déposé par le Conseil permanent de la jeunesse à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, « l'interculturalisme québécois [...] contient l'idée qu'à la longue et au gré d'une dynamique transculturelle, chaque culture

empruntera quelque chose aux autres et contribuera à l'évolution de la culture québécoise, tout en préservant sa spécificité » (2007 p.24).

2.2. LES IMPACTS DE L'APPROCHE INTERCULTURELLE

Pour l'immigrant, le premier impact de l'adoption de cette approche dite interculturelle est le contraste entre cette vision et l'approche multiculturelle qui est mise de l'avant dans le reste du Canada. Bien que les deux approches présentent plusieurs similitudes (reconnaissance de la nature pluraliste des cultures canadiennes ou québécoises, rapport similaire au pluralisme linguistique, rejet de l'assimilationnisme, etc.), plusieurs considèrent que le multiculturalisme favorise davantage le respect de la diversité et la préservation de la culture d'origine plutôt qu'une réelle intégration, si bien que les deux approches sont généralement présentées comme étant rivales (Rocher et autres 2007, p. 43). La principale source de divergence qui a un impact sur les immigrants québécois est naturellement la promotion du caractère bilingue et multiculturel du Canada, qui se trouve en contradiction avec la quasi-obligation d'apprendre le français lorsqu'on immigre au Québec. Les immigrants sont donc souvent partagés entre une allégeance canadienne et une autre, québécoise, qui est au cœur des préoccupations des Québécois depuis des décennies.

Le second impact de l'approche interculturelle se répercute, de façon plus pragmatique, directement en salle de classe. Comme on le verra plus loin, les enseignants, qu'ils s'adressent aux immigrants ou aux Québécois, ont désormais la responsabilité d'intégrer à leur enseignement une compétence dite interculturelle (Lussier 2008). Cette dimension, qui a été ajoutée au cursus des enseignants travaillant pour le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (MELS), se retrouve aussi dans celui des enseignants travaillant pour le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. La compétence interculturelle vise spécifiquement à apprécier les différences personnelles et culturelles chez les autres tout en obtenant, en retour, le respect de sa réalité particulière. On souhaite ainsi développer l'apprentissage d'un « vivre-ensemble » et l'émergence d'un sentiment d'appartenance à la collectivité, tout en cherchant à prévenir les risques d'exclusion (Fleury 2009). Concrètement, cela signifie pour l'enseignant de favoriser en classe l'intégration de chacun, de connaître, de respecter et de transmettre la diversité culturelle du Québec, de développer chez les étudiants un respect de cette même diversité, d'intégrer leurs connaissances au cheminement scolaire

afin de le réinvestir en classe et enfin, de communiquer et d'agir en collaboration avec la communauté. On peut constater que la tâche n'est pas mince et il apparaît difficile, dans ce contexte, d'assurer un enseignement objectif et concret sans le soutien de ressources communes, par exemple du matériel pédagogique adapté.

2.3. LES VAGUES D'IMMIGRATION

Les approches d'intégration successives au Québec ont certainement contribué à façonner le visage de l'immigration depuis les vingt dernières années. Aux débuts des années 1990, on notait une grande fluctuation dans le nombre d'immigrants reçus chaque année. Entre 1990 et 1993, le Québec accueillait entre 40 000 et 50 000 immigrants, mais en 1994, ce nombre a chuté à moins de 30 000. Depuis, la proportion a lentement augmenté, année après année, pour atteindre de nouveau 50 000 immigrants en 2009 (Institut de la statistique du Québec 2011b).

La proportion de nouveaux arrivants selon la catégorie dans laquelle ils sont regroupés s'est aussi équilibrée avec les années. Entre 1990 et 2004, entre 40 % et 60 % d'entre eux provenait d'une immigration dite économique, entre 20 % et 40 % (selon les années) d'un regroupement familial et un peu plus de 15 % étaient des réfugiés. Selon les statistiques de 2009, moins d'un nouvel arrivant sur dix est un réfugié. Quant à l'immigration économique, elle représente près des trois quarts de l'immigration, ce qui reflète bien les nouvelles visées politiques de participation active au développement économique de l'État québécois (Institut de la statistique du Québec 2011b). Cette augmentation du pourcentage d'immigrants dits économiques va de pair avec une hausse du niveau de scolarité : le nombre d'immigrants ayant fait des études universitaires dans leur pays d'origine a en effet doublé en quinze ans, passant de 30 % à plus de 60 % (Institut de la statistique du Québec 2009).

Quant à la provenance des immigrants, on observe aussi un changement depuis deux décennies. Entre 1995 et 1999, les nouveaux arrivants provenaient principalement de France, de Chine, d'Europe de l'Est (ex-Yougoslavie, ex-URSS, Roumanie), du Maghreb (Algérie et Maroc), d'Haïti et enfin, du sud de l'Asie (Inde et Bangladesh) (MRCI 2000, p. 12). Quelques dix ans plus tard, le Maghreb est bon premier dans les régions pourvoyeuses d'immigrants (Algérie, Maroc), la France et la Chine ont glissé respectivement aux troisième et quatrième rangs. Les nouveaux arrivants d'Europe de l'Est ont été remplacés par des immigrants d'Amérique latine (Mexique, Colombie) et ceux d'Asie du sud, par d'autres du Moyen-Orient (Liban et Iran) (Institut

de la statistique du Québec 2011c). En bref, la provenance des immigrants au Québec se répartit présentement comme suit: Afrique 40 % (dont le Maghreb, 22 %), Asie 25 %, Amérique 20 % et Europe 18 % (MICC 2010).

Enfin, la connaissance de la langue française par l'immigrant, critère de sélection et enjeu de société au Québec, a aussi connu une progression au cours des dernières années. La proportion de nouveaux arrivants affirmant avoir une connaissance de la langue française (le niveau de cette connaissance n'étant par ailleurs pas défini) a peu changé en 15 ans, figée à environ 20 %. Là où il y a eu progression, c'est dans le pourcentage d'immigrants déclarant avoir une connaissance à la fois du français et de l'anglais qui a bondi dans les dernières années, passant de 15 % à plus de 40 %, alors que ceux qui déclarent ne connaître que l'anglais sont en chute libre et représentent aujourd'hui moins d'un immigrant sur cinq (Institut de la statistique du Québec 2011d). En cela, ces données démontrent certainement la volonté politique de protéger la langue française en favorisant une sélection des immigrants basée entre autres sur la connaissance du français.

Le gouvernement du Québec, à travers la publication de son plan d'immigration pour l'année 2011, prévoit d'ailleurs poursuivre sur cette lancée. Les prévisions quant au nombre d'immigrants arrivant au Québec sont sensiblement les mêmes : environ 65 % d'entre eux connaitront le français, la grande majorité (70 %) sera des immigrants économiques qui pourront participer activement au développement de la province (contre 20 % de regroupement familial et 10 % de réfugiés) et leur origine restera sensiblement la même. Par contre, le Québec vise une augmentation de 20 à 28 % dans le volume d'immigrants par rapport à 2008 (MICC 2011).

On peut donc conclure que le portrait actuel de l'immigration au Québec est constitué de nouveaux arrivants plus éduqués et plus qualifiés, ayant déjà une certaine connaissance du français et de l'anglais et qui sont prêts à participer activement au développement économique et social de la province. Il importe de tenir compte de ce changement du visage de l'immigration dans les cours de francisation et de français langue seconde, puisque les objectifs langagiers et d'intégration ne seront plus les mêmes. La connaissance du français mérite d'être davantage approfondie. On peut supposer que ces nouveaux arrivants, ayant fait des démarches personnelles sur une base volontaire pour être accueillis au Québec, ont une motivation plus grande quant à leur intégration et auront préparé leur venue, notamment en consultant des sites web qui leur sont destinés. Enfin, il ne faut pas négliger l'apport du soutien des différentes

communautés culturelles lors de l'arrivée d'un des leurs dans une ville québécoise, ni celui des communautés culturelles virtuelles qui permettent d'échanger points de vue, conseils et recommandations avant le grand départ et souvent, longtemps après leur arrivée. Les immigrants de la décennie 2010 n'arrivent donc pas sans disposer de certaines connaissances sur la société québécoise, connaissances certes incomplètes, mais à tout le moins minimales.

Enfin, il importe d'ajouter que le Québec fait toujours face à certaines problématiques reliées à l'immigration. En plus de la question des accommodements raisonnables, qui défraient la manchette à intervalles quasi réguliers, il faut souligner que l'accès au marché de l'emploi par ces immigrants qu'on sélectionne selon leurs compétences de travail n'est pas aisé. Il s'agit là d'un obstacle qui s'ajoute aux nombreux défis de leur intégration. La grille qui sert à la sélection des immigrants comporterait aussi des lacunes ne permettant pas d'offrir des postes correspondant aux compétences des nouveaux arrivants (Pinsonneault 2010) et le soutien qui leur est apporté après leur accueil ou hors des cours de francisation serait pratiquement absent (Gervais 2010).

2.4. L'INTÉGRATION LINGUISTIQUE DES IMMIGRANTS

Le Québec, lié de par sa culture et son histoire à la France et rattaché au Canada par son appartenance politique et économique, a choisi d'appliquer une politique d'immigration intégrationniste[2], à mi-chemin entre le modèle communautarien canadien (qui prône la valorisation égalitaire de chaque culture) et celui, assimilatoire, de la France, qui confine les différences identitaires à l'espace privé (McAndrew 2001). Comme je l'ai défini précédemment, la politique d'intégration du Québec est axée sur l'acceptation des valeurs qui forment la culture québécoise : démocratie, laïcité et surtout, adoption du français en tant que langue publique commune. Sans contester l'appartenance des immigrants à leur communauté d'origine, le Québec les incite donc à adhérer à ces valeurs en tant que citoyens une fois qu'ils ont pris la décision d'immigrer.

L'intégration des nouveaux arrivants exige du temps, souvent plusieurs années, mais elle semble en général s'accomplir harmonieusement :

[2] Basée sur le modèle interculturel de 2003, tel que vu précédemment.

> Après 10 années de vie au Québec, les répondants [...] se sont très bien intégrés à la société québécoise. Ils connaissent essentiellement les mêmes misères et les mêmes grandeurs que nous : ils travaillent, ont établi des réseaux sociaux, participent activement à la vie civique et subissent les effets de la conjoncture économique. Bref, ils sont d'ici, au même titre que les Québécois d'origine (Renaud et autres 2001, p.2).

Ce n'est cependant souvent qu'à la deuxième génération que l'intégration linguistique et culturelle est complétée, bien que cette intégration individuelle n'élimine ni les cas d'exclusion sociale (par exemple dans le cas de certaines minorités visibles qui continuent à faire face à des comportements que l'on peut même quelquefois qualifier de racistes), ni les exclusions d'ordre économique, nuisant de ce fait à leur entrée sur le marché du travail. Naturellement, les méthodes d'intégration québécoises ne sont pas parfaites et elles peuvent être améliorées sur plusieurs plans. Dans la présente recherche, je me suis cependant principalement concentrée sur l'aspect culturel de l'intégration des nouveaux arrivants.

Des mesures pour encourager l'apprentissage du français

Lorsqu'en 1977 la loi 101 a été adoptée, le français est devenu la langue officielle et commune au Québec, tant dans les établissements scolaires, dans les affaires publiques que sur le marché du travail. De fait, le rayonnement du français est une priorité au Québec : il fait désormais partie de la définition de l'identité québécoise. Il est donc primordial de s'assurer que l'importance de la langue française soit comprise par les immigrants, cette part de plus en plus considérable de la population, et qu'ils l'adoptent, tout spécialement de préférence à l'anglais.

Présentement, les critères de sélection des immigrants par le Québec font que ceux qui ont une connaissance du français sont plus susceptibles d'être choisis. Les jeunes immigrants sont obligatoirement inscrits dans des écoles publiques francophones et de nombreuses classes de francisation pour adultes, gérées par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, sont offertes dans différentes régions de la province. L'adoption du français comme langue officielle au Québec a donc eu des impacts profonds sur les caractéristiques de son immigration et sur les infrastructures qui ont été établies pour la promouvoir.

2.5. L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AUX IMMIGRANTS

Pour la plupart des nouveaux arrivants, le plus grand défi, et aussi le plus pressant, est d'apprendre à communiquer dans la langue officielle. Selon leur parcours scolaire et leur profil professionnel, plusieurs options s'offrent à eux pour les aider à apprendre ou à perfectionner leur français.

Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), de pair avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), a instauré plusieurs approches de francisation. Pour les jeunes qui fréquentent l'école primaire ou secondaire, il existe, comme mentionné plus haut, des classes d'accueil et on y offre des suivis à l'intégration en classe régulière. Quant aux adultes, le MICC leur propose un *Programme général d'intégration linguistique*, comportant des cours de langue et société, afin de leur permettre d'apprendre rapidement à communiquer oralement en français dans des situations de la vie courante. Un parcours adapté, plus long, est aussi offert aux adultes peu ou pas scolarisés[3]. Plusieurs formules sont proposées, allant du temps plein au temps partiel et même à l'autoapprentissage. Le MICC s'est aussi récemment doté d'un module d'apprentissage en ligne, permettant aux immigrants potentiels de débuter leur formation avant même leur arrivée au Québec. Tous ces cours de francisation sont gratuits et les étudiants disposent même, selon leur statut, d'une aide financière. Les cours de francisation proposés par le MICC sont très populaires, en raison de la gratuité de l'offre et de la promotion active qu'en fait le gouvernement. La majorité des immigrants débutent donc par cette formation.

Il existe aussi une multitude de cours de français langue seconde offerts par de nombreux établissements scolaires : pratiquement toutes les universités du Québec en proposent, en plus des cégeps et des centres de formation pour adultes qui ont parfois des formations spécifiques ou postérieures à la formation du MICC afin de perfectionner les compétences langagières des nouveaux arrivants. C'est souvent à ce stade que se produit une segmentation de la clientèle étudiante. Par exemple, un immigrant qui souhaite faire des études universitaires devra souvent répondre aux exigences précises de l'établissement d'enseignement (c'est le cas à l'Université de Sherbrooke) et le niveau de compétences requis en français oral et écrit ne sera pas le même que celui que permettent d'atteindre les formations du MICC, qui elles visent

[3] Les immigrants peu scolarisés sont généralement des réfugiés, les autres catégories étant, comme mentionné précédemment, en partie sélectionnés sur la base de leur scolarisation.

généralement un niveau dit fonctionnel. Les formations offertes par les établissements scolaires mènent à une reconnaissance d'études, généralement créditée, à l'inverse de la francisation offerte par le MICC.

Enfin, plusieurs organismes communautaires, qui bénéficient généralement d'un soutien gouvernemental dans l'élaboration et la mise en place de leurs services, dispensent aussi des cours de français langue seconde, généralement sous forme d'atelier de conversation. Ces formations sont souvent plus informelles et ont l'avantage de permettre entre autres une intégration communautaire.

Comme on peut le constater, l'offre de formation est assez vaste et s'adapte à une variété de besoins et de contextes. Il n'est pas rare qu'un immigrant suive plusieurs formations afin d'atteindre le niveau de perfectionnement correspondant à ses aspirations professionnelles et personnelles.

Les cours de français langue seconde à l'Université de Sherbrooke

Je souhaiterais maintenant décrire brièvement le programme de français langue seconde dans lequel j'enseigne, puisque c'est celui pour lequel je cherche plus précisément à développer du matériel pédagogique adapté à la poursuite de mes objectifs.

Le Microprogramme de français langue seconde de l'Université de Sherbrooke (MFLS) offre des cours de français langue seconde sous forme intensive et extensive depuis déjà plusieurs années. Les étudiants sont composés d'immigrants souhaitant perfectionner leur français ou désirant obtenir une admission dans un autre programme (ils doivent alors atteindre un niveau précis de français), d'étudiants en échange qui viennent apprendre la langue et d'étudiants internationaux qui passent par nos cours avant de poursuivre leurs études à l'Université dans d'autres programmes. Les deux objectifs principaux du MFLS sont donc d'apprendre à communiquer en français, à l'oral comme à l'écrit dans des contextes personnels et professionnels, mais surtout d'acquérir une certaine autonomie en français dans la plupart des situations, ce qui leur permettra de profiter d'un parcours scolaire plus harmonieux dans le cadre universitaire. Le MFLS propose aussi une variété de cours plus spécialisés, par exemple portant sur la phonétique, sur les particularités du français parlé au Québec ou sur les arts et la culture. Les étudiants qui les suivent ont généralement une connaissance de base du français (plusieurs

ont déjà suivi la formation donnée par le MICC) et la grande majorité souhaite s'inscrire dans un programme universitaire ou l'est déjà (souvent aux cycles supérieurs). Dans le cadre de ce mémoire, je m'intéresse donc à une clientèle immigrante adulte, scolarisée et qui dispose d'une connaissance du français que l'on qualifie, selon les critères universitaires, d'intermédiaire.

Au cours de ce chapitre, j'ai dressé le portrait de l'immigration au Québec et j'ai présenté les stratégies gouvernementales en matière d'intégration des immigrants, qui me serviront de base lors de l'analyse de matériel pédagogique d'éducation citoyenne que j'ai sélectionné et que je présenterai dans le chapitre portant sur la méthodologie. Mais avant de passer à la partie méthodologique de ma recherche, je vais aborder le sujet des technologies de communication en salle de classe pour en venir à démontrer quels avantages ces dernières pourraient offrir, jumelées à un contenu visant l'intégration culturelle des immigrants.

3) LES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION EN ENSEIGNEMENT

On a déjà pu constater qu'il y a eu des progressions dans les énoncés de politique et dans le portrait de l'immigration au Québec ces dernières décennies. Nous allons maintenant aborder une autre évolution d'importance qui a eu lieu au cours des dernières années : l'émergence des technologies de communication, et leur implantation dans le quotidien des citoyens.

3.1. DES MÉDIAS TRADITIONNELS AUX MÉDIAS NUMÉRIQUES

En effet, depuis plus de deux décennies, une toute nouvelle gamme de médias dits numériques a fait son apparition, enrichissant et même surpassant les médias de masse tels la télévision, la radio et les journaux. Il semble nécessaire de délimiter ce qu'on entend par médias numériques, en opposition aux médias traditionnels. Giessen (2003) propose sept conditions que doivent remplir les médias pour être dits numériques : ils utilisent des appareils électroniques avec échange de données numériques, ils ne sont pas linéaires, ils sont interactifs et ouverts, ils comportent un caractère multimédia, ils ne se limitent pas aux ordinateurs et enfin, ils impliquent un transfert d'information entre l'homme et une machine. Deux grandes catégories entrent dans cette terminologie : l'informatique au sens large (avec les logiciels et l'équipement) et les technologies de communication (Internet et les applications web). Dans le cadre de la présente recherche, je me concentrerai principalement sur les technologies de communication.

Internet au Québec

Depuis l'apparition d'Internet grand public au milieu des années 1990, le web s'est intégré à notre mode de vie à tous les niveaux. On commence à peine à prendre conscience de ses impacts, tellement son rayonnement a été rapide et profond. Au Québec, à la suite d'une série de recommandations émises en 1995, le gouvernement a cherché à rattraper son retard technologique. Trois mesures principales ont été entreprises. D'abord, en 1996, le ministère de l'Éducation a élaboré un *Plan d'intervention concernant les TIC en éducation* afin que les

institutions scolaires ne se laissent pas dépasser par l'évolution technologique et que les écoles se branchent massivement à Internet :

> Utilisées à des fins pédagogiques, les technologies de l'information et de la communication (TIC) peuvent contribuer à développer, chez les élèves, les habiletés intellectuelles, l'esprit critique, l'art de résoudre des problèmes et la faculté de communiquer. L'école doit s'ouvrir résolument à ces technologies, afin de profiter pleinement de leur incroyable potentiel en matière de production et de diffusion du savoir (MELS, 1996).

Puis, en 2000, le programme *Brancher les familles* a permis aux familles à faible revenu de profiter de subventions pour l'acquisition d'un ordinateur pouvant être connecté à Internet. Enfin, le troisième volet, amorcé en 2002, a été de brancher les autres institutions et services (commissions scolaires, municipalités, etc.) dans le cadre du programme *Villages branchés du Québec*. L'objectif avoué était de permettre à l'ensemble de la population d'avoir accès à Internet. Ainsi, en très peu de temps, Internet s'est implanté dans les foyers, dans les écoles, dans les milieux de travail des Québécois, au point qu'aujourd'hui, il fait partie du quotidien de la très grande majorité de la population[4], à l'instar des autres nations industrialisées.

Les programmes d'aide gouvernementale que je viens de citer ont été efficaces. L'Institut de la statistique du Québec (2011) consacre une section à l'utilisation des TIC : on y apprend que le taux d'informatisation des ménages au Québec a plus que quintuplé en quinze ans et que cette croissance continue. Même scénario concernant leur taux de branchement à Internet. On y constate aussi que certaines caractéristiques ont une influence positive sur le choix de se brancher à Internet : le revenu, le fait d'avoir des enfants, le niveau de scolarité et l'âge (les personnes âgées de plus de 65 ans semblent résolument réfractaires aux nouvelles technologies) ; mais ceci en en voie de changer quelque peu.

Le gouvernement québécois a bien compris l'importance d'Internet comme outil de communication, notamment pour créer un lien avec les citoyens (via les sites gouvernementaux, par exemple). À l'époque, il cherchait en outre à contrer le phénomène du fossé numérique, qui menaçait d'accroître l'écart entre les personnes non branchées (souvent plus démunies) et ceux qui ont accès à cette technologie de pointe. Ainsi, le programme *Gouvernement en ligne*, mis en place en 2004, expose bien cette préoccupation de l'État québécois pour les nouvelles

[4] Selon l'institut de la statistique du Québec, plus de 70 % des ménages québécois ont déclaré être branché à Internet en 2009 (données les plus à jour).

technologies : les trois objectifs que poursuit ce programme sont de promouvoir Internet pour améliorer la compétence des institutions, de participer activement aux travaux visant à faire d'Internet l'élément fondateur de la société du savoir et enfin, de jouer un rôle déterminant sur l'utilisation et la promotion du français dans les médias numériques (Gautrin 2004). On constate donc un souci affirmé de redéfinir les rapports entre le gouvernement et les citoyens ainsi que toutes les activités liées à l'utilisation d'Internet.

En résumé, le gouvernement québécois a à cœur d'être à la fine pointe des avancées technologiques en matière de médias numériques : il souhaite ainsi créer un pont entre les services gouvernementaux et ses citoyens. Quant aux nouveaux arrivants, le gouvernement du Québec a développé des sites sur l'immigration qui leur sont destinés et qui présentent de l'information les concernant.

3.2. LES MÉDIAS EN TANT QU'AGENTS DE SOCIALISATION

Les médias sont depuis longtemps considérés comme de puissants agents de socialisation. Ils remplissent plusieurs rôles : ils informent, analysent l'information, fournissent un cadre d'interprétation et favorisent la cohésion sociale et la transmission des valeurs culturelles (Wright 1960). Les médias peuvent donc jouer un rôle crucial dans le processus d'intégration des immigrants. En effet, les médias forgent un lien entre ces derniers et leur société d'accueil en leur présentant les modèles linguistiques, sociaux et culturels qui y sont en vigueur, avec lesquels ils devront apprendre à communiquer et auxquels ils devront s'intégrer (Zohoori 1988). Les technologies émergentes, qui entrent dans cette description, peuvent donc agir en tant qu'agents de socialisation.

L'utilisation des médias pour le FLS

Certaines études établissant un lien intéressant entre l'apport des médias et l'apprentissage d'une langue seconde ou étrangère par les immigrants ont été publiées. Charaudeau (1997) affirme à ce sujet que le spectateur établit avec la télévision un contrat de communication basé sur le sérieux, l'apprentissage et la mise en scène, semblable à celui qui se crée entre le professeur et l'étudiant. Tavares (2003) ajoute que la télévision permet l'accès à la langue, tout en étant une source pédagogique interculturelle intéressante et un moyen de décoder le

quotidien. De plus, l'apport des médias est souvent endossé par les institutions d'enseignement elles-mêmes; par exemple, le ministère de l'Éducation du Manitoba encourage les apprenants en français langue seconde à écouter la radio, à regarder la télévision et à lire en français pour améliorer leurs compétences dans cette langue.

Cependant, l'utilisation de ces médias se rend rarement en salle de classe et demeure le plus souvent largement cantonnée au domaine privé. Au Québec, les études sur le sujet sont peu nombreuses; on constate un certain vide, comme si cette tâche était dévolue aux seuls enseignants. Or, comme le mentionne Tavares, il y a un écart profond entre le discours théorique, qui voit d'un bon œil l'intégration des médias dans les pratiques d'enseignement, et les pratiques elles-mêmes, qui leur font peu de place, et ce, pour plusieurs raisons que j'aborderai un peu plus loin. Cette situation, qui a déjà été vécue auparavant avec la tentative échouée d'intégration de la télévision dans les écoles, a refait son apparition au cours des dernières années avec l'arrivée des technologies numériques. Au vu de la place importante que les technologies émergentes en communication ont prise au cours des dernières années et en tenant compte des apports majeurs qu'elles pourraient avoir dans l'intégration des immigrants, il semble intéressant de se pencher sur les possibilités qu'elles offrent afin de réussir à les incorporer dans une approche d'intégration plus complète et efficace.

3.3. L'APPORT PÉDAGOGIQUE DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION

Les recherches sur l'utilisation et l'apport des technologies émergentes dans l'enseignement sont nombreuses et démontrent que les compétences qui peuvent être développées dépassent souvent le strict domaine d'enseignement. Voici la liste des compétences les plus fréquemment citées lorsqu'on associe technologies émergentes et enseignement :

- Le développement de l'autonomie chez l'usager, qui crée et contrôle une identité numérique qui lui est propre à travers un environnement interactif. En effet, la diversité et la richesse dans la présentation et le contenu des informations offrent une adaptabilité selon le type d'apprentissage de l'utilisateur. La gestion du temps et de l'apprentissage devient plus individualisée (Narcy-Combes 2005);

- D'après De Champlain et Grossinger Divay (2003), lorsque l'étudiant doit utiliser les technologies de communication dans le cadre d'un apprentissage, il devient alors plus

attentif et concentré durant l'activité. Elles viennent l'interpeller et ainsi capter son attention et la tâche lui paraît plus attrayante. Il est alors plus ouvert à l'apprentissage qui est visé. Cette motivation extérieure apportée par les technologies émergentes favorise le développement d'une motivation personnelle, car il sera plus intéressé à l'activité et enclin à participer au processus d'apprentissage;

- Internet offre la possibilité d'un apprentissage plus actif à travers d'abord la multicanalité qu'il offre (documents sonores, écrits, vidéos, images, etc.), mais aussi grâce à l'interactivité permanente qu'il encourage. Lancien (1998) a déterminé que le nombre d'informations contenu dans Internet, qu'il appelle la multiréférentialité, permet un croisement des données qui développe l'esprit critique des utilisateurs;

- L'utilisation des technologies en classe permet à l'étudiant de se sentir plus compétent, car il se retrouve impliqué directement dans son processus d'apprentissage. Il prend donc conscience des responsabilités qu'il doit assumer et cela rend son apprentissage plus actif. Du point de vue de l'apprentissage des langues, les technologies émergentes permettent donc une évaluation concrète et réelle des besoins langagiers (Narcy-Combes 2005);

- Les autres compétences les plus fréquemment citées sont le développement de la pensée critique (Jonassen 2000), le développement d'habiletés génériques (Bennett, Dunne et Carre 1999), l'estime de soi et la motivation (Draude et Brace 1999; Green 1995). De plus, il semble que si le support de l'enseignant et le matériel disponible sont adéquats, l'utilisation des technologies émergentes peut mener au développement de compétences de haut niveau. En effet, on sait que les interactions, par exemple à travers les technologies de communication et les communautés virtuelles, permettent de mobiliser des aptitudes cognitives complexes (Goos 2001; Johnson et Johnson 1991; Lajoie 2000), dont la capacité d'abstraction, l'esprit critique, la créativité, l'analyse ou encore l'esprit de synthèse.

D'autres avantages, plus directement liés à l'intégration sociale et citoyenne des immigrants, découlent de l'utilisation d'Internet et des technologies numériques. Parmi ceux-ci, j'en ai retenu deux, qui me semblent particulièrement pertinents dans le cadre de ma recherche. Il s'agit de l'accès à une culture et à des interactions avec les membres de la société.

L'accès à une culture riche et étendue

De nos jours, la culture se doit de faire partie intégrante du cursus d'enseignement, comme on le verra plus tard. Cependant, un enseignant de langues est confiné à un espace restreint, soit sa salle de classe et son environnement immédiat; les technologies émergentes apportent ici un éclairage intéressant, parce qu'elles sont porteuses de discours et donc de cultures (Tardif et Mukamurera 1999). La diversité des ressources qu'on y trouve permet la découverte personnalisée de la complexité et de la richesse d'une culture, ainsi qu'une représentation personnelle des savoirs culturels. Elle permet surtout l'accès direct à des documents authentiques, dont le contenu reflète à la fois la langue parlée et la culture d'un peuple.

Karsenti (2005) affirme que les technologies numériques facilitent l'accès à une culture générale et étendue. Les livres ne sont plus les seuls documents auxquels l'enseignant peut se référer. En effet, il a accès à une foule d'informations provenant d'un peu partout à travers le monde, grâce à des outils tels qu'Internet ou les logiciels éducatifs et informatifs. Il dispose d'un matériel pédagogique vaste lui permettant d'enrichir son enseignement, qui devient alors un espace de découvertes et d'échanges. L'enseignant dispose donc d'une multitude de ressources afin de bâtir un enseignement qui a une signification concrète et qui rejoint directement les étudiants. L'accès à toute cette culture permet aussi à l'enseignant de constater à quoi ressemble l'enseignement un peu partout dans le monde. Il peut s'inspirer de projets pilotes qui sont en place ailleurs dans certaines écoles et aussi reproduire des projets qu'il a découverts grâce au partage de documents avec d'autres enseignants. Le même constat est valable pour l'étudiant, qui voit exploser le nombre d'informations culturelles auxquelles il a accès. Internet incarne donc un espace culturel supplémentaire, flexible, qui s'ajoute aux expériences authentiques et aux connaissances acquises avec l'assistance d'un enseignant.

Les interactions sociales

L'étendue de l'utilisation des technologies émergentes est large et comporte nombre de possibilités d'interactions, que ce soit à travers les fonctions de commentaires, les productions en ligne telles que le blogue ou les réseaux sociaux ou encore par courriel ou messagerie instantanée. Les étudiants peuvent donc être mis en contact avec des personnes de la classe, de l'institution scolaire, mais aussi avec des groupes d'ailleurs, partageant les mêmes intérêts et les mêmes préoccupations.

En plus des compétences à l'oral et à l'écrit, les technologies développent aussi chez leurs usagers des compétences sociales (Rourke et Anderson 2002). Cela peut être observé dans un contexte de correspondance ou bien de sensibilisation, mais aussi sous une impulsion personnelle. On assiste alors à des réalisations de projets significatifs pour les étudiants, car comme l'affirment De Champlain et Grossinger Divay (2003), Internet place les usagers en situation de communication réelle; il leur est possible, à travers ces échanges, de découvrir de nouvelles informations et de les partager avec d'autres personnes. On assiste à une diffusion et une publication à grande échelle. La communication bidirectionnelle à travers par exemple les forums, les blogues et autres médias sociaux permet de créer des communautés culturelles qui favorisent grandement les échanges (Campos et Laferrière 2002). L'arrivée du web 2.0 a par ailleurs favorisé la multiplication de ces interactions en transformant Internet en outil social en temps réel.

Du point de vue de l'intégration, ces dimensions revêtent un apport plus qu'intéressant, puisqu'elles permettent des interactions avec la communauté d'accueil plus réelles et authentiques que les simulations effectuées en classe (Wenger 1998). Bruner (1996) croit que ces interactions concrètes incitent les étudiants à se dépasser, que ce soit au niveau de la qualité de leur langue ou encore du point de vue de la motivation à intégrer une nouvelle société. Les technologies émergentes pourraient donc combler le manque d'interactions concrètes avec des membres de la société d'accueil en fournissant des occasions d'échange diversifiées, adaptées aux intérêts de chacun, de façon encadrée et tout en utilisant une langue commune dont on cherche, comme c'est le cas au Québec, à faire la promotion.

3.4. LES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION ET LA PERSPECTIVE ACTIONNELLE

Un autre argument en faveur de l'adoption des technologies émergentes en communication en classe de français langue seconde est l'approche pédagogique privilégiée depuis quelques années, soit la perspective actionnelle. Sans entrer dans le détail de l'historique des méthodes d'enseignement du français langue seconde, il importe de mentionner qu'un changement de paradigme a eu lieu au cours des deux dernières décennies. En effet, l'approche communicative, qui était préconisée depuis les années 1970, a été peu à peu remplacée par la perspective actionnelle à partir du milieu des années 1990.

L'approche communicative, inspirée des travaux de Chomsky sur l'acquisition du langage, avait pour objectif d'enseigner aux étudiants à communiquer efficacement et de façon ponctuelle avec des interlocuteurs. L'accent était donc mis davantage sur le développement de savoir-faire langagiers et sur le sens du message que sur sa forme syntaxique et grammaticale. Cette approche favorisait l'utilisation de documents authentiques et se centrait sur l'apprenant et sur le développement de son autonomie (Bailly et Cohen 2006).

L'arrivée vers 1996 de la perspective actionnelle a ajouté une dimension sociale à l'apprentissage de langues secondes et se veut en quelque sorte le prolongement de l'approche communicative. Selon Christian Puren[5], l'objectif principal de la perspective actionnelle est de transformer l'étudiant en acteur social. Ce dernier apprend désormais à développer ses compétences interactives, langagières et sociales travers des réalisations communes d'actions à dimensions sociales. La salle de classe devient un lieu de pratique de tâches à réaliser dans un projet global, qui pourront être reproduites en société. Un étudiant de français langue seconde n'apprend donc plus seulement à parler avec un autre, il apprend à agir au sein de sa société. L'apprentissage est aujourd'hui indissociable de son usage et se fait au sein d'un groupe, à travers des interactions ayant des objectifs pratiques.

Ce changement de paradigme en enseignement du français langue seconde, axé sur la réalisation de tâches s'inscrivant dans des coactions globales, encourage l'utilisation des technologies de communication en classe. En effet, ces technologies deviennent des outils précieux lorsqu'il s'agit d'élaborer des scénarios et des projets authentiques. Alors que dans l'approche communicative, l'usage des technologies se limitait à l'utilisation de documents authentiques, dans la perspective actionnelle, elles permettent de réellement interagir avec une communauté, de façon synchrone ou asynchrone, et de publier des créations résultant de collaborations.

3.5. QUEL RÔLE POUR INTERNET DANS L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS?

Internet pourrait donc jouer un rôle fondamental dans l'intégration des immigrants. D'une part, il leur permet de garder contact avec leur pays d'origine et brise en quelque sorte le sentiment

[5] Christian Puren est un didacticien des langues-cultures, professeur émérite de l'Université de Saint-Étienne (France). Ses recherches sur la culture et la perspective actionnelle sont répertoriées dans son site web, disponible à l'adresse suivante : www.christianpuren.com

d'isolement. D'autre part, il propose une fenêtre sur les ressources et services offerts au Québec, en plus d'être une source d'informations importante, un élément de communication unique et de participer à la transmission de la langue française. L'arrivée du web social permet aussi des interactions accrues et directes avec la société d'accueil et devient un lieu d'expression. La réciproque est aussi vraie : Internet permet au gouvernement de communiquer avec ses nouveaux citoyens et d'établir ainsi un dialogue plus ouvert et surtout multidirectionnel avec ces derniers.

3.6. LE RÔLE DE L'ENSEIGNANT ET L'ÉLABORATION DE MATÉRIEL

« Les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont maintenant une histoire de plus de 30 ans en éducation. Nous avons suffisamment de recul pour pouvoir affirmer que les TIC appliquées à l'éducation ne transforment l'acte éducatif que si les pratiques pédagogiques associées sont modifiées au préalable » (Depover, Karsenti et Komis 2007, p. xi).

Cette citation exprime très bien que, malgré tout le potentiel cognitif et pédagogique qu'elles offrent, les technologies ne peuvent pas, à elles seules, transmettre les savoirs et susciter la motivation d'un étudiant. Pour bénéficier de ces apports, l'enseignant doit s'investir afin que les technologies agissent comme des supports à son enseignement et non pas comme outil principal de transmission des connaissances. L'enseignant se doit donc d'intégrer cette nouvelle réalité et faire les ajustements qui s'imposent. Pour Harvey et Lemire (2001), le pilier central de la nouvelle éducation consiste justement à apprendre à aménager l'information et la communication.

Bien entendu, l'ajout des technologies émergentes dans le cursus enseignant n'est pas une obligation, mais en considérant la mission des établissements scolaires, qui est de préparer les futurs citoyens aux défis auxquels ils feront face en les socialisant, en les instruisant et en les rendant qualifiés (Desbiens et autres 2004), on comprendra qu'ils ont tout intérêt à intégrer de façon formelle et continue les technologies émergentes (Depover, Karsenti et Komis 2007). Le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport du Québec a d'ailleurs tenu compte de cet aspect puisqu'il a intégré dans ses programmes de formation une compétence demandant aux enseignants d'« intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de

l'enseignement et de développement professionnel » (Martinet, Raymond et Gauthier 2001, p. 101).

Pour l'enseignant de français langue seconde s'ajoute donc à la double tâche de transmettre sa langue et sa culture la responsabilité d'intégrer les technologies à son enseignement. Ces dernières lui apportent des avantages non négligeables, qui s'ajoutent à ceux que peuvent retirer ses étudiants, et dont il bénéficie par la bande. On peut par exemple penser à la flexibilité, tant dans le contenu abordé que dans le déroulement d'un cours, à l'accessibilité des contenus et à une variété de modes d'enseignement qui permettent au formateur de trouver celle qui lui convient (Grégoire, Bracewell et Lafférière 1996). Dans la perspective actionnelle privilégiée présentement en enseignement de langues secondes, les technologies émergentes peuvent servir de fil conducteur afin de consolider les connaissances des étudiants autour de la pratique. Poellhuber et Boulanger (2001) affirment en effet que les technologies représentent une option pertinente pour les enseignants qui cherchent à mettre leurs étudiants dans l'action.

On peut donc constater que les technologies émergentes proposent de nombreux avantages, tant pour les apprenants que pour les formateurs. D'ailleurs, le discours véhiculé par les enseignants à l'égard des technologies est généralement positif (Desbiens et autres 2004). Pourtant, de nombreuses études démontrent qu'il y a en réalité une faible culture des technologies émergentes en enseignement et que lorsqu'elles sont intégrées, c'est souvent de façon superficielle et purement fonctionnelle (par exemple, ajout d'hyperliens et de notes de cours en ligne). Plusieurs blâment le manque d'équipement, de soutien technique et de formation, mais les recherches de Cuban (1999 et 2001) ont démontré que ces obstacles, sans en diminuer l'importance, ne suffisent pas à expliquer le désistement des enseignants face aux technologies. Les défis viendraient plutôt de facteurs internes, propres à l'enseignant : le manque de temps, le sentiment d'incompétence technologique, le désintérêt, la crainte de voir ses compétences ébranlées face à des étudiants plus technophiles, l'anxiété face à un problème technique, voire la remise en question de son rôle dans la classe (Karsenti, Depover et Komis 2007). Ce dernier facteur de résistance est important à prendre en compte. À travers les technologies, le rôle de l'enseignant passe d'une fonction de maitre, de dépositaire du savoir, à celui de guide, de tuteur, d'accompagnateur, ce qui peut être difficile à accepter pour certains (Narcy-Combes 2005b).

Or, il faut se rappeler que le rôle de l'enseignant est crucial dans l'exploitation du potentiel cognitif des outils technologiques : « les échecs enregistrés dans le passé à propos de l'utilisation pédagogique d'outils à potentiel cognitif peuvent le plus souvent être attribués à la mise en œuvre par les enseignants d'approches pédagogiques traditionnelles. Au contraire, des approches plus créatives impliquant des tâches directement en rapport avec les intérêts des élèves et une médiation non directive de la part de l'enseignant conduisent généralement à des résultats beaucoup plus positifs » (Depover, Karsenti et Komis 2007, p. xxv).

Il est donc nécessaire d'adopter une démarche pédagogique cohérente et adaptée lors de l'utilisation de technologies émergentes en salle de classe. C'est seulement à ces conditions qu'elles révèleront leur plein potentiel. Comme le soulignent Salomon, Perkins et Globerson (1991), il faut que l'étudiant soit engagé activement dans sa démarche d'apprentissage avec les technologies, et ne doit donc pas être passif. Cette remarque vaut tout autant pour les enseignants.

On en serait donc à cette étape : développer une démarche pédagogique qui permettrait aux enseignants de se sentir à la fois encadrés et libres dans leurs pratiques. Critiqué ou louangé, il demeure que le manuel scolaire est un instrument de travail, qui justifie la présence de l'enseignant et qui le guide dans sa préparation de cours. Selon Vargas (2006), un bon manuel devrait contenir des savoirs fiables, proposer à l'enseignant une organisation didactique et pédagogique tout en le laissant libre dans sa démarche. Il semble donc logique d'apporter un support équivalent dans une approche d'intégration technologique, ce qui pourrait grandement soutenir les enseignants qui le souhaitent dans une exploitation réussie des technologies en salle de classe. Desbiens (2004) affirme d'ailleurs que la transformation du rôle des enseignants et des formes d'intervention doit être précédée ou s'accompagner d'une modification des théories implicites qu'ils possèdent déjà, ce qui indique bien tout le travail qu'il reste à faire afin de rendre l'intégration des technologies émergentes en enseignement efficace, utile et adéquate.

3.7. L'INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES ÉMERGENTES : TROIS RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Je souhaiterais maintenant présenter trois ressources technologiques qui peuvent être exploitées en salle de classe et qui seront utilisées à la fin du présent mémoire, dans un chapitre portant sur les propositions pédagogiques pour l'intégration citoyenne des immigrants.

Il s'agit du site web dédié, des documents authentiques sur Internet, ainsi que des productions web. J'en ferai ici une présentation succincte. Il y a bien entendu quantité d'autres ressources que j'aurais pu aborder (par exemple les logiciels dictionnaires ou encore les didacticiels), mais j'en ai choisi trois qui me semblent accessibles à la fois pour les étudiants et pour les enseignants et qui répondent aux besoins d'interactivité et de communication propres à l'enseignement du français langue seconde.

Site web dédié et outils complémentaires

J'entends par site web dédié un site web créé spécialement pour les besoins d'un cours, un portail pour la consultation d'autres ressources sur Internet, mais qui peut aussi servir de guide au sein d'une classe. C'est un bon point de départ pour l'enseignant qui souhaite intégrer les technologies émergentes dans son approche pédagogique, puisqu'une fois le site créé, il est possible de commencer en y ajoutant des éléments simples, par exemple des notes de cours ou des hyperliens. Par contre, il serait dommage de se limiter à ces potentialités techniques. Le site web permet une mise à jour directe et instantanée et, à travers les options de recherche généralement disponibles, une recherche simplifiée et rapide parmi les informations qui y sont répertoriées. Il permet aussi d'exploiter des données factuelles, à travers l'élaboration de fiches et la création d'hyperliens.

Un site web peut être fixe et donner d'emblée toute l'information à ses utilisateurs, ou dynamique et s'adapter au contenu d'un cours selon la progression d'une classe. La quantité d'outils qui peuvent y être greffés est astronomique et permet de réellement s'adapter aux besoins d'une classe. L'enseignant novice doit par contre prendre garde à ne pas se laisser emballer par toutes ces possibilités et doit éviter de noyer son site web dans une surabondance d'outils plus ou moins pertinents. C'est pourquoi je recommande l'utilisation d'un site web dynamique, qui permettra d'ajouter des éléments au fur et à mesure de la progression et des discussions et dont l'étudiant pourra prendre connaissance au rythme de ses apprentissages.

Cependant, pour un enseignant qui souhaite créer un site web, la tâche peut apparaitre ardue. Il aura besoin d'un site web facile à créer et à mettre à jour, qui soit convivial et simple pour les étudiants et qui convienne à la fois aux néophytes et à ceux qui sont familiers avec les technologies. N'étant souvent pas webmestre, il lui faut donc une maquette de site web dont il puisse adapter les contenus, sans avoir à modifier le contenant. Heureusement, la plupart des établissements scolaires offrent un soutien technique permettant aux enseignants de créer un

espace d'apprentissage en ligne. Il existe aussi des plateformes dédiées à la création de sites d'enseignement, tels Moodle ou WebCT.

L'exemple de Moodle

Moodle est une plate-forme d'apprentissage en ligne créée dans le but de permettre aux enseignants de présenter des ressources et des outils pédagogiques sur Internet. De plus en plus populaire, Moodle est actuellement utilisé dans plus de 200 pays et traduit en près de 90 langues. Comme il s'agit d'une plate-forme en code source libre, il est à prévoir qu'elle s'adaptera aux besoins des enseignants et que son développement ne peut que se bonifier. Son utilisation est gratuite, mais il est de la responsabilité de chaque institution ou organisme de l'intégrer et de l'arrimer à ses propres systèmes informatiques puis d'en assurer la viabilité et le soutien par une équipe de techniciens. Il faut dire d'emblée que Moodle est une plate-forme assez ergonomique et qu'elle offre des fonctions de base suffisamment intuitives pour que, une fois installée par un technicien, on puisse se débrouiller seul la plupart du temps, ou encore en cherchant dans le guide d'utilisation ou dans la très riche communauté Moodle, qui propose des forums d'aide bien garnis.

Il est bien sûr possible d'y joindre des documents de tous genres : Word, PDF, Excel, hyperliens, etc. Le site peut donc se limiter à être une microbibliothèque consacrée à un thème précis, où on peut déposer les documents relatifs au cours (plan de cours, exercices). Ceci permet d'économiser les frais de photocopies ainsi que les pertes de dossiers. Il est aussi possible d'ajouter des hyperliens, qui complètent ce qui a été abordé en classe (tant du point de vue académique que social ou culturel), une excellente façon de proposer de nouveaux outils aux étudiants et d'ouvrir leurs perspectives tout en leur laissant l'autonomie nécessaire dans l'exploitation de ces ressources. Ces deux options (le dépôt de documents et l'ajout de liens Internet) sont effectivement un bon point de départ pour se familiariser avec Moodle et pour entreprendre en douceur l'élaboration d'un site web dédié. Cependant, avec toutes les possibilités qu'offre Moodle, il serait dommage de se limiter à ces seules fonctions.

Les évaluations (examens, devoirs) peuvent s'effectuer sur Moodle, à travers des tests administrés en ligne. On peut y ajouter une panoplie de garde-fous pour s'assurer de la validité d'un test : limite dans le temps, code d'accès secret, impossibilité d'accéder à d'autres pages Internet, tentatives restreintes de réponses, mélange de l'ordre des questions, etc. Le format des questions est assez diversifié (choix de réponses, appariement, réponses courtes, réponses

à développement et autres) et celles-ci peuvent inclure, en plus du texte et des images, des documents audios ou vidéos, ce qui permet une évaluation plus complète et variée que le traditionnel examen papier. Certains types de questions (appariement, choix de réponses, vrai ou faux) seront automatiquement corrigées et les notes rapportées directement dans le tableau de notes des étudiants. Pour les réponses exigeant une correction manuelle, le plus grand avantage réside sans doute dans la possibilité d'y joindre des rétroactions de groupe ou personnalisées. Les évaluations en ligne permettent aussi à l'étudiant d'y accéder en tout temps une fois le test complété et évitent la perte de documents.

Moodle propose un large éventail de ressources complémentaires. Chaque étudiant peut créer en quelques secondes un blogue public, et en classe de langue, c'est un outil particulièrement intéressant à exploiter à la fois pour développer les compétences rédactionnelles et un esprit communautaire. Les forums de discussion sont une autre façon de parvenir à ces fins et d'animer des conversations libres tout en sondant les intérêts des étudiants. L'enseignant peut aussi créer un forum d'annonces destinées à tous les étudiants (on peut y forcer l'inscription et ils recevront un courriel à chaque nouveau message). Moodle offre une option de clavardage, permettant à un étudiant de communiquer avec un autre ou encore avec l'enseignant si les deux se retrouvent en ligne au même moment. On peut tirer parti de cette option en donnant des rendez-vous aux étudiants (par exemple, l'enseignant est toujours disponible à une heure précise pour répondre aux questions) et individualiser leur parcours tout en les rendant responsables de leur apprentissage.

Trois autres types d'activités sont intéressantes à exploiter dans le cadre de cours de langue : les sondages, les glossaires et les wikis. Regroupées par thèmes, ces ressources sont très simples d'utilisation. Par exemple, le glossaire, qui peut comprendre du texte, des images, des documents audios et vidéos, peut être mis à jour par chaque étudiant et forme un dictionnaire personnalisé et intuitif, incluant une zone de recherche et une présentation en ordre alphabétique. Les wikis fonctionnent sous le même principe que le populaire Wikipédia : chaque participant ajoute sa contribution à un article et on peut discuter de la pertinence de l'ajout d'informations. Bien exploitée, cette ressource est un exemple parfait d'une personnalisation du parcours et du développement de l'autonomie. Enfin, Moodle peut dresser un rapport complet des activités de chaque étudiant sur le site, ce qui permet de superviser leurs efforts d'apprentissage. Ces rapports peuvent être utiles pour déterminer si une section est populaire et si elle est bien exploitée. De plus, ils permettent de cibler l'engagement véritable et concret d'un étudiant dans son processus d'apprentissage.

La conception même de la langue n'est plus uniquement limitée à l'apprentissage de ses règles linguistiques, mais est devenue un outil de communication indissociable de la dimension culturelle qu'elle véhicule. L'accent n'est plus mis sur l'application de normes, mais sur la démarche entreprise par l'apprenant pour construire son discours et transmettre des messages selon le contexte, le contenu et l'interlocuteur. L'utilisation d'un site web dédié est donc une façon d'atteindre tous ces objectifs à travers des activités exploitant les technologies émergentes tout en permettant à l'enseignant de les regrouper sous une plate-forme simple. Dans le cadre de la réalisation de matériel pédagogique visant l'intégration linguistique et citoyenne des immigrants, le site web permet de proposer des fiches d'information à jour et dynamiques. De plus, les nombreuses fonctions d'un site web offrent la possibilité d'échanger, de partager et de bonifier ces fiches et donc d'en enrichir le contenu.

L'utilisation de documents authentiques sur Internet

L'utilisation de documents authentiques fait partie de l'enseignement des langues depuis des décennies, en fait depuis l'apparition de l'approche communicative, et se poursuit avec l'arrivée de la perspective actionnelle. On entend par document authentique une production qui n'est pas destinée à l'enseignement proprement dit et qui est utilisée normalement par les locuteurs natifs. Son sens n'est donc pas détourné ni construit en fonction d'un public apprenant. L'intérêt de son utilisation en classe de langue est qu'elle permet d'étudier le langage dans un contexte social et culturel et d'en étudier la part d'implicite (Narcy-Combes 2005b). Les documents authentiques traditionnellement utilisés en français langue seconde peuvent se diviser en deux parties. La première présente des documents d'ordre professionnel, technique ou administratif, par exemple un bail, un manuel d'utilisation ou des formulaires. La seconde est plus ludique et propose des articles de journaux, des pièces de théâtre, des chansons, etc.

Internet autorise un accès encore plus large et démocratique aux documents authentiques, en plus d'en varier la provenance et le format. L'inclusion de productions authentiques puisées sur la toile en enseignement du français langue seconde permet d'approfondir à la fois les informations plus factuelles abordées en classe, mais aussi les aspects culturels, qui peuvent être identifiés puis analysés (par exemple à partir de documents vidéos). À ce sujet, les intervenants en francisation sont d'avis que le recours aux médias est une avenue intéressante

pour mettre en contexte les valeurs de la société et pour mettre en relief le décalage entre une conception idéalisée et la réalité (Jacquet 2000). On peut donc constater qu'une certaine réflexion a été amorcée par les formateurs, qui recourent déjà à des documents puisés sur Internet. Les types de productions disponibles sur le web sont très variés :

- L'image : c'est un élément stimulant et motivant, qui peut être compris par tous, qui a une portée universelle et dont la compréhension dépasse les barrières linguistiques. Les images disponibles sur la toile peuvent être fixes ou animées, il peut s'agir de photographies ou de dessins, de cartes, de pictogrammes, de symboles, de graphiques...

- L'écrit : on le retrouve partout, dans un site web, dans un article, sur les blogues, à travers les courriels, etc. Il peut présenter une variété de registres linguistiques, et l'étude de sa forme et de son contenu permet un apprentissage à la fois linguistique, discursif et culturel d'une langue. C'est probablement la catégorie de documents authentiques la plus exploitée.

- L'audio : de plus en plus populaire sur Internet, on peut retrouver des documents audios sous forme de chansons, bien entendu, mais aussi sous la forme de baladodiffusion, ou *podcast*. Le support audio comporte de grands avantages : il présente un modèle de prononciation qui peut être répété à l'infini et propose un modèle de transmission de l'information, donc de communication. Il offre aussi la possibilité de pallier à l'insuffisance du temps d'exposition à la langue (Narcy-Combes 2005b).

- La vidéo : elle combine les caractéristiques de l'audio à celles de l'image. La richesse des documents vidéos disponibles en fait une ressource particulièrement intéressante à utiliser : qu'il s'agisse de bulletin de nouvelles, de publicités, de documentaires, de films, de téléséries, de webisodes ou de vidéocast, le choix est vaste, tout comme la qualité et la durée de ces productions. Elle permet un enrichissement à la fois linguistique et culturel et est perçue comme étant attrayante par l'étudiant. De plus, elle offre à l'utilisateur la possibilité d'en faire une lecture subjective, qui lui est personnelle, et sociale, qui est propre à la culture du document (Narcy-Combes 2005b).

Tous ces supports sont bien entendu disponibles sans devoir passer par les technologies émergentes et on utilisait l'audio, le texte et la vidéo bien avant la démocratisation d'Internet. La

disponibilité et la variété ne sont pas les seuls atouts du web. Il faut aussi compter sur l'aspect interactif d'Internet, qui permet un contact immédiat, sans filtre et illimité avec la culture. La dimension interactive offre la possibilité à chaque étudiant de personnaliser son apprentissage (par exemple en réécoutant un extrait autant de fois que nécessaire à sa compréhension), mais aussi à chaque enseignant de s'adapter à l'hétérogénéité de sa classe. Enfin, l'interactivité que suppose les technologies émergentes met l'apprenant dans l'action et sollicite autant ses perceptions visuelles, auditives que kinesthésiques, ce qui rend l'apprentissage plus concret (Narcy-Combes 2005b). Enfin, l'accès aux documents disponibles permet d'établir une forme d'égalité dans le rapport au savoir qui modifie les relations au sein d'une classe : un enseignant peut ignorer une information qui sera connue par un étudiant et validée par Internet, ce qui peut générer d'intéressantes discussions.

Je tiens ici à rappeler l'importance d'utiliser les technologies émergentes dans un contexte pédagogique qui fait l'objet d'une réflexion de la part de l'enseignant; dans le cas contraire, l'exploitation d'Internet ne demeure qu'un support comme un autre et ses possibilités ne sont pas pleinement exploitées. Dans le cas des documents authentiques, le défi à la fois pour l'enseignant et pour l'apprenant est de repérer, d'extraire et d'utiliser, parmi la masse d'informations à traiter, celles qui sont en adéquation avec le contexte culturel et social à l'étude (Depover, Karsenti et Komis 2007). D'où l'importance pour l'enseignant de bien guider ses étudiants à travers leur cheminement afin de conserver un fil directeur qui mène à l'atteinte des objectifs fixés; l'utilisation d'un site web dédié, comme présenté dans la section précédente, aide grandement à garder le cap sur les dimensions les plus importantes en classe tout en permettant un partage ouvert d'informations supplémentaires.

Les productions en ligne : source d'interaction et d'intégration

Les productions en ligne permettent à l'étudiant d'atteindre un double objectif : produire un artéfact qui fait état à la fois de sa compréhension du français et d'un sujet donné, et le partager avec les membres d'une communauté, qu'elle soit restreinte ou non. La production en ligne démontre la motivation de l'étudiant à apprendre, à comprendre et à partager et, particulièrement dans le cas de l'immigrant, lui offre la possibilité de prendre sa place dans une culture spécifique en participant à un échange d'opinion ou d'information. Il s'agit d'un exemple très concret d'utilisation des technologies de communication qui ouvre la salle de classe et la

relie à la société. On peut diviser les productions en ligne en deux catégories : les microproductions et les macroproductions.

Les microproductions supposent une participation de courte durée : c'est le cas par exemple de la participation à un forum en ligne, de la rédaction d'un courriel, de la signature d'une pétition électronique, de la participation à divers réseaux sociaux ou encore de l'ajout d'un commentaire à la suite de la lecture d'un article. Quant aux macroproductions, elles englobent des publications de plus grande envergure et exigent généralement une connaissance un peu plus approfondie des technologies de communication. Il s'agit par exemple du portfolio en ligne, de la création d'un site web, de la publication d'un blogue ou encore de la mise en ligne d'une baladodiffusion ou d'un vidéo.

Ces productions ne sont pas synonymes d'un travail moins exigeant et elles impliquent au contraire l'exploitation de compétences précises : compréhension du message et de l'intention, esprit de synthèse, vulgarisation, structure des idées. Elles sont très populaires sur le web et peuvent être intégrées dans une discussion (par exemple dans le cas de commentaires accompagnant un article de journal) présentant des points de vues divers, amenés par des participants qui ne font pas partie du cercle fermé de la salle de classe. Par exemple, les réseaux sociaux, par leur spécificité, se limitent à une communauté restreinte, généralement connue de l'individu. Mais il existe plusieurs autres moyens de communication qui rejoignent un ensemble plus vaste de la société québécoise, regroupée selon divers intérêts : il y a par exemple de grandes communautés de mères, d'écologistes, de passionnés de jeux vidéos qui communiquent via les forums de discussion. Les blogues sont souvent reliés entre eux, chaque propriétaire de blogue ajoutant des liens vers les autres blogues qu'il lit.

En salle de classe, l'utilisation de productions en ligne est particulièrement intéressante, parce qu'elles exigent peu de manipulation technologique et qu'elles peuvent être aisément supervisées et suivies par l'enseignant. Elles permettent enfin de constater la progression de l'étudiant, tant au niveau de sa connaissance de la langue que de son appropriation de la culture de sa société d'accueil.

L'exemple du blogue

Le blogue a connu un essor important au cours des dernières années. Sorte de petit site web constitué d'une série de billets le plus souvent écrits, auxquels on peut ajouter tout type de document multimédia (audio, vidéo, hyperliens, images, etc.) et présentés du plus récent au plus ancien, il se rapproche du journal de bord et son accès peut être public ou privé (Maga 2008). Du photographe au journaliste, de l'entreprise au politicien, de la mère de famille à l'adolescent, de plus en plus de personnes participent au phénomène du blogue, que ce soit en en possédant un ou en en lisant de façon épisodique ou périodique. On retrouve donc sur Internet une importante variété de blogues et cette popularité provient de deux principales caractéristiques. La première est la facilité de création et d'entretien du blogue, qui possède souvent une interface très conviviale – souvent même plus simple que l'utilisation du courriel, et qui a démocratisé la publication sur Internet. La seconde est la possibilité de commenter chaque billet (lorsqu'un blogue est public); cette option alimente tant le rédacteur, qui est motivé par la présence active de lecteurs sur son blogue, que les lecteurs, qui deviennent une communauté interagissant sur des thèmes communs.

Selon Bachand (2009), les avantages qu'apportent le blogue en enseignement sont nombreux, tant au niveau technique (facilité de publication, d'archivage, de mise en page, d'intégration de divers médiums), motivationnel (appropriation à la fois du processus et de l'outil par l'étudiant, responsabilisation, élaboration de contenus centrés sur les propres intérêts de l'apprenant), communicationnel (communication asynchrone permettant une réflexion, interactivité avec les pairs nourrissant cette même réflexion, partage) que linguistique (formalisation des idées par l'écrit, choix de registre de langue lors de la rédaction de billets et de commentaires, développement de l'esprit critique).

De l'apport des médias en tant qu'agents de socialisation à l'utilisation des technologies en classe de FLS, j'ai, au cours du présent chapitre, traité des technologies de communication en enseignement. Je réutiliserai ces éléments dans le dernier chapitre, lorsque j'élaborerai des propositions pédagogiques pour l'intégration citoyenne des immigrants au Québec. Mais la conception de matériel doit avoir de solides bases : c'est pourquoi j'ai cherché à savoir s'il existait déjà du matériel destiné aux immigrants qui visait à la fois leur intégration langagière et citoyenne.

4) UN MANUEL D'ÉDUCATION CITOYENNE

J'ai démontré précédemment qu'il y avait eu une nette évolution dans les politiques d'intégrations gouvernementales au cours des vingt dernières années. L'approche interculturelle qui est aujourd'hui valorisée par le gouvernement québécois vise à intégrer tous les membres de la société, qu'ils soient ou non immigrants, afin que tous participent activement au développement économique, politique, culturel et social du Québec. J'ai établi qu'il y avait eu un changement dans le type d'immigrants que le Québec accueille. De nos jours, les immigrants sont davantage scolarisés, ont une meilleure connaissance du français et proviennent principalement de l'immigration économique.

Parallèlement à ces changements dans le portrait migratoire du Québec, j'ai abordé l'importance grandissante des technologies émergentes en communication dans le domaine de l'éducation qui pouvaient être appliquées en enseignement du français langue seconde. J'ai établi que les enseignants manquaient de ressources et d'encadrement afin d'intégrer efficacement les technologies de communication en salle de classe. Enfin, j'ai expliqué qu'il y avait eu une modification dans l'approche même de l'enseignement du français langue seconde au cours des dernières années; l'approche communicationnelle a été remplacée par la perspective actionnelle, qui demande aux étudiants d'apprendre à travers des actions concrètes qui s'établissent en lien avec leur société d'accueil.

Mon parcours universitaire et mon intérêt pour les technologies de communication m'ont tout naturellement amenée à les intégrer dans mon enseignement de français langue seconde aux immigrants. J'ai expérimenté plusieurs types d'activités basées sur l'utilisation de ces technologies et j'ai été à même de constater leurs impacts positifs sur les connaissances et sur la motivation de mes étudiants, ce qui me porte à croire qu'il est nécessaire de proposer aux enseignants une démarche adéquate pour leur permettre d'intégrer efficacement les technologies à leur classe de FLS.

Pour ce qui est du contenu visant l'éducation citoyenne des immigrants, j'ai une interprétation personnelle de ce qu'est la culture québécoise, mais pour m'assurer de transmettre des informations complètes et surtout consensuelles à mes étudiants, je dois pouvoir compter sur des sources externes. J'ai donc débuté mes recherches afin de voir s'il existait un manuel d'enseignement me permettant d'intégrer cette approche citoyenne à l'intérieur de mes pratiques pédagogiques, idéalement un manuel scolaire adapté à ma clientèle d'étudiants. L'analyse systématique de ce manuel, en regard de mes intérêts de recherche, sera le cœur de ma démarche méthodologique.

La raison pour laquelle je souhaite m'appuyer sur un manuel scolaire, c'est d'abord pour m'en servir en tant que référence pédagogique. C'est aussi parce que le manuel permet une certaine uniformisation des contenus d'enseignement, ce qui me semble primordial lorsque l'on cherche à transmettre des informations aussi diversifiées et codées que celles qui cherchent à rendre compte de l'identité culturelle. Comme l'affirment Condei, Dufays et Lebrun (2006, p. 6) : « analyser les divers manuels d'apprentissage de la langue (seconde ou étrangère) d'une société donnée, c'est donc tracer un portrait de cette société elle-même et du type d'élève qu'elle entend former ».

La production de manuels d'enseignement du français langue seconde est relativement jeune au Québec et ne débute que dans les années 1960. Avant cela, les ouvrages scolaires provenaient de la France et les référents culturels étaient ceux de l'Hexagone. La Révolution tranquille du Québec a amené l'affirmation de l'identité culturelle québécoise et on a vu naître les premiers manuels qui tentaient de rendre compte de ce changement. Mais c'est surtout à partir de l'adoption de la loi 101 en 1977 qu'apparaît une explosion de manuels destinés à l'aide à l'apprentissage du français chez les immigrants. Il faut d'ailleurs préciser qu'à l'époque, et c'est encore le cas aujourd'hui, la plupart des ouvrages scolaires étaient destinés aux enfants et aux adolescents (Cordier-Gauthier 2007). La diversité de profils des apprenants adultes — scolarisés ou non, professionnels ou non, ayant ou non une base en français, ayant ou non du temps pour l'apprendre — fait qu'il est ardu de créer un soutien pédagogique unique, qui conviendrait à tous.

Selon les établissements scolaires et les cours proposés, les enseignants (dont ceux en francisation du MICC) sont généralement libres de développer leur propre contenu pédagogique et peuvent choisir parmi le matériel déjà existant, que celui-ci soit ou non conçu au Québec. Par

exemple, la collection *Clé internationale,* qui provient de la France, pays qui a une grande tradition d'enseignement du français langue seconde pour les immigrants, est fréquemment utilisée par les enseignants d'ici. Bien évidemment, même si les objectifs langagiers sont sensiblement les mêmes (les règles grammaticales enseignées en France sont les mêmes qu'au Québec), ces ouvrages ne répondent toutefois pas à mon projet d'intégration sociale, citoyenne et culturelle du Québec.

Plusieurs collections et manuels destinés à un public adulte ont tout de même été développés au Québec, par exemple le *Français sans détours* (Laplante-L'Hérault et Thibodeau 2001 et 2003), *En avant la grammaire* (Garcia 2002 et 2006; Garcia et Chrétien, 2007), *Le français langue seconde par thèmes* (Cardinal, 2008) et plusieurs ouvrages développés à l'Université Laval.

Dans ma quête d'un manuel scolaire d'éducation citoyenne, je voulais trouver un ouvrage qui respecte des critères bien précis :

- Un guide d'enseignement du français langue seconde (je ne souhaite pas me limiter à un cahier d'exercices);
- Le public étudiant ciblé doit être des adultes déjà scolarisés (l'enseignement aux jeunes ou aux analphabètes requiert une approche complètement différente au niveau des outils, des ressources et des compétences de la part des enseignants);
- Le document choisi doit avoir été conçu au Québec;
- Enfin, il devait contenir suffisamment d'informations sur le Québec pour permettre à l'enseignant de transmettre les composantes nécessaires à une intégration citoyenne et sociale.

En raison de ces critères, plusieurs ouvrages ont été mis de côté d'office et la liste de documents restants est vite apparue assez restreinte. La collection *Québec Atout* a semblé le choix le plus évident, parce que ce matériel vise la maîtrise des objectifs de formation prescrits par le programme général d'intégration linguistique du MICC ainsi que l'acquisition d'une compétence de communication dans un grand nombre de situations de la vie courante et qu'il fournit une approche intégrée et concrète de la formation linguistique et citoyenne (Vermette

2000). Créée en 1995 à la suite d'une commande gouvernementale et utilisée par le MICC dans les cours de francisation, il s'agit sans nul doute de la documentation la plus pertinente. *Québec Atout* est une collection d'envergure qui comprend huit modules d'enseignement bien détaillés. Cette collection est utilisée à travers la province dans les centres de francisation du MICC. *Québec Atout* ne peut toutefois être réutilisé dans les autres institutions et organismes, puisqu'il est exclusivement réservé à l'usage des enseignants en francisation du MICC. Cependant, le modèle de conception correspond tout à fait à ce que je recherche, soit un guide qui conjugue l'enseignement du français, la compréhension de la culture québécoise et l'intégration à la société d'accueil, et j'ai estimé qu'il pouvait me servir de base pour la conception de matériel pédagogique dont le niveau correspond à mes attentes.

J'ai donc choisi d'axer ma démarche méthodologique sur l'analyse des modules d'enseignements de français langue seconde *Québec Atout* afin de déterminer si son contenu pouvait être pertinent et servir de base à l'expérimentation d'un enseignement destiné à des immigrants dont le niveau de connaissance du français est dit intermédiaire. Dans le cas contraire, je souhaite déterminer ce qui pourrait être amélioré et voir comment il serait possible d'intégrer les technologies de communication dans une méthode d'enseignement qui pourrait s'inspirer de *Québec Atout.* C'est donc cette démarche que je présente dans le prochain chapitre.

5) LA MÉTHODOLOGIE

Le présent chapitre présentera les catégories à partir desquelles j'analyserai le matériel pédagogique *Québec Atout*. Mais avant d'aborder la manière dont j'entends procéder à cette analyse, il importe de s'attarder à la notion de culture dans le domaine de l'enseignement du français langue seconde.

5.1. LA CULTURE EN ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE SECONDE

Avant de déterminer quelles seraient les catégories sur lesquelles porterait l'analyse de *Québec Atout*, il m'a fallu définir ce que comprenait cette notion de culture. À travers l'enseignement d'une langue, la transmission d'une culture est toujours forcément intégrée, de façon plus ou moins explicite, que ce soit à travers les informations, les textes, les attitudes ou les moyens de communication utilisés pour enseigner. Dans le cadre d'une langue seconde, qui vise expressément l'apprentissage d'une langue afin de l'utiliser dans la vie courante, l'apprentissage de la culture devient non seulement en partie explicite, mais aussi essentiel. Dans ce cadre, il devient nécessaire, comme l'affirme Narcy-Combes (2005b), de constituer une base théorique consensuelle afin de fonder cet enseignement sur autre chose que le hasard et l'intuition personnelle. Il importe aussi de garder à l'esprit que la langue d'un peuple est très liée à sa culture, ce qui explique d'ailleurs en partie les problèmes de compréhension entre francophones de différentes régions du monde. Cette approche de l'enseignement, qui intègre l'aspect culturel, permet entre autres d'associer des fonctions purement linguistiques à des fonctions communicatives et culturelles qui permettront une réelle implication de l'apprenant dans la langue qu'il tente de s'approprier (Dumont 2008).

Depuis l'élaboration de *Québec Atout*, une ressource importante a été créée : le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Il s'agit d'un ambitieux document, publié en 2001 par le Conseil de l'Europe, qui vise à établir clairement les éléments communs à atteindre lors des étapes successives de l'apprentissage d'une langue seconde ou étrangère.

Devenu une référence dans le monde de l'enseignement des langues, le projet évoque par ailleurs la nécessité de relier dimension culturelle et intégration linguistique. Le CECRL met l'accent sur l'acquisition de compétences sociolinguistiques (par exemple les règles de politesse et les tours de paroles, dans lesquelles les variantes culturelles ont une grande influence) et de savoirs socioculturels (par exemple le langage du corps et les comportements ritualisés) (Richer 2007).

Au Canada, le Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens (une initiative fédérale de Citoyenneté et Immigration Canada) propose une échelle de compétences comparable, qui a été mise à jour en 2006. Bien que la dimension culturelle y prenne une place moins prégnante que dans le CECRL, on y retrouve tout de même de nombreuses références à l'aspect culturel de l'apprentissage d'une langue seconde, par exemple reconnaître et appliquer les normes sociolinguistiques et les conventions socioculturelles.

Enfin, ici au Québec, le MICC présente dans son *Programme d'intégration linguistique pour les immigrants* (dans lequel s'inscrivent les cours de francisation, où *Québec Atout* peut être utilisé) un objectif principal visant à favoriser l'intégration sociolinguistique et culturelle des personnes immigrantes ainsi que leur participation active et éclairée à la vie sociale, économique et culturelle de la société québécoise (MICC 2010b). Le programme de francisation vise ainsi à rendre les immigrants qui y participent capables entre autres de :

- communiquer dans des situations de la vie quotidienne et de développer l'usage du français dans divers contextes de participation à la vie sociale, communautaire, familiale et professionnelle;

- se familiariser avec les valeurs, attitudes et comportements dans divers milieux de la vie québécoise et comprendre les codes culturels, politiques et économiques du Québec afin d'être en mesure d'exercer ses droits et responsabilités de citoyen (MICC 2010c).

On peut donc constater que l'intégration de nombreux aspects socioculturels dans l'apprentissage d'une langue seconde est généralisée à travers ce champ d'enseignement et qu'il est même mis de l'avant par le gouvernement québécois comme étant une dimension essentielle à l'intégration de ses immigrants. À partir du moment où on considère une langue comme un moyen de communication, des compétences culturelles doivent être développées

afin de communiquer efficacement. Or, le terme « culture » devient un fourre-tout terminologique et on constate qu'il existe à peu près autant de définitions qu'il existe de disciplines.

De manière large, j'ai adopté dans le cadre de cette recherche, à l'instar de Marie-Françoise Narcy-Combes (2005), une approche plus anthropologique, à travers la définition qu'en donne Goodenough : la culture d'une société est constituée de tout ce que l'on a à connaître ou à croire pour se comporter de façon acceptable aux yeux des individus qui en font partie. Cette interprétation a l'avantage de tenir compte à la fois de la culture qui caractérise et délimite un peuple, mais aussi de l'importance de l'aspect communicatif qui y est imbriqué.

Quant aux éléments qui composent cette culture, j'utiliserai la terminologie développée par Simmel et reprise par Stewart et Bennet (1995), qui la divisent en deux : une culture subjective, soient les valeurs, les schémas de pensées et les aspects psychologiques et une culture objective, qui englobe les institutions et les productions qui en découlent, par exemple le système politique, économique ou les arts. J'ajoute enfin la classification de Byram (1992), qui affirme qu'une culture couvre trois domaines : un premier dit idéologique (déjà couvert par la définition de Stewart et Bennet et qui contient les valeurs), un second, intitulé domaine documentaire, et un dernier, le domaine social. Ces deux derniers ont l'intérêt de couvrir de façon un peu plus large les informations implicites relatives à une région, tels l'histoire et la géographie (domaine documentaire) ainsi que le mode de vie et les interactions verbales et non verbales (domaine social).

Présentée de manière schématique, la prise en compte de ces dimensions se résumerait ainsi :

Culture : ce que l'on a à connaître ou à croire pour se comporter de façon acceptable aux yeux des individus qui en font partie (Goodenough)
Culture subjective (Stewart et Bennet) et **domaine idéologique** (Byram)

Valeurs, schémas de pensées et aspects psychologiques

Culture objective
(Stewart et Bennet)

Institutions et productions qui en découlent

Domaine documentaire (Byram)

Informations implicites relatives à une région (histoire, géographie, etc.)

Domaine social
(Byram)

Mode de vie, interactions verbales et non verbales

5.2. LES CINQ CATÉGORIES D'ANALYSE

C'est donc à partir de ces composantes conceptuelles que j'ai élaboré les catégories d'analyse qui me serviront lors de l'analyse de la collection *Québec Atout.* Cinq catégories sont proposées :

a) les valeurs québécoises (domaine idéologique et culture subjective);

b) ses institutions (domaine documentaire et culture objective);

c) ses codes communicationnels (domaine social et culture subjective);

d) le portrait du Québec (domaine documentaire et culture objective);

e) l'interprétation et l'appropriation, qui relèvent plutôt du réinvestissement concret de l'immigrant dans sa société d'accueil.

La dimension d'éducation citoyenne de *Québec Atout* sera donc analysée à partir de ces cinq catégories, à la lumière de la documentation suivante, qui présente et qui définit l'intégration culturelle et citoyenne souhaitées chez les immigrants :

- Les sites web gouvernementaux du MICC et Portail Québec, pour les dimensions se rapportant directement au Québec (valeurs, institutions et portrait du Québec) ;

- Le Cadre européen commun de référence en langues, pour les dimensions qui se rapportent davantage à l'apprentissage communicationnel et à l'intégration de la culture (codes communicationnels, interprétation et appropriation).

a) Première catégorie : les valeurs québécoises

Cette catégorie comprend toutes les références aux valeurs propres à la société québécoise. Il est essentiel de présenter cette dimension, qu'on retrouve déjà dans la collection *Québec Atout* sous le libellé « D'un commun accord », tout simplement parce que reconnaître, accepter et intégrer les valeurs d'une société est indissociable de la définition même de l'intégration. La sensibilisation aux valeurs qui font un consensus dans une société donnée, qu'elles soient ou non contraignantes (c'est-à-dire qu'elles impliquent l'implantation et le respect de certaines mesures, règlements ou lois), fait partie des compétences civiques à développer pour jouer pleinement un rôle de citoyen (Audigier 2000).

C'est probablement l'accord de réciprocité le plus important dans un processus d'immigration, particulièrement pour la société d'accueil. Au Québec, cela est d'autant plus important que la langue française fait partie de ces valeurs affirmées comme communes. D'ailleurs, dans son *Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*, le gouvernement du Québec stipule que l'immigration est un contrat moral qui lie ses immigrants à certains principes directeurs. On sait qu'il s'agit d'une corde sensible pour tout pays qui accueille des immigrants – on n'a qu'à penser aux houleux débats sur les accommodements raisonnables qui font rage depuis quelques années, ici comme ailleurs. Il est de la responsabilité de chaque société d'énoncer clairement quelles sont ses valeurs et comment elles sont mises en application, à travers des lois, des institutions, des chartes ou encore des attitudes citoyennes. De même, il est de la responsabilité de chaque immigrant de bien comprendre ces valeurs et de veiller à ce que ses comportements soient en accord avec ces dernières.

Les valeurs du Québec aujourd'hui

En 2008, le ministère de l'Immigration et des communautés culturelles publie les valeurs communes du Québec à travers ses trois sites web :

1- le site du ministère, avec les plans stratégiques, les plans d'action et les informations relatives au ministère[6];

[6] www.micc.gouv.qc.ca

2- le site Immigration-Québec, qui s'adresse aux immigrants potentiels, futurs ou déjà installés[7];

3- et enfin, le site Québec Interculturel, qui s'adresse à la population en général et qui vise à sensibiliser à la diversité ethnoculturelle et à lutter contre la discrimination) [8].

Ce besoin d'affirmer ses valeurs, tant pour les nouveaux arrivants que pour la société d'accueil, témoigne d'une certaine volonté de mieux les définir et de les rendre plus explicites. Voici un résumé des sept valeurs communes du Québec telles que définies par le MICC (2010d) et qui devraient se retrouver dans du matériel pédagogique actuel visant l'éducation citoyenne des immigrants :

- **Parler français, une nécessité** : Le français est la langue officielle du Québec, elle est la langue à utiliser dans les domaines publics et elle est essentielle à l'intégration personnelle et professionnelle de tout immigrant. C'est un symbole d'appartenance à la société québécoise et on insiste sur l'importance de la préserver et de la promouvoir.

- **Une société libre et démocratique** : La seconde valeur en importance est la liberté démocratique, particulièrement le droit à la liberté d'expression et à l'égalité des personnes et on mentionne que le système politique repose sur la participation des citoyens. Enfin, l'expression de comportements haineux de toute nature n'est pas tolérée.

- **Une société riche de sa diversité** : Le Québec tient compte de sa diversité, qu'elle soit linguistique, ethnique ou culturelle et favorise et encourage les échanges entre ses citoyens. Chacun est libre de choisir ses opinions, sa religion et son style de vie, dans le respect des droits d'autrui.

- **Une société reposant sur la primauté du droit** : Le Québec est une société démocratique basée sur la primauté du droit. Toutes les personnes sont égales en valeur et en dignité et ont droit à une égale protection de la loi, quelles que

[7] www.immigration-quebec.gouv.qc.ca

[8] www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca

soient leurs convictions. La discrimination sur la base par exemple de la race, du sexe, de la religion, de l'orientation sexuelle ou de l'état civil est interdite.

- **Les pouvoirs politiques et religieux sont séparés** : L'État québécois et ses institutions (dont les écoles publiques) sont laïques. Leurs décisions et leurs actions sont indépendantes des pouvoirs religieux.

- **Les femmes et les hommes ont les mêmes droits** : Les femmes et les hommes sont égaux. Ils ont les mêmes droits et les mêmes obligations. Peu importe leur état civil (conjoints de fait, union civile ou religieuse), les conjoints ont les mêmes droits légaux et les mêmes responsabilités parentales.

- **L'exercice des droits et libertés de la personne se fait dans le respect de ceux d'autrui et du bien-être général** : Tous les droits et libertés des citoyens doivent s'exercer dans le respect de l'ordre public et du bien-être général de la population. La liberté d'expression, le droit à l'égalité entre les personnes et le respect des différences prennent une grande place au sein de la société québécoise.

La première catégorie d'analyse de la collection *Québec Atout* portera donc sur l'identification des valeurs qui y sont véhiculées afin de, si nécessaire, actualiser le contenu de matériel pédagogique axé sur l'éducation citoyenne des nouveaux arrivants.

b) Deuxième catégorie : les institutions, les réglementations et les OSBL

Les institutions, les règlements et les OSBL sont le reflet concret et pragmatique des valeurs de la société : par exemple, le Québec s'est doté d'une Charte des droits et libertés de la personne, en réponse à son besoin de concrétiser ses valeurs et de déterminer dans quelles mesures elles doivent être appliquées et les institutions judiciaires veillent à leur mise en application. Il est donc important que l'immigrant soit au fait de ces institutions, que ce soit pour se conformer aux règles établies ou encore pour utiliser les ressources disponibles qui sont à sa portée.

Par institutions, j'entends les formes et structures politiques ou sociales qui sont établies par la loi ou la coutume et qui relèvent notamment du droit public. Dans cette section seront donc comptabilisées les activités et les informations se rapportant au contexte démocratique

québécois : politique, lois, chartes, codes juridiques, établissements en place, organismes, etc. Sur le site web de Portail Québec[9], qui se veut le point d'entrée des Québécois souhaitant accéder aux renseignements, aux programmes et aux services du gouvernement provincial, on retrouve la répartition suivante des diverses institutions de la société québécoise :

1. **Les institutions se rapportant au cadre politique**, comprenant l'organisation des pouvoirs, par exemple l'Assemblée nationale, le pouvoir et les instances municipales. On pourrait aussi s'attendre à trouver dans cette section les partis politiques, les procédures relatives aux élections, la description des paliers fédéraux, provinciaux et municipaux, etc.

2. **Les institutions se rapportant au cadre juridique**, dont font partie les tribunaux judiciaires (Cour du Québec, Cour supérieure, Cour d'appel, etc.) et les tribunaux spécialisés (Commission des relations de travail, Commission du transport du Québec, Régie des alcools, des courses et des jeux, Régie du logement, etc.). On retrouvera donc ici l'application législative relative aux droits et devoirs des citoyens.

3. **Les institutions se rapportant au cadre administratif**, qui peuvent être divisées en quatre sous-catégories : les ministères et les organismes publics, le réseau de la santé, le réseau de l'éducation (dont les établissements publics et privés, collégiaux et universitaires ainsi que les commissions scolaires) et la sécurité publique.

Les réglementations, les codes et les chartes associés aux institutions seront aussi pris en note puisqu'ils en sont souvent à l'origine et qu'ils contiennent les bases des droits et des libertés des citoyens. À cette répartition, j'ajouterai l'aspect suivant :

4. **Les organismes et associations sans but lucratif**. Sans être des institutions proprement dites, de par leur nature, ils poursuivent globalement les mêmes objectifs, à plus petite échelle. Les associations et organismes communautaires sont généralement formés d'individus qui s'unissent autour d'un objectif commun visant à répondre à des besoins individuels et collectifs, par exemple s'assurer du bien-être de la population ou offrir des services au niveau local. Comme il existe de nombreux organismes qui viennent en aide aux immigrants (pour l'emploi, le soutien matériel, psychologique et social, la traduction, etc.),

[9] Disponible à l'adresse suivante : www.gouv.qc.ca/portail

qu'ils peuvent représenter un apport important dans le processus d'intégration de ces derniers et que ces organismes dépendent souvent de subventions et de soutiens gouvernementaux, il semble essentiel de les intégrer dans cette catégorie.

On pourra donc s'attendre à retrouver dans du matériel pédagogique d'éducation citoyenne des présentations ou des descriptions sur le rôle et le fonctionnement d'institutions, de lois, de règlements, de chartes et d'organismes se rapportant à chacun de ces quatre aspects.

c) Troisième catégorie : les codes communicationnels

Les codes communicationnels sont la partie moins aisément appréhensible de la communication, celle qui fait que le discours s'harmonise à la compréhension et à l'interprétation du message. Ce sont tous les non-dits qui permettent d'aller plus loin que le simple discours et qui en forment un message, message qui sera généralement compris de la même façon par un groupe appartenant à la même culture. Hymes (1984) nommait ce savoir, dans le domaine de la communication, le savoir socioculturel, c'est-à-dire la capacité d'utiliser la langue dans un contexte donné. Bachman (1990) a enrichi cette définition en décomposant la compétence communicationnelle en deux dimensions : la composante organisationnelle (la partie grammaticale en elle-même, accompagnée de son organisation en discours) et la composante pragmatique, qui comprend le contexte d'utilisation tel que l'entend Hymes, mais aussi les référents culturels dont il faut tenir compte, la sensibilité au registre de langue, l'interprétation des repères propres à une culture et enfin, les fonctions illocutoires (par exemple convaincre, remercier, manipuler, imaginer). On sait que pour communiquer, il ne suffit pas de dire. Les ambigüités et les incompréhensions proviennent souvent d'une mauvaise interprétation qui n'est pas uniquement langagière, mais aussi socioculturelle et pragmatique (Bachman 1990).

Cette composante pragmatique regroupe les différences de contexte, les référents culturels, l'expression de sentiments, la sensibilité aux registres de langue et aux variations de langage, les stratégies verbales et non verbales, etc. En plus de la langue et des référents culturels, le nouvel arrivant doit donc aussi apprendre à identifier, à décoder et à utiliser les codes culturels implicites, les non-dits sociaux (Yanaprasart 2006). Étant donné que ces codes communicationnels, propres à chaque société et parfois à chaque sous-culture, sont implicites et font souvent l'objet d'une reconnaissance tacite et souvent même inconsciente, il est très difficile de les énoncer clairement. Pourtant, ces informations représenteraient un raccourci fort

intéressant pour tout immigrant. Par exemple, les Québécois ont une manière d'argumenter et de débattre très différente des Français ou des Belges, comme des autres francophones dans le monde. Qu'est-ce qui fait qu'un même argument, présenté à la même personne, sera perçu différemment, si ce n'est dans sa formulation, dans la façon de l'émettre, dans le non-verbal, dans les liens tissés avec la réalité?

Les éléments de *Québec Atout* touchant aux aspects propres aux interactions entre les Québécois ou avec ces derniers seraient donc regroupés dans la catégorie Codes communicationnels. Elles indiqueraient par exemple à quel moment utiliser le vouvoiement, les registres de langues, les stratégies verbales et non verbales (prendre un tour de parole, marquer un désaccord ou un accord, signifier une incompréhension, etc.). Le Cadre européen commun de référence en langues a été consulté afin de déterminer une classification des activités d'enseignement touchant aux codes communicationnels que l'on pourrait retrouver. Voici les trois classes retenues :

1. **Codes verbaux** : timbre sonore et débit, expressions idiomatiques et lexique propres au Québec, particularités de l'accent, etc. ;

2. **Codes non verbaux** : connaissance du langage du corps qui régit des comportements : certains gestes (par exemple, le poing levé en signe de protestation), expressions du visage (par exemple, sourire ou air renfrogné), posture (par exemple, le corps affaissé pour le désespoir ou projeté en avant pour marquer l'intérêt), contact oculaire (par exemple, un clin d'œil complice ou un regard sceptique), contact corporel (par exemple, baiser ou poignée de main), proximité (par exemple, se tenir à l'écart ou proche). On entre aussi dans cette section les symboles et pictogrammes, qui sont en quelque sorte l'équivalent graphique du non verbal.

3. **Normes sociales** : règles d'adresse et de politesse, régulation des rapports entre générations, sexes, statuts, groupes sociaux, codification par le langage de nombre de rituels fondamentaux dans le fonctionnement d'une communauté, marqueurs des relations sociales, tours de paroles, registre de langue adapté selon un contexte formel ou informel, stratégies de communication (par exemple faire répéter, marquer une incompréhension ou s'assurer qu'un message est bien compris), etc.

Lors de l'élaboration de matériel pédagogique visant l'intégration sociale et citoyenne des immigrants, il faudrait donc retrouver des activités se retrouvant dans chacune de ces trois classes de codes communicationnels.

d) Quatrième catégorie : portrait de la société québécoise

Cette catégorie comprend tous les éléments factuels qui forment la société et qui lui sont propres. On comprend dans cette section les enjeux, le portrait actuel des Québécois, les perceptions globales, ainsi que les aspects factuels avec lesquels les Québécois façonnent leur société : les faits historiques et géographiques, les situations qui prévalent actuellement, les outils auxquels on a accès ou encore les productions artistiques. Elle englobe aussi toutes les petites informations factuelles qui sont propres à la culture et qui doivent être connues par l'immigrant pour lui permettre d'agir et d'interagir en toute connaissance de cause, par exemple : les déménagements en juillet, les baux d'un an, les débats de société, etc. Pour établir une sous-division, je me suis encore une fois inspirée de celle présentée sur Portail Québec, dans la section Portrait du Québec.

1. **Emploi et travail :** comment trouver un travail, données sur le marché de l'emploi, syndicalisme, corps de métiers, conditions de travail, etc.

2. **Économie** : type d'économie en place, comparaisons avec l'international, type d'économie par régions, importations et exportations, entreprises privées et type de commerces, etc.

3. **Tourisme** : régions touristiques et attraits.

4. **Productions et domaines artistiques** : architecture, arts visuels, cinéma, cirque, théâtre, personnalités du domaine artistique, etc.

5. **Coutumes et traditions** : événements ritualisés tels le mariage, une naissance ou un enterrement, rites entourant les fêtes, festivals, etc.

6. **Objets et symboles** : drapeau, armoiries, emblèmes représentants le Québec ou sa société.

7. **Démographie** : portrait démographique du Québec, société majoritairement francophone et pluraliste, phénomène du vieillissement, situation des autochtones, etc.

8. **Territoire** : aspects géographiques, conditions climatiques, préoccupations environnementales, divisions du territoire, etc.

9. **Politique** : partis politiques existants, processus électoral, participation à la vie politique, personnalités politiques, etc. Certains éléments de cette section recoupent ceux présentés dans la catégorie Institutions politiques.

10. **Transports** : moyens de transport à la disposition des citoyens, codes de sécurité, infrastructures, etc.

11. **Québec dans le monde** : relations internationales, échanges bilatéraux, immigration, etc.

12. **Québec en chiffres** : données et statistiques.

13. **Histoire** : repères et événements marquants touchant à l'histoire du Québec depuis l'occupation de son territoire.

14. **Renseignements utiles** : toutes informations utiles et propres au Québec et touchant par exemple la consommation d'alcool, la conduite automobile, la durée d'un bail, le pourboire ou encore les congés fériés.

15. **Comportements et perceptions des Québécois** : débats et préoccupations sociales, habitudes et style de vie, etc.

Les éléments se rapportant au portrait du Québec dans une méthode d'éducation citoyenne et sociale des immigrants en 2011 devraient donc être représentatifs de ces quinze classes d'informations.

e) Cinquième catégorie : interprétation et appropriation

La dernière catégorie d'analyse ne comprend pas de données proprement dites sur le Québec. Elle vise plutôt à identifier les activités qui mettent en action l'immigrant dans sa société d'accueil. Les activités intitulées « J'embarque » de *Québec Atout* visent à développer une attitude positive face à l'apprentissage et un sentiment d'appartenance à la société; j'aurais donc pu reprendre exactement cette subdivision, mais je souhaitais aller plus loin et ajouter une dimension d'appropriation. Selon Abou (1988), l'immigrant passe d'abord par une phase d'adaptation, où il doit absorber et comprendre toutes les dimensions de son pays d'accueil, puis une phase d'intégration, où il s'insère dans les structures économiques, politiques et sociales de sa terre d'accueil. La dernière phase est beaucoup plus introspective : c'est le processus d'actualisation, qui vient modifier la façon de penser et d'agir de l'immigrant et qui lui permet d'adopter de nouvelles valeurs en accord avec sa nouvelle culture. Enfin, selon Narcy-Combes (2005b), l'immigrant peut être véritablement considéré comme un citoyen lorsqu'il se réalise pleinement à la fois dans sa langue seconde et dans sa culture seconde, c'est-à-dire lorsqu'il en exploite concrètement les possibilités et accomplit ses objectifs.

L'objectif ultime du processus d'intégration étant de rendre l'immigrant actif dans sa nouvelle société, il semble donc évident qu'il faille l'encourager le plus tôt possible à travers des activités encadrées, qui pourront, qui plus est, servir d'ancrage pédagogique au sein des cours. Cette contribution à la société peut revêtir de nombreux aspects : avoir un statut social, occuper un emploi, se sentir chez soi dans sa nouvelle société (Quell 2002). Mais pour parvenir à ces réalisations, l'immigrant peut aussi participer de façon plus locale au développement de sa société, par exemple en intégrant la vie communautaire de son quartier, en faisant du bénévolat ou tout simplement en votant. Seront donc répertoriées dans cette catégorie les dimensions propres à l'apprenant, qui font que ce dernier démontre sa compréhension du Québec et adapte son réseau de valeurs et de connaissances pour s'intégrer à sa société d'accueil. Cette étape est essentielle et démontre que l'immigrant dépasse le stade de la description (répéter une information transmise), prend conscience de son rôle dans sa nouvelle société et passe du stade d'immigrant au stade de citoyen, qu'il agit à l'intérieur d'un système qui peut être différent de celui qu'il a connu avant son immigration (Narcy-Combes 2005b). Dans la perspective actionnelle qui a présentement cours en enseignement des langues secondes, il s'agit d'ailleurs d'une démarche à privilégier, soit mettre l'apprenant dans l'action et dans le savoir-faire. Il faut cependant rappeler qu'au moment de la publication de *Québec Atout*, le paradigme en place

était celui de l'approche communicationnelle, qui mettait plutôt l'étudiant devant des situations de communication fictives ou non, dans lesquelles il devait interagir. On peut donc s'attendre à retrouver davantage de ce type d'activités dans *Québec Atout*.

L'hypothèse

En traduisant à la fois l'approche pédagogique qui a présentement cours en enseignement du français langue seconde et l'énoncé de politique actuel en matière d'immigration et d'intégration, j'ai obtenu les cinq catégories qui constituent ma grille d'analyse. Il s'agit d'une grille en quelque sorte idéale de ce qu'on pourrait trouver dans un guide d'enseignement du français langue seconde qui toucherait les principales dimensions de l'éducation citoyenne.

Mais cette grille reflète les préoccupations pédagogiques et politiques qui ont cours aujourd'hui, en 2011. Ma question de recherche était de savoir si le matériel *Québec Atout* était toujours adéquat, quinze ans après sa création, pour soutenir les enseignants de FLS dans leur rôle de passeur culturel. Au vu des précédents constats, je formule l'hypothèse que le matériel contient des informations de base pertinentes, mais qu'il n'est pas adapté pour les immigrants actuels et qu'il ne participe pas à une intégration profonde des nouveaux arrivants. En toute logique, la collection *Québec Atout* devrait révéler des positions propres aux énoncés politiques, à la réalité immigrante et aux approches d'enseignement de 1995 plutôt que celles d'aujourd'hui et devrait, en ce sens, s'avérer incomplète. Je suis consciente que les catégories d'analyse que j'ai déterminées répondent aux exigences et aux réalités de 2011 et qu'en ce sens, *Québec Atout* présentera sans doute des lacunes. Mais mon intention est d'analyser la collection afin de déterminer ce qui peut y être récupéré, ce qui doit être actualisé et ce qu'il faudra y ajouter.

Une analyse en deux temps

L'analyse du matériel *Québec Atout* sera composée de deux parties, chacune faisant l'objet d'un chapitre. Dans la première, je ferai l'extraction, en analysant les uns après les autres les huit modules d'enseignement *Québec Atout*, de toutes les informations qui ne touchent pas à l'enseignement de la langue proprement dite et qui représentent des éléments d'enseignement propres à la culture et à l'éducation citoyenne. Je classerai chacune de ces informations dans l'une des cinq catégories que j'ai préalablement établies : 1. Valeurs, 2.Institutions, 3. Codes communicationnels, 4. Portrait du Québec et 5. Interprétation et appropriation. Cette l'analyse

du contenu me permettra d'obtenir les données brutes nécessaires pour la seconde partie de mon analyse.

La seconde partie mettra *Québec Atout* en contexte, à travers les cinq catégories d'analyse. J'y analyserai le traitement des activités afin de vérifier si le matériel reflète le portrait et les visions politiques de l'immigration ainsi que l'approche pédagogique préconisée à l'époque.

Les propositions d'actualisation

C'est seulement après avoir complété cette seconde analyse que je disposerai des éléments nécessaires qui me permettront d'établir dans quelle mesure le matériel pédagogique *Québec Atout* doit être actualisé pour correspondre à la réalité à laquelle nous sommes confrontés en 2011. Même si *Québec Atout* se révélait être toujours d'actualité, il demeure que l'avènement des technologies de communication dans l'enseignement impose une refonte du matériel, à tout le moins dans la présentation de ses activités et dans leur mise en œuvre. Le dernier chapitre de mon mémoire comportera donc des propositions relatives au contenu pour l'élaboration de matériel pédagogique visant l'intégration citoyenne des immigrants. Ces propositions seront actualisées tant au point de vue pédagogique que politique et s'inscriront dans un processus d'intégration des technologies émergentes en salle de classe.

6) L'ANALYSE DE CONTENU DE *QUÉBEC ATOUT*

6.1. LA PRÉSENTATION DES MODULES D'ENSEIGNEMENT *QUÉBEC ATOUT*

Les modules d'enseignement *Québec Atout* ont été spécialement conçus pour les enseignants du programme d'intégration linguistique du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC, anciennement ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles), qui donne des formations aux immigrants non francophones du Québec. Les modules d'enseignements s'accompagnent de cahiers pour les étudiants, d'affiches et d'illustrations à reproduire ainsi que de documents audios et vidéos. Chacun des huit modules que comporte la collection se divise en plusieurs chapitres ayant des objectifs spécifiques et ne suit pas de progression linéaire. Au contraire, il est recommandé de les utiliser séparément, en fonction des objectifs visés et du niveau des étudiants.

Les modules d'enseignement *Québec Atout* présentent une approche à la fois communicative, c'est-à-dire que les activités visent à rendre l'étudiant autonome dans des situations quotidiennes où il a à interagir, et à la fois traditionnelle, avec des exposés magistraux en classe suivis d'exercices. Des objectifs situationnels et expérientiels côtoient donc d'autres activités de systématisation, de grammaire et de vocabulaire. Les modules d'enseignement se concentrent davantage sur le développement des compétences à l'oral et affirment utiliser une langue « réaliste », c'est-à-dire de registre familier ou semi-soutenu qui représenterait la réalité québécoise. Enfin, les auteurs des modules d'enseignement *Québec Atout* notent qu'ils les considèrent comme complets, mais non exhaustifs et que les enseignants sont encouragés à adapter les activités et à en développer de nouvelles dans la même veine.

Les versions analysées datent de 1994, 1995 ou 1996 et il y est précisé qu'une « révision de l'ensemble des documents est prévue au terme de la production ». Les copies que je me suis procurées m'ont été prêtées par des enseignants qui les avaient utilisées au cours des dernières années et qui les utilisent encore. Je n'ai pas trouvé de versions mises à jour, si tant est qu'elles existent.

L'analyse porte sur les huit modules d'enseignement suivants, qui composent la série *Québec Atout* :

- Établissement d'enseignement;
- Habitation;
- Activités sociales et de loisirs;
- Localisation et déplacement;
- Travail;
- Services publics et commerciaux;
- Santé;
- Médias.

Dans mon analyse, j'ai délibérément choisi de ne pas m'attarder au contenu strictement lié à la langue, qu'il s'agisse de l'aspect grammatical, phonétique ou discursif, mais de plutôt me concentrer sur les dimensions culturelles présentes dans les modules d'enseignement. La raison est simple : il existe déjà un champ de recherche, la didactique d'apprentissage du français langue seconde, qui étudie en détail cette dimension. De plus, il est possible d'apprendre le français sans apprendre à intégrer une société francophone; or, c'est précisément cette dimension culturelle qui m'intéresse au premier chef, parce que c'est à travers celle-ci que le gouvernement « enseigne » aux nouveaux arrivants ce qu'il faut savoir pour devenir un citoyen québécois.

En analysant les modules d'enseignement de *Québec Atout*, j'étais à l'affût de tous les éléments culturels propres au Québec qui y sont mentionnés et qui sont susceptibles d'aider à comprendre sa société et à s'y intégrer. Les activités proposées dans les modules d'enseignement se classent sous une des neuf catégories suivantes, chacune se concentrant sur un aspect bien précis :

1. Les éléments grammaticaux (*En bonne et due forme*), qui regroupent les notions grammaticales telles que l'accord, les verbes, les pronoms, etc. ;

2. Les repères lexicaux (*Mot à mot*), permettant aux apprenants d'enrichir leur vocabulaire;

3. Les variantes d'énoncés (*Autrement dit*), fournissant des modèles pour exprimer par exemple le doute, l'opposition, l'opinion, etc.;

4. Les valeurs (*D'un commun accord*), composées des principes sociaux et moraux servant de référence aux membres de la communauté québécoise ;

5. Les outils phonétiques (*De bouche à oreille*), surtout destinés aux débutants, qui étudient chaque son et groupe de sons pour améliorer leur prononciation;

6. Les outils graphiques (*Regarde, c'est écrit!)* offrent des éléments de marqueurs discursifs, qui permettent entre autres de déterminer les éléments d'un message, sa structure, ses éléments de liaison, etc. Ces composantes ne touchent ni à l'apprentissage langagier proprement dit ni à la culture, mais permettent d'anticiper et de comprendre plus rapidement un texte;

7. Les stratégies de communication (*Parlons stratégies!)* visent à donner des outils aux apprenants lorsque vient le temps d'entrer en communication orale. Une partie de ces outils sont semblables à la catégorie précédant (*Regarde, c'est écrit!),* mais ciblent l'oral plutôt que l'écrit (anticiper le contenu d'un message, contextualiser, etc.) Cependant, d'autres stratégies davantage axées sur le dialogue et plus caractéristiques de la société québécoise sont aussi présentées.

8. Les connaissances du Québec (*Vues sur le Québec*), qui rassemblent toutes les informations se rapportant spécifiquement au Québec;

9. Le développement socioaffectif (*J'embarque!*) regroupe des activités visant à mettre en pratique les notions langagières tout en intégrant les notions culturelles vues en classe. Il s'agit habituellement pour l'apprenant de démontrer ce qu'il a compris (savoir), ce qu'il peut faire (savoir-faire) et ce qu'il a intégré (savoir-être).

On constate donc dans cette répartition qu'une bonne partie des activités concerne l'apprentissage de la langue, via ses codes grammaticaux, discursifs, phonétiques et lexicaux. Elles représentent entre 60 et 75 % des activités totales contenues dans chaque module d'enseignement. Seules deux catégories se rapportent très précisément à la spécificité québécoise, soit celle des valeurs (*D'un commun accord*) et celle des connaissances du Québec (*Vues sur le Québec*). À ceci s'ajoutent des informations disséminées à travers les thèmes abordés, les exemples, les particularités, notamment dans les activités de développement socioaffectif, de stratégies de communication, mais aussi parfois dans les variantes d'énoncés.

Au cours des prochaines pages, j'extrairai donc, module par module, les informations et les activités extra-linguistiques de *Québec Atout.* Je classerai ces données dans l'une des cinq catégories suivantes :

- les valeurs du Québec;
- les institutions, réglementations et organismes;
- les codes communicationnels utilisés;
- le portrait du Québec;
- et enfin, les informations et les activités permettant à l'étudiant de démontrer une certaine interprétation ou appropriation de ce qu'est la culture au Québec.

MODULE 1 : ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

Ce module d'enseignement se divise en six chapitres ayant chacun un objectif spécifique. Les trois premiers sont dits d'adaptation (A) et se destinent à des étudiants débutant leur apprentissage du français et ayant peu de connaissance de leur société d'accueil. Les trois autres visent une intégration fonctionnelle (IF) et ciblent les immigrants qui sont plus à l'aise pour s'exprimer en français et qui ont une connaissance plus élargie du Québec. Il faut noter que ce premier module a pour objectif général de doter les immigrants d'outils pour bien fonctionner à l'intérieur de la classe et de leur établissement d'enseignement. Voici le titre des six chapitres, qui explicitent les objectifs ciblés :

- *Faire connaissance avec le personnel et d'autres stagiaires*[10] ;
- *S'informer du fonctionnement de l'établissement;*
- *Demander un service;*
- *Participer à des manifestations soulignant un événement collectif;*
- *Réaliser des projets;*
- *Aider un autre stagiaire.*

Environ une activité sur trois dans ce module d'enseignement se rapporte à un aspect plus pragmatique, les autres activités étant principalement consacrées à l'apprentissage de la langue. Les aspects culturels abordés sont peu nombreux, probablement parce que les visées du module d'enseignement Établissement d'enseignement se concentrent sur la classe elle-même, sans être tournées vers la société. Les trois objectifs dits d'intégration fonctionnelle sont traités de façon expérientielle, c'est-à-dire que les étudiants doivent élaborer des projets concrets et les mettre en pratique.

Avant de débuter l'analyse proprement dite, je rappelle que celle-ci sera réalisée sous l'angle des cinq catégories suivantes : les valeurs du Québec, ses institutions, les codes

[10] Les étudiants sont nommés « stagiaires » dans *Québec Atout*.

communicationnels, le portrait de la société québécoise ainsi que l'interprétation et l'appropriation de cette dernière.

a) Les valeurs québécoises

Les valeurs exploitées dans ce module d'enseignement touchent l'exercice démocratique de l'autorité, la responsabilité individuelle, le respect des différences, l'ouverture, la tolérance et les règles à respecter à l'intérieur d'un groupe. Ces valeurs sont mises en perspective au sein de la classe, mais on peut supposer que les étudiants font le lien avec le fonctionnement de tout groupe au sein de la société québécoise. Cependant, aucune information n'est mentionnée à ce sujet et le guide vise expressément l'application de ces valeurs pour un bon fonctionnement en classe.

b) Les institutions, les réglementations et les OSBL

Aucune institution n'est mentionnée dans ce module d'enseignement, à l'exception de l'établissement d'enseignement où étudient les immigrants dans le cadre de leur formation en francisation. Contrairement à ce que pourrait laisser croire le titre du module, « Établissement d'enseignement » ne réfère aucunement au système scolaire québécois, mais bien au lieu physique où sont regroupées les classes de francisation. Les étudiants apprennent à découvrir les services qui y sont offerts, services qui varient bien entendu d'un établissement à un autre et donc qui ne permettent pas d'explorer de façon élargie les établissements d'enseignement du Québec. Enfin, une activité demande aux étudiants de dresser une liste des organismes qui peuvent apporter un soutien lors d'un problème rencontré (par exemple l'aide juridique, la Cour des petites créances ou encore l'Office de la protection au consommateur) puis de joindre les coordonnées de ces établissements.

c) Les codes communicationnels

Plusieurs éléments se rapportant aux codes communicationnels sont présents dans ce module d'enseignement. Très conscients des raccourcis devant être exploités pour faciliter la communication avec des étudiants dont le niveau de français est limité, les concepteurs de ce

premier module y ont intégré diverses stratégies de communication qui constituent un point de départ très intéressant.

On y retrouve par exemple des discussions sur le tutoiement et le vouvoiement au Québec – cependant, il n'y a pas d'informations concrètes à l'attention de l'enseignant, toutes les réponses sont donc attendues de la part des étudiants. Plusieurs stratégies de coopération sont aussi exposées : demander à parler plus lentement et à répéter, demander la signification d'un mot ou d'une phrase, dire qu'on ne comprend pas. Plusieurs activités sont aussi consacrées à la coordination du verbal et du non verbal, notamment pour attirer l'attention de quelqu'un, pour prendre, garder ou donner la parole, pour exprimer son accord ou son désaccord et enfin, pour demander ou pour donner une opinion. Enfin, une activité se penche sur la différence de comportement linguistique et gestuel selon qu'une situation est formelle ou informelle. On peut donc constater que les indications se référant aux codes communicationnels du module Établissement d'enseignement sont nombreuses; ils y forment d'ailleurs la majeure partie du contenu culturel.

d) Portrait de la société québécoise

Encore une fois, très peu d'informations ou d'activités touchant à la découverte du portrait de la société sont présentes dans le premier module d'enseignement. Deux activités ont pu y être répertoriées. La première traite des caractéristiques des noms de rues, qui peuvent être dénommées soit selon des influences françaises, anglaises ou autochtones, ou encore pour des raisons géographiques, historiques ou fauniques. Une seconde propose de dresser une grille de quelques événements et journées fêtés au Québec (Saint-Valentin, Pâques, Saint-Jean-Baptiste, Halloween et temps des Fêtes) et d'y indiquer quels en sont les symboles, les traditions, les mets, l'histoire qui y sont associés.

e) Interprétation et appropriation

Ce module d'enseignement vise à développer plusieurs compétences : le travail en équipe, la collaboration, l'ouverture, la mise en marche de projets. Par contre, ces compétences relèvent davantage de l'individuel que de l'appropriation d'une culture. La seule discussion d'ordre général qui est proposée dans le module a trait à la démocratie : dans le cadre du choix d'une activité, les étudiants sont invités à s'exprimer sur ce que représente pour eux ce concept.

L'élargissement hors des murs de la classe n'est pas intégré, même s'il est fort probable que chacun d'entre eux y puisera ses exemples et ses références.

MODULE 2 : HABITATION

Voici les titres des chapitres dans ce module :

- *Chercher un logement;*
- *Acquitter une facture de services domestiques;*
- *Exposer un problème domestique;*
- *Maintenir des relations de bon voisinage;*
- *Négocier les conditions de location ou d'achat d'un logement;*
- *Obtenir des services liés à l'habitation.*

Dans ce module d'enseignement, beaucoup d'aspects techniques liés à l'habitation sont abordés, accompagnés de documents authentiques de l'époque (bail, formulaires, etc.) Les deux tiers des activités sont consacrés à l'acquisition linguistique. L'objectif de ce module est de doter les étudiants d'outils « pratiques, sociaux et juridiques » lorsqu'il s'agit de leur habitation au Québec. Les activités de communication sont axées sur les liens entre locataire, propriétaire et voisins.

a) Les valeurs québécoises

Quatre axes touchant aux valeurs prônées par le Québec sont développés dans le module Habitation. Le premier concerne l'habitation et stipule que parmi les droits des locataires, on compte l'accès en toute égalité au logement, sans discrimination, ainsi que l'accès à un logement de qualité. On cite également les responsabilités des locataires et des propriétaires, dont la responsabilité quant à l'état des lieux.

On mentionne aussi dans ce module l'importance du respect des règlements en général, et de celui des contrats en particulier.

Enfin, une section concernant les valeurs québécoises aborde succinctement les droits et devoirs dans les relations parents-enfants, plus particulièrement le droit à la sécurité et à la

protection. On y mentionne à titre d'exemple qu'au Québec, il est permis de corriger physiquement son enfant dans une mesure raisonnable.

Il importe de noter que la plupart de ces valeurs sont explicitées à travers les codes et chartes qu'adopte le Québec, tel que je le démontrerai dans la section suivante, et ne sont pas identifiées clairement comme étant des valeurs appartenant à la société québécoise.

b) Les institutions, les réglementations et les OSBL

Les informations institutionnelles touchant à l'hébergement se divisent en deux parties. La première évoque les lois et règlements alors que la seconde fait appel aux organismes et aux ressources auxquels les citoyens peuvent faire appel en cas de besoin.

La Charte des droits et libertés de la personne est mentionnée pour ce qui touche à l'accès en toute égalité au logement et les problèmes de voisinage. On suggère de faire appel à la Commission des droits de la personne en cas d'injustice touchant à l'accès au logement. Le Code civil du Québec est cité plusieurs fois, pour ce qui concerne la qualité des logements et les réparations urgentes et nécessaires, les litiges avec le voisinage et les déménagements. Toujours en lien avec le déménagement, on évoque aussi brièvement la Loi sur la protection du consommateur, le Code de la sécurité routière et l'Office de la protection du consommateur concernant les droits des citoyens par rapport aux compagnies de déménagement.

Le module d'enseignement propose de solliciter l'aide de la Régie du logement afin de régler un problème entre locataire et propriétaire. La nature, le rôle, le fonctionnement ainsi que les numéros de téléphone de bureaux de la Régie dans quatre grandes régions du Québec sont disponibles. Ces téléphones ne sont plus à jour et le site web de la Régie n'est pas mentionné.

Plusieurs organismes cités comme ressources sont listés, d'une part pour ce qui touche la qualité du logement (Associations des propriétaires du Québec, Regroupement des comités de logement et des associations de locataires du Québec, Corporation des propriétaires immobiliers du Québec) et d'autre part, pour la collecte d'informations et les plaintes touchant l'achat d'une propriété (Chambre des notaires, Office de la protection du consommateur, Association des courtiers et agents du Québec, Petites créances, etc.). D'autres organismes sont également identifiés, sans être nommés, par exemple une association de locataires, les

associations ethniques ou encore, les services sociaux destinés aux immigrants afin de soutenir le citoyen dans un litige touchant à l'accès au logement.

Plusieurs types d'assurances sont présentés (publiques, privées, collectives, etc.) et on insiste sur l'importance de l'assurance habitation. On y donne plusieurs informations (formules de protection, biens et responsabilité, etc.) tirées d'un ouvrage de 1995 publié par le Bureau d'assurance du Canada ainsi que des conseils pour choisir un assureur.

Enfin, pour conclure dans la catégorie habitation, les règlements de service après-vente concernant les électroménagers et les appareils électroniques sont disponibles, protégés par la Loi sur la protection du consommateur et la Division des petites créances de la Cour du Québec.

Concernant les relations parents-enfants, le module Habitation cite la Convention relative aux droits de l'enfant (ONU), la Charte des droits et libertés de la personne, le Code civil du Québec ainsi que la Loi sur la protection de la jeunesse pour citer leurs droits et devoirs. On y liste aussi trois services d'Aide aux parents, soit les Centres locaux de services communautaires (CLSC), les Centres de protection de l'enfance et de la jeunesse (CPEJ) ainsi que Parents anonymes (devenu la Ligne parents depuis 1991).

c) Les codes communicationnels

Deux dimensions sont exploitées dans ce thème : le vocabulaire propre à l'habitation, ainsi que les conseils et approches de communication.

D'abord, quelques termes propres à la réalité québécoise sont explicités, par exemple pour la terminologie du logement (un 3 et demi, un appartement, un duplex, etc.), l'acte de vente et l'offre d'achat d'une propriété et le vocabulaire qu'on retrouve dans un bail. Une douzaine d'expressions québécoises exprimant des sentiments sont aussi répertoriées et enfin, on explique une particularité phonétique québécoise, soit les consonnes affriquées[11].

Pour ce qui est des conseils de communication, on présente des stratégies de recherche pour trouver un logement, des approches pour communiquer avec un propriétaire, des conseils lors de la visite d'un logement accompagnés d'une banque de questions ainsi que les vérifications à

[11] Particularité phonétique consistant à prononcer « t_si », « t_su », « d_zi » et « d_zi » plutôt que « ti », « tu », « di » et « du ». Exemple : « mercred$_z$i ».

faire auprès d'un déménageur avant de l'engager. Il ne s'agit pas réellement de stratégies de communication, mais plutôt de matériel pour structurer des conversations. Cependant, le module donne aussi des exemples de prise de contact et de rupture de contact lors d'une discussion avec un voisin.

d) Portrait de la société québécoise

Plusieurs informations concrètes et factuelles touchant l'habitation sont évoquées dans ce module d'enseignement. Par exemple, on informe l'étudiant qu'au Québec, les déménagements sont fréquents, qu'il y a plus de choix de logements en avril et en mai, qu'il faut chercher dans les rubriques « À louer » des périodiques, que plusieurs facteurs influencent le prix d'un loyer ou encore, que la superficie d'un logement détermine légalement le nombre maximal de personnes pouvant y habiter. Enfin, on y mentionne qu'il est important de communiquer immédiatement avec le concierge ou le propriétaire en cas de problème dans un appartement, puisque chaque locataire a une responsabilité concernant l'état de son logement.

On discute aussi de la densité de population du Québec et de sa répartition dans les différentes régions administratives (information datant de 1994), du comportement des Québécois par rapport à la consommation de l'électricité, de son réseau hydrographique et des complexes hydroélectriques. Un échange sur les moyens permettant de diminuer le coût du chauffage en hiver est aussi au programme.

Une section aujourd'hui complètement désuète propose une discussion sur l' « inforoute » et l' « autoroute électronique ». Il faut se souvenir qu'au milieu des années 1990, Internet commençait à peine à s'implanter et peu de foyers québécois étaient branchés. Cette section fait aussi la promotion de l'expertise québécoise et canadienne dans les télécommunications et cite plusieurs compagnies aujourd'hui disparues ou fusionnées (Bell-Northern, aujourd'hui Nortel, quasiment complètement démantelé, Téléglobe, absorbé par Bell, projet UBI de Vidéotron, ancêtre du défunt Videoway, etc.)

e) Interprétation et appropriation

Très peu d'activités se concentrent sur l'interprétation de la réalité québécoise et sur l'appropriation de sa culture par les étudiants. La plupart des activités dites de développement socioaffectif se concentrent sur des acquis de survivance (l'étudiant raconte son expérience de

recherche de logement, de problèmes de communication au téléphone, etc.) et n'impliquent pas un engagement réel dans la société. Parmi les discussions menant à une interprétation, j'en ai noté deux : qualifier le comportement des Québécois quant à leur consommation énergétique et échanger leurs observations sur leurs relations de voisinage.

Une activité d'appropriation vise à guider les étudiants dans une recherche réelle de logement, avec préparation et visite. Cependant, cette appropriation en est une de survivance et est en quelque sorte probablement artificielle pour nombre de participants, ceux-ci ayant sans doute déjà un logement et n'étant pas nécessairement à la recherche d'un autre.

MODULE 3 : ACTIVITÉS SOCIALES ET DE LOISIR

Ce module d'enseignement se divise en sept courts chapitres :

- *Établir un contact lors d'une activité sociale ou de loisir;*
- *Participer à un jeu;*
- *Inviter quelqu'un à participer à une activité sociale ou de loisir;*
- *Participer à des manifestations soulignant des événements sociaux individuels;*
- *S'informer d'activités de loisir;*
- *Se raconter;*
- *Donner son opinion sur une activité sociale ou de loisir.*

Encore une fois, une grande majorité des activités, soit les trois quarts, sont consacrées à l'acquisition linguistique en tant que telle. Selon le module d'enseignement, une grande importance est donnée à l'interaction orale, ce qui permet l'élaboration d'une réflexion sur les valeurs reliées aux activités socioculturelles.

a) Les valeurs québécoises

La seule référence à une valeur québécoise que j'ai identifiée dans ce module se rapporte à une remarque en fin d'activité, qui souligne qu'au Québec, les filles et les garçons se côtoient depuis leur enfance et qu'ils développent des liens d'amitié, de camaraderie et des rapports égalitaires qui se perpétueront dans leur vie d'adulte, tant dans leurs relations personnelles que professionnelles. Aucune autre référence ou discussion portant sur les valeurs québécoises n'a été répertoriée.

b) Les institutions, les réglementations et les OSBL

Les références aux institutions québécoises sont concentrées dans le chapitre « Participer à des manifestations soulignant des événements sociaux individuels », qui met l'accent sur les

procédures entourant les événements à caractère social. On y retrouve donc les lois entourant les naissances (Constat de naissance vivante, Déclaration de naissance), les mariages (âge légal, mariage célébré publiquement, Déclaration de mariage) et les décès (Constat de décès, Identification du défunt, Déclaration de décès). Les contenus des Déclarations sont détaillés et des modèles de formulaires sont recopiés pour que les étudiants puissent les consulter et bien les comprendre. On explique aussi la différence entre une copie et un certificat d'acte civil ainsi que la procédure à suivre pour faire une demande de certificat (de naissance, de mariage ou de décès).

Le module présente aussi la mission et les coordonnées du Directeur de l'état civil (l'adresse postale du bureau de Québec n'est plus valide). On ajoute la liste des endroits où se procurer des formulaires de demande de certificat, qui ne sont plus effectifs puisqu'ils sont désormais disponibles en ligne. Enfin, le module mentionne que le Directeur de l'état civil tient un registre de tous les actes.

c) Les codes communicationnels

Malgré les possibilités d'interactions contenues dans ce module d'enseignement, qui se veut un pont ludique vers la société d'accueil, très peu d'informations se rapportant aux codes communicationnels ont été relevées. Une activité de compréhension de proverbes « d'ici et d'ailleurs » est proposée, mais plusieurs de ces proverbes sont peu utilisés au Québec, encore moins dans la langue orale. De plus, il n'y a aucune identification quant à la fréquence d'utilisation, ce qui fait qu'un étudiant pourrait dire en situation réelle « Bonheur et malheur voyagent dans la même voiture » en pensant que ce proverbe est aussi utilisé que, par exemple, « un de perdu, dix de retrouvés ». Un peu plus loin, on retrouve par contre quelques expressions très usitées qui marquent les étapes de la vie : « l'âge de raison », « l'âge d'or », « être dans la force de l'âge », etc.

Une activité est consacrée aux premières rencontres et suggère une liste des sujets qui peuvent être abordés par des Québécois en leur présence (langue parlée, lieu d'origine, raison de l'immigration, situation familiale, emploi, études, etc.). Une courte discussion portant sur leurs réactions face à ces questions (malaise, surprise, contentement, embarras) s'en suit.

Enfin, deux activités, l'une portant sur la rupture de contact et l'autre sur les stratégies pour encourager à parler sont incluses. La première donne quelques pistes pour mettre fin à une

conversation, comme s'excuser et se justifier, exprimer sa joie d'avoir rencontré l'interlocuteur ou encore saluer, et ajoute quelques gestes et expressions faciales correspondants (sourire, poignée de main). La seconde propose aussi des modèles de phrases, cette fois pour encourager l'interlocuteur à poursuivre la conversation (reprendre les paroles, reformuler, anticiper, s'informer, exprimer son étonnement). Aucune information quant au non verbal n'est fournie pour ce cas spécifique. Ces deux activités, très courtes, mériteraient certainement d'être approfondies puisqu'elles favorisent une interaction efficace et transparente tout en permettant de pallier certaines faiblesses langagières que pourraient avoir les étudiants.

d) Portrait de la société québécoise

On retrouve dans cette catégorie plusieurs informations. Un chapitre du module d'enseignement donne l'historique des jeux traditionnels au Québec (les billes, la marelle, la course en sac, etc.) ainsi que l'évolution des jeux populaires (jeux vidéo, casse-tête, courses, jeux de stratégies) et les facteurs de changement qui ont accéléré cette évolution, par exemple l'industrialisation, les progrès techniques ou l'urbanisation. On dresse aussi la liste de trois concepteurs de jeux québécois : Wrebbit (aujourd'hui possession d'Hasbro, une compagnie américaine), Ritvik (aujourd'hui Mega Brands) et Softimage (rachetée par Microsoft, puis par Avid Technology et aujourd'hui possédée par Autodesk).

Pour encourager les étudiants à participer à la vie communautaire, le module d'enseignement propose une liste d'endroits propices aux rencontres avec des Québécois (fêtes de quartier, festivals, rencontres de parents, etc.), les moyens pour s'informer des activités offertes (annonces dans les journaux, publicité reçue à domicile, affiches dans les endroits publics, ressources communautaires) ainsi que les différents endroits où on lieu ces activités (services de loisirs, centres communautaires, parcs).

Dans un autre ordre d'idée, ce module encourage les étudiants à identifier les événements qu'on souligne au Québec, sans toutefois en donner d'exemples. On souligne par contre les passages marquants d'une vie, ou rites de passage, comme une naissance, une graduation, un premier emploi, le départ à la retraite, puis on observe les changements survenus au Québec se rapportant à ces coutumes et traditions (augmentation du taux de divorce, les naissances et les décès n'ont plus lieu dans les maisons, l'âge de majorité n'est plus 21 ans, etc.). Enfin, on dresse une liste des coutumes entourant les naissances (*shower* de bébé, recherche de nom,

cartes de remerciement), les mariages (invitations, enterrement de vie de garçon, cérémonie, voyage de noces) et les décès (testament, veillée funéraire, cortège funèbre).

Quelques pages sont consacrées, comme on pouvait s'y attendre, à l'histoire de la chanson, du théâtre, de la peinture et de la littérature orale au Québec, auxquels s'ajoutent des activités de discussion, d'identification d'artistes et de comparaison avec leur pays d'origine.

Enfin, un document vidéo filmé au Biodôme de Montréal sert de pont pour présenter rapidement les différentes zones écologiques du Québec (forêt mixte, boréale, subarctique, toundra) ainsi que deux animaux emblèmes, soit le harfang des neiges (emblème aviaire du Québec) et le castor (symbole du Canada).

e) Interprétation et appropriation

Dans le module d'enseignement Activités sociales et de loisir, on demande aux étudiants de nommer des facteurs facilitant l'intégration d'un immigrant, ce qui suppose une réflexion sur leur propre parcours d'immigrant et sur les étapes qu'ils ont franchies dans leur intégration. Parmi les facteurs identifiés à l'attention de l'enseignant, notons l'apprentissage du français, l'intérêt pour la culture de la société d'accueil, et la connaissance de celle-ci, les contacts avec la population et la participation à la vie communautaire. Les étudiants sont invités à échanger sur leurs expériences de rencontre avec des Québécois (comportements, attitudes, langue) et sur l'importance de leurs échanges avec ces derniers.

Ils sont aussi invités à donner leur propre définition de la culture (l'indication commune transmise aux enseignants et aux étudiants se retrouve plusieurs pages plus loin) et à identifier des activités culturelles ayant lieu au Québec. Une activité intéressante du module consiste à énumérer ce qui est facilement perceptible d'une culture (comportements, coutumes, langue) et ce qui est plus long à saisir (valeurs, vision du monde, mode de pensée). Présentée sous forme de discussion, cette activité n'est pas suivie d'un lien avec la culture du Québec. Pour terminer, une lecture sur la culture et l'intégration et sur ce qu'est la culture est proposée[12] et les étudiants sont ensuite invités à participer à une activité culturelle de leur choix, qui sera suivie d'un compte-rendu critique.

[12] Les extraits proposés dans le module d'enseignement sont tirés de l'ouvrage *Guide de communication interculturelle* (1993, aux Éditions du renouveau pédagogique) et d'une entrevue avec Fernand Dumont, « De la culture appelée québécoise », parue dans Québec Français à l'été 1994.

MODULE 4 : LOCALISATION ET DÉPLACEMENT

Quatre chapitres divisent ce module d'enseignement :

- *S'orienter dans un édifice;*
- *S'orienter dans un quartier;*
- *Se déplacer en ville;*
- *Se déplacer à travers le Québec.*

Ce module vise particulièrement l'acquisition d'expression orale pour s'orienter, trouver des services, suivre un itinéraire et comprendre des repères visuels. Les sections destinées aux étudiants de niveau « intégration fonctionnelle » se concentrent sur des activités de repérage, sur la sécurité et sur les connaissances du Québec d'un point de vue plus géographique et touristique. Moins de 25 % des activités sont consacrées à des compétences autres que linguistiques.

a) Les valeurs québécoises

Bien qu'il s'agisse davantage de règles de bonne conduite que de valeurs, le module regroupe deux thèmes sous sa rubrique « D'un commun accord », soit le respect des règles de sécurité routière et la politesse entre les usagers du transport en commun.

b) Les institutions, les réglementations et les OSBL

Le module ébauche quelques exemples de situations dangereuses et d'autres dites sécuritaires pour énoncer des règles de sécurité routière. Trois exemples de sanctions prévues par la loi en cas de non-respect des règles sont listés.

c) Les codes communicationnels

La majorité des informations se retrouvant dans cette catégorie concerne l'identification de pictogrammes, par exemple ceux qu'on retrouve dans un immeuble, ceux du code routier et quelques-uns correspondant à des informations touristiques, sans entrer dans les détails (par

exemple, les panneaux de couleurs différentes identifiants des activités culturelles ou gastronomiques ne sont pas inclus).

On retrouve aussi une précision lexicale propre au Québec, soit l'identification des étages (confusion entre rez-de-chaussée et 1er étage). Le module mentionne des règles de courtoisie et de sécurité dans les transports en commun (autobus et métro) et les étudiants sont invités à donner leur opinion à ce sujet.

Enfin, une activité concerne les procédés non verbaux permettant de donner des indications (faire signe de suivre, se positionner à un arrêt d'autobus, pointer du doigt, etc.). Par contre, il n'y a pas d'explication quant au code gestuel utilisé à vélo, qui fait pourtant partie des exemples cités.

d) Portrait de la société québécoise

Une grande partie des informations concernant la société québécoise tournent autour des connaissances géographiques et touristiques du Québec. Les étudiants partagent d'abord les connaissances qu'ils ont de la province (fleuve, chaine de montagnes, villes importantes, régions, etc.), puis l'enseignant indique que le Québec se divise en 16 régions administratives (aujourd'hui on en compte 17, le Centre-du-Québec s'étant ajouté en 1997). Notons que deux régions ont aussi changé d'appellation depuis 1994. D'autres activités identifient la distance entre certaines villes, la densité de population selon les régions ou encore, cinq grandes villes et quelques caractéristiques. Des informations sur cinq régions déterminées (Gaspésie, Saguenay Lac-Saint-Jean, Charlevoix, Laurentides et Nord-du-Québec) sont colligées pour une activité d'identification d'informations. Enfin, une section traite des différents festivals et activités à faire selon les saisons.

Plusieurs renseignements concernant le transport sont fournis. On tente entre autres de sensibiliser les étudiants au partage de la route entre cyclistes, piétons et automobilistes et on les informe des règles à suivre pour se déplacer en métro avec un vélo. Des moyens permettant d'éviter la conduite en état d'ébriété sont nommés (Nez rouge, covoiturage, taxi, etc.) et on évoque le fait que le coût du transport en commun varie d'un endroit à l'autre. Enfin, un diagramme des moyens de transport privilégiés par les Québécois (datant de 1990) est présenté.

e) Interprétation et appropriation

Une partie des exercices de ce module d'enseignement touche des questions d'interprétation, par exemple donner son opinion sur les règles de sécurité du Québec. Elles sont très peu nombreuses et ne mènent pas à une réflexion approfondie sur un sujet : en fait, l'enseignant est responsable de mettre plus ou moins d'accent sur ce genre d'activités. L'expérience des étudiants est par contre sollicitée, pour partager leurs connaissances du Québec, pour parler de leurs déplacements, pour comparer leur ville d'origine et leur nouvelle ville au Québec.

Les étudiants sont davantage plongés dans l'action lorsque le module suggère de faire des recherches sur leur quartier, leur ville ou leur système de transport en commun, mais il ne s'agit toujours pas de mettre en pratique une quelconque appropriation de la culture québécoise – tout au plus sommes-nous dans une démarche de repérage qui pourrait interpeler un touriste.

MODULE 5 : TRAVAIL

Dans le module d'enseignement Travail, sept chapitres sont présentés :

- *S'informer des caractéristiques d'une offre d'emploi;*
- *Offrir ses services;*
- *Effectuer une recherche d'emploi dynamique;*
- *Faire le point sur sa formation scolaire et professionnelle;*
- *Préparer son curriculum vitae;*
- *Passer une entrevue d'emploi;*
- *Entrer en fonction.*

Davantage d'activités (environ 40 %) sont consacrées à des compétences autres que linguistiques dans ce module, et trois chapitres sont exploités de façon plus expérientielle. « Les activités d'apprentissage initient les étudiants au milieu du travail en leur permettant de suivre la démarche qui conduit de la recherche d'un emploi à l'entrée en fonction dans un nouveau milieu professionnel ». Le module vise donc l'atteinte de trois grands objectifs : la préparation de la candidature, la connaissance du marché du travail et la compréhension de documents administratifs. On peut considérer que ce module est une formation à l'emploi, telle qu'on en retrouve dans certains organismes ou services à la communauté, bonifiée d'un aspect linguistique.

a) Les valeurs québécoises

Trois valeurs sont mentionnées dans le module Travail, principalement à travers des questionnaires et les règles qui les régissent. Il s'agit d'abord de l'accès à un niveau de vie décent, qui est évoqué à travers deux exercices de type « vrai ou faux ». On y parle des mesures gouvernementales d'aide et de soutien à l'emploi. Des fiches de situation portant sur l'accès en toute égalité au travail sont aussi présentées, accompagnées du corrigé qui fait le lien avec un règlement correspondant dans la Charte des droits et libertés de la personne. Enfin, le

module fait mention des conditions de travail justes et raisonnables auxquelles ont droit les travailleurs du Québec et qui sont protégées par le Code civil et certaines lois.

b) Les institutions, les réglementations et les OSBL

Comme on peut s'y attendre dans un module d'enseignement traitant du marché du travail, un grand nombre de références à diverses institutions sont mentionnées. On y évoque bien entendu la Loi sur les normes du travail, la Charte des droits et libertés de la personne pour les cas de discrimination, le Code civil en matière de travail, la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles et la Loi sur la santé et la sécurité au travail. Parmi les points spécifiques abordés, notons les devoirs des employés et des employeurs, les retenues à la source, le talon de paie et les renseignements qui ne peuvent être demandés par les employeurs (statut civil, orientation sexuelle, appartenance religieuse, etc.).

Plusieurs organismes et services sont listés, par exemple pour l'aide à l'emploi et à l'intégration professionnelle, pour l'aide à la rédaction d'un curriculum vitae ou en cas de problème avec un employeur. Deux programmes de sécurité du revenu (la Commission de la santé et de la sécurité du travail et l'assurance emploi) sont détaillés à travers deux fiches (conditions d'admissibilité, durée des prestations et leur taux, etc.) qui sont accompagnées d'un exercice de type « vrai ou faux ».

Le système scolaire en vigueur au Québec est présenté sous forme de tableau illustrant les quatre ordres d'enseignement (primaire, secondaire, collégial et universitaire). Des fiches d'informations sont présentées aux étudiants et donnent la définition, les responsabilités et l'historique des commissions scolaires. Enfin, des informations techniques quant aux programmes d'aide financière aux étudiants sont fournies (bureau, téléphone et pièces justificatives à présenter), mais ces dernières ne sont pas toutes à jour.

c) Les codes communicationnels

Une quantité impressionnante d'informations se retrouve dans la catégorie « codes communicationnels ». On comprendra que ce module a fait une très grande place à chaque étape d'une recherche d'emploi, et que chacune d'elle est extrêmement détaillée. Il s'agit d'informations qui sont aussi transmises par divers organismes d'aide à la recherche d'emploi. Je ne détaillerai pas ici chaque point soulevé, mais je préciserai que beaucoup de conseils sont

fournis pour chaque stade menant à l'obtention d'un travail rémunéré, en plus de nombre de recommandations sur l'attitude à privilégier et qu'en ce sens, le module semble très complet. Par contre, bien que ces renseignements détaillés soient essentiels, ils auraient pu être dispensés par un autre organisme et le module aurait pu se concentrer sur la dimension des relations de travail, la perception du marché de l'emploi ou encore les liens professionnels. Il ne faut pas oublier que la recherche d'emploi est une démarche très ponctuelle et que la condition d'employé est plus commune que celle de chercheur d'emploi dans le parcours d'une vie.

On retrouve aussi dans cette catégorie une liste du vocabulaire utilisé par le domaine de l'éducation au Québec dont une dizaine sont définis (les acquis, l'alphabétisation, le Cégep par exemple). Quelques mots relatifs aux différents documents administratifs sont aussi expliqués, dont le bulletin de paie, la fiche d'assiduité et la convention collective. Enfin, on souligne la tendance à féminiser les titres de profession au Québec et les recommandations de l'Office québécois de la langue française en ce sens.

d) Portrait de la société québécoise

Parmi les renseignements dressant un portrait de la société québécoise, j'ai identifié plusieurs pages qui abordaient des thèmes tels les divers secteurs d'embauche (en 1995 et 1996), les quatre principaux secteurs d'activités économiques ainsi que des professions y étant reliées, des secteurs où les entreprises québécoises sont reconnues mondialement ou encore, les ressources et la productivité selon les régions administratives.

Un portrait du marché de l'emploi (datant de 1995) est aussi proposé et traite de la population active, des régions économiques, des activités en croissance et de la place des femmes. On mentionne aussi l'existence de banques de curriculum vitae et d'emplois offerts.

Comme le module s'adresse à des immigrants, il ne pouvait passer à côté des équivalences d'étude, des ordres professionnels et des métiers réglementés, des sujets très sensibles qui font souvent obstacle à leur intégration. On y intègre une définition ainsi qu'un résumé des procédures, mais le thème n'est pas approfondi. Quant à l'existence des syndicats, un court paragraphe mentionne la carte de membre, la convention collective, les négociations et leur désaffiliation à tout parti politique.

On suggère à l'enseignant d'aborder sommairement les modes de financement des études au Québec et le travail des étudiants pendant leurs études. Deux pages d'informations abordent le service de l'éducation aux adultes. Pour terminer, une activité invite les étudiants à énumérer les exigences des employeurs québécois en matière de formation scolaire, sans donner de pistes de réponse à l'enseignant.

e) Interprétation et appropriation

Plusieurs discussions menant l'étudiant à démontrer son interprétation de la société québécoise sont amorcées dans ce module d'enseignement. Notons par exemple les sujets suivants : avoir une femme comme patron, le décrochage scolaire, l'accès universel à l'emploi, les sentiments vécus lors d'une recherche d'emploi, les préoccupations lors d'une première journée de travail ou encore, les différents accommodements raisonnables en milieu de travail. À l'exception du dernier thème, les discussions ne sont pas suivies d'éléments de réponses, d'interprétation sociétale ou de faits pouvant bonifier la réflexion. En bref, il s'agit le plus souvent d'activités complémentaires et non centrales.

MODULE 6 : SERVICES PUBLICS ET COMMERCIAUX

Sept chapitres sont proposés dans ce module :

- *Effectuer des transactions bancaires courantes;*
- *Effectuer des transactions postales;*
- *Acheter des vêtements;*
- *Acheter des produits de consommation courante;*
- *Demander un service au restaurant;*
- *Prendre connaissance de la notice explicative d'un produit de consommation courante;*
- *Demander un service auprès d'un organisme public.*

Selon le module, deux aspects de la vie en société sont développés, soit la consommation et l'utilisation des services publics (banques, poste, police). Les droits et devoirs des consommateurs et des citoyens sont aussi abordés.

a) Les valeurs québécoises

Trois valeurs sont abordées dans le module et servent généralement d'amorce pour une discussion. La première touche l'égalité dans le partage des tâches. On demande aux étudiants d'échanger sur leurs perceptions du rôle de la femme et de l'homme concernant les tâches domestiques.

La seconde valeur explore le respect de l'environnement. Les étudiants sont invités à identifier les principales composantes de déchets domestiques et l'enseignant leur présente la stratégie des « quatre R » (recyclage, réduction, récupération et réemploi). D'autres discussions sont présentées en lien avec cette valeur (nous les verrons au point e) Interprétation et appropriation).

La responsabilité des citoyens dans la lutte contre la criminalité fait l'objet d'une courte discussion.

b) Les institutions, les réglementations et les OSBL

La plupart des renseignements entrant dans cette catégorie regroupent des institutions publiques. En lien avec la sécurité civile, la Loi sur les jeunes contrevenants et la Charte des droits et libertés font l'objet d'un court questionnaire, et on en profite pour informer les étudiants de l'existence d'un service juridique téléphonique gratuit (l'information n'est plus valide).

Concernant les droits et responsabilités du consommateur, le module dresse une liste de ressources gouvernementales et d'autres ressources pouvant offrir du soutien à un citoyen lésé. L'Office de la protection du consommateur est présenté à quelques reprises, que ce soit pour déposer une plainte ou pour connaître les règlements touchant les échanges et remboursements. Enfin, on établit clairement que toute transaction est un contrat et qu'il existe des lois pour protéger le consommateur de la publicité trompeuse.

c) Les codes communicationnels

Le module mentionne l'importance de bien se préparer à une situation dite ritualisée, par exemple les comportements attendus lors d'une transaction à la banque. Cependant, notons qu'il s'agit ici de compétences dont l'acquisition est rapide puisque les directives changent peu d'une situation à une autre. Les étapes lors d'un repas dans un restaurant ou encore les recommandations concernant ce qu'il faut faire en cas de crime, qui sont aussi proposées, présentent davantage de défi puisque plusieurs éléments peuvent changer d'une occasion à l'autre.

Plusieurs activités visent à aider l'étudiant à comprendre des étiquettes (de vêtements ou d'aliments par exemple), des dépliants ou des circulaires ou encore des symboles (pour l'entretien des vêtements, entre autres).

Quelques stratégies de communication sont présentées : la répétition (par le locuteur ou par l'interlocuteur), le contact non verbal au restaurant, le contact non verbal pour exprimer la courtoisie et quelques stratégies démontrant la compréhension ou l'incompréhension lors d'une conversation (ces dernières doivent être déduites par l'étudiant puisqu'elles se retrouvent à l'intérieur d'un dialogue et ne sont pas précisément identifiées et expliquées).

Enfin, le module d'enseignement établit la différence entre le bureau de poste et de comptoir postal, explique ce qu'est une lettre recommandée, donne des informations sur la rédaction des adresses postales et définit quelques expressions idiomatiques utilisées au Québec.

d) Portrait de la société québécoise

Dans ce module, nombre d'informations ont été répertoriées sous cette catégorie. Une partie d'entre elles concernaient le rapport que les Québécois entretiennent avec l'argent et des informations pratiques telles que ce qu'on peut utiliser pour payer à la place de l'argent comptant, l'utilisation de plus en plus généralisée des cartes, les pratiques des Québécois envers le crédit, ses avantages et inconvénients, les statistiques de consommation au Québec, etc. Les étudiants apprennent à détecter différentes techniques de vente et de marketing, sont informés de l'importance des factures et des motifs de retour d'articles et il leur est rapidement mentionné (à travers un dialogue) que le marchandage n'a pas cours au Québec. Comme pour le module d'enseignement Travail, plusieurs informations concernent des étapes à suivre pour effectuer par exemple des transactions, pour ouvrir un compte ou pour expédier de l'argent à l'étranger.

Ce module identifie l'intérêt de la population pour la variété des produits offerts et indique dans quel lieu acheter quel type de produit. Quelques renseignements sur la mode ainsi que les tailles et les pointures des chaussures et des vêtements sont ajoutés.

Dans les exercices touchant l'épicerie, on présente quelques marques et on mentionne l'existence de la mention « produit du Québec » et du logo « Qualité Québec ». Encore une fois, de nombreuses informations de survivance sont fournies : localisation des aliments dans un supermarché, motifs de retour d'un aliment, consignation des canettes, utilisation d'un bon différé, moyens pour contrôler les dépenses liées à l'alimentation, etc. La section concernant les restaurants suit le même processus : attirer l'attention des étudiants sur la diversité des cuisines et des types de restaurants offerts au Québec, puis donner des informations sur la livraison, sur le pourboire, sur l'importance du dessert, sur les coupes de viande de bœuf *(sic)*. Le guide profite du thème de l'alimentation pour présenter trois régions physiographiques ainsi que les types d'agriculture reliés à quelques régions.

On y affirme que les institutions bancaires du Canada sont fiables et accessibles, leurs logos respectifs sont disponibles et les services offerts sont détaillés. De la même façon, on identifie

les écussons des divers corps policiers (Gendarmerie royale du Canada, Sureté du Québec et quelques corps policiers municipaux) et leurs différents rôles et responsabilités sont expliqués.

Pour conclure, des statistiques sur le genre et les ethnies représentés dans les différents corps policiers ainsi que les qualifications requises pour y travailler sont présentées. Les étudiants sont aussi invités à déterminer en groupe les critères permettant aux policiers de classer par priorité les situations auxquelles ils font face.

e) Interprétation et appropriation

Encore une fois, les activités de cette catégorie se divisent en deux parties : la comparaison et l'échange d'expériences vécues ainsi que la discussion ouverte. Les étudiants comparent donc d'abord la monnaie du Canada et celle de leur pays d'origine, puis les moyens de placer son argent, l'utilisation du crédit et la diversité des produits. Ensuite, ils sont invités à partager leurs expériences par exemple concernant l'ouverture d'un compte bancaire, les modifications qu'ils ont effectuées dans leur façon de consommer, leurs visites dans un restaurant, leurs échanges avec les services de police, etc.

Les discussions ouvertes concernent l'attitude des gens dans les banques, leurs perceptions de la mode au Québec, leurs observations sur la protection de l'environnement dans leur société d'accueil. Certaines conversations dirigées exigent davantage de connaissances et nécessitent plus d'appropriation de la part de l'immigrant, par exemple : la responsabilité individuelle et collective par rapport à l'environnement, la perception de l'économie canadienne et québécoise et la remise en question de l'État providence, ou encore des propositions pour redresser les finances publiques.

MODULE 7 : SANTÉ

Voici les chapitres présents dans le module Santé :

- *Réagir lors d'une urgence médicale;*
- *Se procurer un médicament;*
- *Prendre un rendez-vous auprès d'un intervenant médical;*
- *Se maintenir en santé;*
- *Consulter un intervenant médical.*

Ce module d'enseignement est très axé sur les informations de premières lignes, qui dotent l'étudiant d'outils lui permettant de se débrouiller en cas de blessure ou de maladie. L'introduction affirme que « la question de la santé est développée (...) à partir de situations médicales courantes, telles que : consulter un médecin, faire remplir une ordonnance à la pharmacie, recourir aux services hospitaliers, prendre rendez-vous pour des médicaments ou des traitements. Des informations sur la prévention des maladies et sur les droits du patient complètent les apprentissages ». Les activités sont centrées sur la compréhension (ordonnance, étiquette de médicament, prise de rendez-vous) et sur la production orale (communiquer avec un spécialiste, expliquer des symptômes) et au total, près des trois quarts des activités sont consacrés au développement de compétences langagières.

a) Les valeurs québécoises

Ce module rappelle que chaque citoyen a la responsabilité d'agir en cas d'urgence et de porter assistance à un individu en danger. Des mises en situation sont proposées afin de valider les réactions des étudiants. Pour ce qui concerne le système de santé, le module signale que les bénéficiaires « ont des responsabilités envers l'État et envers la Régie de l'assurance-maladie [...] l'abus des services de santé entraine des coûts supplémentaires que doivent assumer tous les contribuables ». Cette mise en garde est suivie des responsabilités des résidents à l'égard du système de santé (utiliser judicieusement ses services, contribuer par les impôts, se maintenir en bonne santé et conserver en bon état la carte d'assurance-maladie). Les étudiants

sont aussi prévenus qu'ils ont droit d'accès à leur propre dossier médical, que ce dernier est protégé par le secret professionnel et qu'il est par le fait même confidentiel.

b) Les institutions, les réglementations et les OSBL

Commençons par nommer les lois et règlements énoncés dans le module Santé. La Charte des droits et libertés de la personne, le Code civil du Québec et le ministère de la Justice sont cités pour formuler l'obligation du citoyen de porter secours en cas d'urgence. On mentionne également qu'il existe un Règlement sur les normes minimales de premiers secours et de premiers soins qui oblige les employeurs à disposer de secouristes sur les lieux de travail. Un questionnaire teste les connaissances des étudiants sur le régime d'assurance-maladie et l'enseignant fait la correction en donnant les éléments de réponses correspondants. On parle dans le guide d'un programme d'accessibilité aux médicaments qui n'est plus en vigueur depuis l'adoption de l'assurance médicaments. Enfin, on évoque la Loi sur la santé et les services sociaux, la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé pour appuyer le droit au respect de la vie privée et au secret professionnel dans le monde médical.

Pour passer aux institutions médicales, les différentes catégories d'établissements publics de santé et de services sociaux sont énumérées (CLSC, centres hospitaliers, centres de réadaptation, CHSLD, etc.) et sont accompagnées de leurs logos respectifs. Les rôles et les services offerts par le 911 et par le service Urgence santé sont définis et enfin, quelques organismes et centres particuliers sont mentionnés à travers des activités (Centre antipoison, SOS violence conjugale, etc.).

c) Les codes communicationnels

Comme on a pu le constater à travers les autres modules d'enseignement, *Québec Atout* a une volonté certaine de préparer adéquatement les étudiants aux situations ritualisées. Les étapes de la consultation médicale sont fournies, de même que des exemples de questions pouvant être posées.

Parmi les codes visuels et de compréhension, notons les pictogrammes liés aux services ambulanciers, aux produits corrosifs et au centre antipoison. Plusieurs activités visent à comprendre les étiquettes de médicaments et les codes associés.

Le guide prévoit aussi un exercice comparatif sur le ton à adopter (formel ou informel) lorsqu'on s'informe de la santé de quelqu'un, dépendamment de l'interlocuteur. Il aborde les difficultés que l'étudiant peut rencontrer lors de la prise d'un rendez-vous au téléphone et suggère des stratégies de compréhension (répéter, épeler) et de négociations (repousser une date, proposer une heure différente) pour contourner ces obstacles. On fait la distinction entre la prise de rendez-vous avec un médecin généraliste et un médecin spécialiste (le premier remet une requête à transmettre au second) et on propose des motifs possibles d'interrogation lors d'une discussion (mauvaise compréhension, vérification, approfondissement, obtenir une opinion). Pour terminer, trois exemples de comportement non verbal exprimant le scepticisme sont donnés.

d) Portrait de la société québécoise

Les informations recueillies se retrouvant dans cette catégorie sont extrêmement disparates. Par exemple, on explique comment se débarrasser de médicament périmé, les statistiques d'enfants victimes d'intoxication sont fournies et on mentionne que l'ipéca et le charbon activé peuvent être utilisés en cas d'intoxication médicamenteuse et qu'ils sont disponibles sans ordonnance en pharmacie. Les étudiants sont invités à identifier les types de pharmacie ainsi que différents professionnels de la santé. Trois pages sont consacrées à l'herbe à poux et à l'herbe à puce *(sic)* et on souligne qu'il est fréquent de prendre des résolutions touchant la santé au Jour de l'An.

Quelques pages traitent de l'origine et de l'historique des Hôtels-Dieu. Enfin, le guide met en valeur la diversité des sources d'informations dans le milieu de la santé (personnel médical, centres de services, émissions et magazines spécialisés, etc.) et demande à l'enseignant de souligner qu'il s'agit d'une préoccupation sociale qui a mené à plusieurs réalisations, dont la gratuité de nombre de services, des mesures de prévention, des événements sportifs, etc. Le module Santé propose aussi, à travers des mises en situation, des catégories de spécialistes à qui recourir en cas de besoin.

Pour terminer, le rôle du pharmacien, ses obligations professionnelles et ses responsabilités envers les clients sont présentés dans une activité de recherche. On ajoute qu'il est possible d'avoir à remplir un formulaire sur les informations confidentielles en se rendant à la pharmacie.

e) Interprétation et appropriation

On demande une fois de plus aux étudiants de comparer le Québec à leur pays d'origine, par exemple pour le rôle du pharmacien ou pour obtenir des soins de santé. Ils partagent leurs expériences québécoises avec les pharmaciens, avec les ordonnances ou avec une prise de rendez-vous. On leur demande aussi ce qu'ils connaissent des services médicaux offerts et des médicaments disponibles.

Le guide suggère à l'enseignant de s'enquérir de l'attitude des étudiants face à la maladie, aux consultations médicales et aux médicaments, ce qui peut être intéressant pour relever des craintes, des méfiances ou encore une certaine confiance. On leur demande aussi leur opinion concernant l'état de santé général des Québécois et sur l'importance que prend la santé dans les médias. Ces discussions peuvent être très enrichissantes, mais elles ne s'accompagnent d'aucune activité complémentaire ou d'éléments de réponse pour l'enseignant qui permettrait de mieux relier les perceptions des immigrants à leur société d'accueil.

MODULE 8 : MÉDIAS

Ce module comprend cinq chapitres :

- *S'informer des prévisions météorologiques*;
- *Faire des choix reliés aux médias;*
- *Repérer les éléments essentiels d'un fait d'actualité;*
- *Réagir à diverses opinions reliées à une tribune libre*;
- *Commenter la publicité.*

Selon ce module d'enseignement, chaque chapitre aborde l'une des formes d'expressions que l'on retrouve dans les médias écrits et électroniques : articles, bulletins météorologiques, bulletins de nouvelles, tribunes libres, annonces publicitaires et donne également un aperçu juridico-politique du contexte d'information.

a) Les valeurs québécoises

Dans ce module, deux grandes valeurs québécoises ont été exploitées : la liberté d'expression et la démocratie. Dans un module d'enseignement traitant des médias, on était bien entendu en droit de s'attendre à traiter de la liberté d'expression et *Québec Atout* l'aborde en commençant par établir que chaque citoyen a le droit de s'exprimer. On traite assez rapidement l'envers de ce droit, principalement à travers les médias, en énonçant les responsabilités qu'implique la liberté d'expression (respect de l'opinion d'autrui, de la vie privée, de la réputation) et les restrictions qui l'accompagnent. On invite l'étudiant à s'informer sur le respect de la vie privée, la dignité de chacun, l'honneur et le droit à la réputation. Enfin, on l'introduit à l'idée que chaque citoyen a un rôle à tenir dans le droit à l'information (juger de l'intégrité de l'information, veiller à sa qualité, faire connaître ses besoins à la presse).

Pour poursuivre sur le concept du rôle du citoyen, le module Médias apporte une définition de la démocratie et donne quelques exemples de principes, de comportements et de systèmes démocratiques. Parmi les principes démocratiques cités, notons le pouvoir des citoyens, l'égalité

des droits et bien entendu, la liberté d'expression. On conclut avec l'importance de la responsabilité démocratique du citoyen.

b) Les institutions, les réglementations et les OSBL

En lien avec la liberté d'expression évoquée ci-dessus, le module Médias évoque les conditions permettant d'assurer la liberté d'expression et les limites de cette liberté. On y affirme que le rôle des médias est de permettre aux citoyens d'accéder à l'information et à la liberté d'expression, dans certaines limites. Ces limites sont présentées dans la Charte des droits et libertés, à travers la section concernant les opinions émises publiquement, ainsi que dans les articles 1 à 9 du Code civil. Le module mentionne l'existence du Conseil de presse du Québec qui sert d'autorité morale arbitrant tout différend relatif à l'honnêteté, à l'exactitude, au libre accès à l'information. Les normes relatives au contenu dans les médias sont aussi mentionnées, de même que leur réglementation via le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Enfin, concernant la publicité, les étudiants voient quelques pratiques et règles sur la publicité (interdiction de montrer quelqu'un qui boit de l'alcool dans une publicité d'alcool, interdiction e faire de la publicité destinée aux enfants) ainsi que les critères de réglementation tirés du Code canadien des normes de la publicité (1991). On indique aussi aux enseignants qu'en cas de plaintes, il est possible de faire appel au Conseil des normes de la publicité.

Enfin, quelques brefs encarts se rattachant à la démocratie sont inclus. On y précise que le Canada est une monarchie constitutionnelle et une confédération (sans définition) composée de 10 provinces et de deux territoires. On mentionne aussi l'existence de la Constitution et on détaille le fonctionnement du système parlementaire canadien. Les composantes du processus électoral sont détaillées et font partie d'une activité où les apprenants résument une scène du processus électoral alors que l'enseignant en souligne les composantes. Pour terminer, la Charte de la langue française ainsi que la loi sur les langues officielles du Canada sont présentées dans le cadre d'une activité sur les enjeux reliés à l'usage du français au Québec.

c) Les codes communicationnels

Dans le module Médias, il y a peu d'activités permettant aux étudiants de découvrir des codes communicationnels. Une activité (très courte) traite des registres de langue (formel pour un animateur, moins formel pour une auditrice, informel entre amis). Enfin, une dernière activité,

celle-ci un peu plus poussée, aborde les stratégies de prise de parole : pour la prendre, la garder ou la donner.

d) Portrait de la société québécoise

Dans le chapitre consacré à la météo, les étudiants discutent des conditions climatiques particulières au Québec, des variétés de ces conditions ainsi que des impacts sur la vie des habitants et des adaptations qu'elles exigent. Une activité de discussion traite brièvement de l'importance de la météo dans les conversations quotidiennes entre Québécois. On présente ensuite la carte du Québec et on y identifie les types de climat selon les régions administratives.

J'ai aussi répertorié ici les activités où les étudiants, à l'aide de l'enseignant, doivent se familiariser avec le domaine des médias : l'horaire de la télévision, des sources d'informations sur l'actualité et les sources de publicité dans les médias électroniques, la presse écrite, le courrier, les panneaux publicitaires, Internet, etc.

Le module Médias propose aux enseignants de dresser un portrait de l'industrie des médias au Québec. Cette activité n'est pas détaillée et l'information transmise aux enseignants se limite à donner des pistes de réflexion quant à la discussion : médias francophones et anglophones, du Québec et d'ailleurs, publications gouvernementales et privées, etc. De la même façon, on suggère aux enseignants de discuter avec les étudiants de la diversité et de l'étendue des médias au Québec, mais peu d'informations leur sont fournies.

Une des activités communicatives propose de déterminer avec les étudiants les enjeux et débats entourant le statut et l'usage du français au Québec. Plusieurs thèmes de discussion sont proposés aux enseignants : la survie du fait français en Amérique, la loi 101, le bilinguisme dans les services, etc. Cette activité est reliée à la lecture abrégée de la loi sur les langues officielles, de la Charte de la langue française et du rapport annuel (de l'année 1995) du Commissaire aux langues officielles présentée dans le module. Enfin, les étudiants sont invités à comparer la situation linguistique du Québec avec celle d'un autre pays où plusieurs langues se disputent la préséance, par exemple la Suisse ou la Belgique.

Deux autres informations se rapportant à la société québécoise sont présentées. La première recommande aux enseignants de souligner que les sondages d'opinion sont largement utilisés par les médias, par les partis politiques et par les entreprises. La seconde consiste en un encart

citant Roger Mucchielli, qui discute dans un article de 1972 de l'influence de la publicité et de l'image de la société. Même si cet encart ne traite pas spécifiquement de la société québécoise, il est clair qu'il a été inclus dans le module d'enseignement afin de donner des éléments d'information générale sur ces deux aspects.

e) Interprétation et appropriation

Parmi les activités permettant aux étudiants de démontrer qu'ils connaissent et comprennent la société québécoise, une leur demande de donner leur perception des bonnes manières au Québec et leurs expériences à ce sujet. Il s'agit d'un thème intéressant, qui leur permet à la fois d'échanger sur leurs perceptions personnelles tout en les confrontant à celles des Québécois, en la personne de leur enseignant.

Il leur est aussi demandé à plusieurs reprises de comparer le Québec avec leur pays d'origine, ce qui permet de nommer certaines incompréhensions et de replacer dans un contexte précis certaines disparités, tels les habitudes médiatiques, le traitement de l'information, la publicité, etc.

Une autre activité consiste à dresser la liste des avantages et des inconvénients d'une situation donnée, parfois sous forme de discussion ou de débat, ce qui permet de nuancer des propos et de comparer les opinions. De cette façon, les étudiants donnent leur opinion et énumèrent les avantages et les inconvénients des médias électroniques et de la presse écrite, du visionnement d'une émission en français ou dans sa langue maternelle, de la publicité, etc.

Enfin, plusieurs discussions sont proposées, sur de larges thèmes, surtout pour les étudiants de niveau avancé. Cependant, peu d'informations sont incluses pour guider les enseignants à donner des réponses « québécoises », correspondant au grand nombre et pas uniquement à leur vision personnelle. Parmi les sujets abordés, notons la perception du Québec et du Canada transmise par les médias, la place du Québec dans la francophonie, l'image de la société nord-américaine présente dans les publicités, l'ampleur du phénomène de la publicité, ses pièges et illusions et les stratégies pour contrer ses effets potentiellement négatifs. Enfin, une question très spécifique est posée à la fin de ce module : est-ce que, dans la présentation des rôles féminin et masculin, la publicité devance les changements sociaux ou est-elle, au contraire, à leur remorque?

7) L'ANALYSE CONTEXTUALISÉE DE *QUÉBEC ATOUT*

Au cours du précédent chapitre, j'ai identifié dans *Québec Atout* toutes les informations relatives à la culture du Québec et je les ai classées selon les cinq catégories déterminées dans ma méthodologie, soit les valeurs, les institutions, les codes communicationnels, le portrait du Québec ainsi que l'interprétation et l'appropriation de la culture québécoise. Je souhaite maintenant positionner *Québec Atout* dans le contexte de 1995, tant au niveau politique, pédagogique que social afin de déterminer les éléments qui sont propres à son époque et qui devraient faire l'objet d'une relecture et d'une actualisation en 2011. Je vais donc maintenant reprendre les cinq catégories d'analyse et analyser les modules d'enseignement de *Québec Atout* dans leur globalité.

7.1. LES VALEURS DANS *QUÉBEC ATOUT*

Les concepteurs de *Québec Atout* ont voulu donner aux valeurs une part importante du contenu. Elles ont leur propre rubrique (intitulée *D'un commun accord*) dans chaque module. Ces activités reliées aux valeurs sont généralement constituées d'exemples très concrets d'une situation où une valeur peut être déduite. Il ne s'agit donc pas dans *Québec Atout* de transmettre les valeurs communes, mais plutôt de les faire découvrir à l'étudiant de manière intuitive. D'autre part, les activités portant sur les valeurs sont souvent principalement le prélude à la présentation de codes, de chartes et de lois qui en découlent.

Les modules d'enseignement présentent donc peu de valeurs sociales génériques, mais plutôt toute une série de droits et de devoirs très concrets, par exemple le respect de la sécurité routière et des contrats, l'accès au logement et à l'emploi en toute égalité, ou encore les droits et les devoirs des parents. Monique Vermette[13] affirme d'ailleurs qu'il s'agissait d'une volonté du

[13] Monique Vermette a rédigé un rapport visant à déterminer les éléments de la citoyenneté enseignés par les intervenants en francisation du ministère québécois responsable de l'immigration, et le matériel *Québec Atout* faisait partie de son analyse.

programme de francisation du MICC : « il a été convenu de ne pas donner à cet enseignement un caractère théorique et général, mais plutôt de l'incarner à partir des domaines de la vie quotidienne où l'immigrant est appelé à interagir dès les premiers temps de son intégration. Ce choix facilite la compréhension et donne aux valeurs une couleur concrète. L'approche est pragmatique » (2000, p. 17). Vermette affirme que, comme l'apprenant est un adulte ayant déjà son propre système de valeurs, il vaut mieux d'abord se concentrer sur l'acquisition de bases nécessaires à son installation des premiers mois, le laisser poursuivre de lui-même sa réflexion, et éventuellement l'adapter à sa situation.

En 1990, le gouvernement du Québec publie son *Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration,* qui vise alors à proposer un projet d'intégration des immigrants axé sur l'idée de « contrat moral » s'appuyant sur la culture identitaire du Québec. On peut donc supposer que les concepteurs de *Québec Atout* se sont basés sur ce document pour cibler les valeurs sociales du Québec. L'*Énoncé de politique* établit les valeurs suivantes :

- **Une société dont le français est la langue commune de la vie publique :** Cette première valeur affirme que le français est la langue commune de la vie publique qui permet à tous les Québécois de participer au développement de la société. Selon l'*Énoncé de politique*, l'apprentissage du français est une condition nécessaire à l'intégration de tous les nouveaux arrivants, un symbole d'identification sociale et vient appuyer le développement de leurs sentiments d'appartenance. Enfin, le partage du français comme langue commune facilite l'ouverture à l'autre dans la société québécoise.

- **Une société démocratique où la participation et la contribution de tous sont attendues et favorisées** : L'*Énoncé de politique* postule que la participation de tous les citoyens est nécessaire pour enrichir et développer la vie économique, sociale, culturelle et politique de la société québécoise. L'importance de l'égalité et de la justice sociale y est bien soulignée, à travers entre autres la Charte québécoise des droits et libertés de la personne, et on insiste sur le fait que la discrimination est condamnable. On mentionne aussi que le contrat social démocratique implique la pleine contribution et la pleine participation des immigrants et de leurs descendants à la vie nationale. Leur

degré de participation aux divers volets de la société constitue donc le principal indicateur de leur degré d'intégration.

- **Une société pluraliste ouverte aux apports multiples dans les limites qu'imposent le respect des valeurs démocratiques fondamentales et la nécessité de l'échange intercommunautaire** : Ici, l'*Énoncé de politique* présente une rupture nette par rapport à l'ancien modèle uniforme de société et s'affiche résolument pluraliste, comme on a pu le constater précédemment[14]. On y affirme que la possibilité de choisir librement un style de vie, des opinions, des valeurs et une appartenance à des groupes d'intérêts particuliers, à l'intérieur des limites définies par le cadre juridique, constitue un des acquis de la Révolution tranquille auquel l'ensemble des citoyens est le plus attaché.

En analysant le traitement des valeurs dans *Québec Atout,* on constate que les préceptes de l'*Énoncé de politique* sont respectés. D'abord, l'aspect du français dans *Québec Atout* se traduit à travers son enseignement de la langue, et non en tant que matière à discussion ou à débat. On n'aborde donc pas les défis, passés ou futurs, du fait français au Québec, ni son importance aux yeux des Québécois. Le français est traité davantage comme un moyen de communication pour interagir dans la vie publique. De fait, l'*Énoncé de politique* mettait principalement l'accent d'abord sur l'accessibilité et la qualité des services de francisation offerts aux immigrants. Les autres mesures prévues à l'époque concernaient les Québécois eux-mêmes : on souhaitait développer davantage l'usage du français dans la vie publique et au travail en sensibilisant les entreprises, les médias ainsi que les institutions publiques, parapubliques et municipales à l'importance d'utiliser la langue française, particulièrement avec les membres de communautés culturelles. On constate donc qu'au moment de la création de *Québec Atout,* le français en tant que valeur n'est pas un sujet de discussion qui vise tant les immigrants que les Québécois eux-mêmes, et c'est ce qui se reflète dans le matériel pédagogique.

La seconde valeur qui était promue dans l'*Énoncé de politique* comporte deux dimensions, soit l'importance de la démocratie et celle de la participation citoyenne. Dans *Québec Atout*, la démocratie est principalement abordée à travers les droits et les devoirs qui en découlent, et qui ont mené à l'élaboration de chartes, de codes et de lois. Les aspects d'accès à l'égalité sont

[14] Voir la section 2.1 *Une approche, trois modèles.*

souvent évoqués : accès au logement, à l'emploi, à un niveau de vie décent, à des conditions de travail justes et raisonnables, etc. Quant à la participation citoyenne, elle se veut surtout axée sur la participation économique de l'immigrant : un module complet est donc consacré à l'intégration au marché du travail et un autre à l'habitation. Un chapitre, dans le module Activités sociales et de loisirs, exige des étudiants qu'ils participent à une activité sociale dans leur quartier. *Québec Atout* fait donc directement écho à l'*Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*, dans lequel il est clairement indiqué que, pour favoriser le partage de la vie collective, il faut soutenir l'intégration au marché de l'emploi ainsi que l'égalité de l'accès au travail et au logement. L'*Énoncé de politique* prévoit d'autres mesures, qui cette fois ne concernent pas précisément les immigrants, mais s'adressent plutôt au gouvernement (favoriser la régionalisation des immigrants) ainsi qu'aux institutions publiques, parapubliques et privées (adapter les services aux immigrants, former les intervenants, etc.).

Enfin, la dernière valeur met de l'avant une société pluraliste ouverte aux apports culturels de tous ses membres. Dans *Québec Atout*, on retrouve plusieurs suggestions de discussions (qui ont été recensées sous la catégorie Interprétation et appropriation de mon analyse) basées sur la comparaison entre le Québec et le pays d'origine des immigrants, ainsi que sur leurs expériences personnelles. Ces discussions peuvent effectivement mener, de façon intuitive ou guidée, à la découverte des apports culturels et à la place qu'ils prennent au sein du Québec, tout en affirmant la possibilité, comme le propose l'*Énoncé de politique*, de choisir librement un style de vie, des opinions, des valeurs et une appartenance à des groupes d'intérêts particuliers. Dans l'*Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*, on affirme que pour réussir à bâtir un Québec pluraliste, il faut aider les immigrants à comprendre la société québécoise, entre autres en développant des documents d'informations plus complets, qui abordent son histoire, sa culture et les acquis de sa tradition démocratique. En ce sens, on peut dire que *Québec Atout* est une mesure concrète découlant de l'*Énoncé de politique*. Les autres mesures annoncées visent cette fois les Québécois et ne se retrouvent par conséquent pas dans *Québec Atout* : reconnaître les immigrants comme étant des Québécois à part entière (à travers une meilleure représentation dans les médias et en valorisant l'apport des cultures pour développer des attitudes favorables à leur égard) et soutenir le rapprochement des groupes interculturels (en luttant contre l'isolement et les tensions intercommunautaires).

Les valeurs énoncées dans *Québec Atout* sont donc souvent présentées sous le couvert de droits et de devoirs, de chartes, de codes et de lois ou encore de règles de bonne conduite, ou encore sous forme de comparaisons et de récits d'expérience. Mylène Jacquet[15] (2000) s'est penchée sur la perception des intervenants en francisation qui utilisent le matériel *Québec Atout.* Concernant l'enseignement des valeurs, elle affirme que la majorité des enseignants éprouvent de la difficulté à aborder les valeurs ou certains aspects qui leur sont reliés, par exemple, les aspects juridiques, les concepts abstraits ainsi que les valeurs non consensuelles. Ils auraient donc de la difficulté à engager des discussions de fond sur les valeurs en classe, surtout lorsque les étudiants n'ont pas le niveau de langue nécessaire pour pouvoir s'exprimer. Les enseignants affirment aborder la notion de valeur de façon indirecte, puisqu'ils considèrent que ces dernières font partie intégrante de toutes les activités organisées, qui sont elles-mêmes reliées au fonctionnement de la société. Toujours selon Jacquet, les enseignants se disent livrés à eux-mêmes pour traiter des valeurs de société, ce qui amène un malaise « assez général ». On pourrait donc avancer qu'à l'époque, les valeurs n'étaient pas suffisamment claires ou consensuelles, à la fois dans le matériel pédagogique et dans la société en général, pour permettre aux enseignants de se les approprier de façon à les transmettre à leurs étudiants.

En résumé, on peut affirmer que *Québec Atout* a été élaboré dans le respect des valeurs qui étaient en vigueur lors de sa création et qu'il respecte les prémisses de l'*Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*. On a pu constater qu'à l'époque, l'intégration des immigrants était en grande partie prise en charge par l'État et ses différents intervenants, qui souhaitaient doter les immigrants d'outils concrets, mais qui désiraient aussi initier un changement durable dans l'attitude et la perception des Québécois eux-mêmes. Cet état de fait, qui se constate dans les mesures proposées dans l'*Énoncé de politique*, se répercute aussi dans *Québec Atout*, qui se veut un outil pédagogique très pragmatique, reposant sur la volonté de fournir les outils d'intégration de base à ses étudiants.

[15] Mylène Jacquet a rédigé les résultats d'une enquête auprès de différents intervenants en francisation (responsables de programmes au ministère responsable de l'immigration, directeurs de centres de francisation, enseignants) qui visait à déterminer si les orientations gouvernementales en matière d'éducation à la citoyenneté étaient réellement transmises et si elles se matérialisaient en salle de classe.

7.2. LES INSTITUTIONS, LES RÉGLEMENTATIONS ET LES OSBL DANS *QUÉBEC ATOUT*

Québec Atout renferme une mine d'informations touchant les institutions québécoises, les réglementations et les organismes à but non lucratif. Ces données, très utiles à l'immigrant, permettent d'accéder à des renseignements se rapportant à des droits et des services offerts à la société et auxquels il aura peut-être (et dans certains cas très certainement) recours. La pertinence de la présentation de ces institutions dans *Québec Atout* n'est aucunement remise en question : en effet, je crois essentiel de vulgariser et de synthétiser des renseignements qui seraient par ailleurs trop nombreux pour être traités efficacement et rapidement par un nouvel arrivant. Les modules *Québec Atout* agissent en effet un peu comme un bottin extrêmement détaillé (mais difficile à consulter, de par leur format imprimé), expliquant à la fois la raison d'être d'une institution, ses objectifs, ses services, ses coordonnées, en plus de soutenir les étudiants dans leurs démarches administratives.

D'abord, les institutions qui sont présentées sont généralement accompagnées d'un portrait factuel complet et synthétique, qui comprend le rôle de l'institution, ses services, parfois son historique de création et immanquablement, ses coordonnées. La pertinence de la quasi-totalité de ces institutions est toujours d'actualité, bien que la plupart des coordonnées soient à mettre à jour. La majorité des institutions décrites dans *Québec Atout* sont d'ordre juridique (par exemple la Régie du logement) ou relèvent d'un ministère ou d'un organisme public. Évidemment, le module d'enseignement sur la santé présente plusieurs institutions s'y rapportant.

Québec Atout met donc la priorité sur la défense des droits et devoirs des immigrants, sur les recours possibles en cas d'injustice ainsi que sur l'accompagnement dans leurs démarches administratives. On souhaite ainsi à la fois faciliter les procédures auxquelles ils devront se plier et leur éviter autant que possible de poser des actes qui seraient répréhensibles. En ce sens, *Québec Atout* se veut en quelque sorte le protecteur de l'immigrant : il l'informe de ses droits et de ses recours si ces derniers sont lésés.

Pour ce qui est des OSBL présentés dans *Québec Atout*, ce sont généralement des organismes voués au soutien en cas d'iniquité. Ils font habituellement l'objet d'une courte description, beaucoup moins élaborée que celles des institutions. On peut sans doute expliquer ce traitement par la situation plus précaire et instable de ces organismes, à l'opposé des institutions juridiques ou administratives, par exemple.

Enfin, pour ce qui est des réglementations, lois et chartes, elles sont fort bien représentées dans *Québec Atout*, souvent accompagnées d'un court extrait facile à comprendre et d'exercices (de type mises en situation ou vrai ou faux) permettant d'en saisir les conséquences concrètes sur la vie des citoyens. La Charte des droits et libertés de la personne est très fréquemment citée et apparaît comme un pilier de la société québécoise. Voici la liste des réglementations et lois qui ont été mentionnées :

- Charte des droits et libertés de la personne
- Charte de la langue française
- Code civil du Québec
- Code de la sécurité routière
- Loi sur la protection du consommateur
- Loi sur la protection de la jeunesse
- Loi sur les normes du travail
- Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles
- Loi sur la santé et la sécurité au travail
- Loi sur les jeunes contrevenants
- Loi sur la santé et les services sociaux
- Loi sur la protection des renseignements personnels
- Loi sur les langues officielles
- Règlement sur les normes minimales de premiers secours et de premiers soins

On constate que les principales réglementations, celles dont aura à se servir l'immigrant ou celles qui expliquent la création de certaines institutions, sont bien représentées. L'immigrant qui connaît l'existence de ces codes et de ces lois dispose du minimum requis pour comprendre l'origine de plusieurs droits et libertés, institutions et comportements de sa société d'accueil.

En résumé, les institutions, les OSBL et les réglementations présentés dans *Québec Atout* sont, à de rares exceptions qui concernent surtout des organismes communautaires, toujours en place et les informations factuelles sont donc encore adéquates et très complètes. Cependant, j'ai noté de nombreuses informations relatives aux coordonnées qui n'étaient plus à jour, ce qui est bien évidemment naturel puisque les modules d'enseignement datent d'il y a quinze ans. De plus, à l'époque Internet commençait à peine à se tailler une place dans la vie quotidienne des gens. Aujourd'hui, chacune de ces institutions possède sa propre vitrine virtuelle et offre une variété d'informations.

7.3. LES CODES COMMUNICATIONNELS DANS *QUÉBEC ATOUT*

Intégrer des informations sur les codes communicationnels dans une méthode d'enseignement pour immigrants relève à mon avis d'une excellente initiative. L'importance de ces codes n'échappe d'ailleurs pas aux enseignants. Jacquet affirme que les intervenants en francisation du MICC « sont d'avis qu'ils se doivent d'expliquer aux stagiaires les implicites langagiers de même que les codes de comportement partagés au Québec en les avisant des conséquences susceptibles d'être encourues s'ils ne sont pas respectés » (2000, p.56). On a pu constater dans le chapitre qui présente la méthodologie que ces codes communicationnels peuvent être répertoriés en trois grandes catégories, soient les codes verbaux, les codes non verbaux ainsi que les normes sociales, chacune de ces catégories regroupant de très nombreuses sous-sections. Certains codes communicationnels, de par leur caractère intrinsèquement implicite, peuvent être difficiles à enseigner et il a déjà été établi que l'absence d'inventaire consensuel et exhaustif complique la possibilité de transmission autre que par observation et par expérimentation personnelle. Malgré ces obstacles, *Québec Atout* a consacré une partie de ses activités à l'exploration de codes communicationnels, ce qui représente une début appréciable vers l'élaboration d'un répertoire de certains d'entre eux.

Québec Atout se concentre principalement sur des activités se rapportant aux normes sociales, plus particulièrement les stratégies de communication, qui dotent l'étudiant d'outils lui permettant de se faire comprendre et de s'assurer que son message est bien compris. Les échanges ritualisés sont aussi exploités de façon plus poussée (par exemple les normes d'un repas au restaurant, d'une transaction au comptoir bancaire ou encore d'une visite de logement), ce qui est tout à fait compréhensible puisque l'approche communicative est privilégiée et que cette dernière tourne justement autour de situations semi-authentiques simulées en salle de classe. Les différences de registres de langue sont à peine survolées, ce qui s'explique certainement en partie par le niveau de connaissance du français des étudiants en francisation; cette dimension est en effet beaucoup plus facile à aborder avec des étudiants dont le niveau de français est plus avancé et qui sont alors plus aptes à faire une distinction critique, à la fois de la situation et du vocable à utiliser.

J'ai aussi relevé dans *Québec Atout* quelques activités portant sur les codes verbaux, tels le lexique et les expressions et d'autres sur les codes non verbaux, principalement la reconnaissance de pictogrammes et de symboles et le langage du corps.

Comme l'affirme Monique Vermette, les codes communicationnels du programme de francisation agissent effectivement comme des « apprentissages qui faciliteront l'acceptation du nouvel arrivant dans son milieu et contribueront à son confort aux premiers temps de son arrivée » (2000, p.11). On comprend donc encore une fois que l'objectif de *Québec Atout* relève davantage du niveau de survie propre aux premiers pas de l'apprentissage langagier. L'ensemble de ces codes communicationnels représente toutefois une ébauche fort intéressante vers l'élaboration plus complète d'un enseignement de ces derniers.

7.4. LE PORTRAIT DU QUÉBEC DANS *QUÉBEC ATOUT*

On ne peut évidemment pas s'attendre à retrouver dans les modules d'enseignement toutes les informations relatives au Québec (ce qui serait irréaliste), et on doit se rappeler que la francisation du MICC s'adresse principalement à de nouveaux arrivants et qu'elle est limitée dans le temps. Les enseignants en francisation, interrogés par Mylène Jacquet (2000) ont à ce sujet émis le constat qu'il était bien ardu d'atteindre tous les objectifs linguistiques et culturels de *Québec Atout* dans les délais prescrits. On retrouve malgré tout dans *Québec Atout* une quantité très impressionnante d'informations factuelles sur le Québec, qu'il s'agisse de petites indications (mais lorsqu'il s'agit d'intégration, toute donnée prend une importance significative) ou de renseignements généraux. Toutes ces données forment une encyclopédie fort instructive pour tout immigrant qui souhaite connaître sa société d'accueil. *Québec Atout* s'est attardé à brosser le portrait du Québec selon deux axes principaux, soient les renseignements utiles et le profil géoéconomique.

La plupart des informations répertoriées sous la catégorie Portrait du Québec touchent les renseignements utiles, par exemple que le 1er juillet est une journée consacrée aux déménagements, qu'on retrouve des invitations aux activités communautaires sur les babillards des commerçants ou encore que le dessert est important pour les Québécois. Ces données, qui peuvent paraître plus ou moins significatives d'un point de vue extérieur, sont au contraire très riches et instructives pour les immigrants, qui sont souvent à l'affût de ce type de renseignements concrets leur permettant de baliser leur fonctionnement dans la société québécoise. Plusieurs indications concernant le comportement et les perceptions des Québécois sont aussi présentées dans *Québec Atout*, dont l'attitude des Québécois face au crédit ou encore les relations de travail entre collègues et employeurs. L'attention portée aux

éléments relevant de la vie quotidienne démontre une fois de plus la volonté de *Québec Atout* de s'ancrer dans une réalité très concrète et de se destiner à des immigrants qui sont arrivés depuis peu et qui sont à la recherche de repères leur permettant de survivre sans trop de heurts aux premiers stades de leur intégration.

Le second axe qui est développé concerne les renseignements géoéconomiques ainsi que des informations sur le marché du travail. De ce fait, j'ai recensé beaucoup de données dans les modules d'enseignement sur la division du territoire, sur les caractéristiques géographiques et économiques de chaque région, sur les ressources naturelles, sur les activités de production, de distribution et de consommation des ressources du Québec. De plus, n'oublions pas qu'un module d'enseignement complet est consacré à l'emploi. Ces deux thèmes, l'économie de régions et l'emploi, faisaient écho à deux volontés gouvernementales, soit encourager la régionalisation de l'immigration afin de ne pas surcharger la grande région de Montréal et favoriser l'insertion à l'emploi des immigrants[16]. Ces objectifs politiques visaient principalement à revitaliser le Québec à l'aide de main-d'œuvre qualifiée, ou à tout le moins, de citoyens impliqués dans leur société. Québec Atout s'est attardé à présenter des informations et des activités qui répondaient à ces deux visées politiques.

7.5. L'INTERPRÉTATION ET L'APPROPRIATION DE LA CULTURE DANS *QUÉBEC ATOUT*

Québec Atout a été élaboré selon les préceptes de l'approche communicative en enseignement des langues. Je rappelle les grandes lignes de cette approche. Elle a pour objectif de former les étudiants à pouvoir communiquer avec un autre individu. Les activités qu'elle propose relèvent de l'expression libre individuelle, sont centrées sur l'apprenant et prennent place dans un environnement de simulation, lors de mises en situation. L'efficacité de l'enseignement est évaluée à travers l'efficacité de la transmission du message de l'étudiant.

Les activités d'interprétation relevées dans les modules *Québec Atout* sont donc principalement constituées de partages d'expériences, de comparaisons entre le Québec et le pays d'origine ainsi que de quelques discussions ouvertes sur divers sujets ; il s'agit d'activités d'expression orale qui favorise l'expression individuelle dans un groupe. *Québec Atout* laisse généralement à

[16] Ces deux préoccupations sont toujours d'actualité. Elles font partie des orientations et objectifs des rapports annuels de l'ancien ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (1996 à 2003) et des divers plans stratégiques de l'actuel ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

l'enseignant le soin d'organiser des activités hors classe. Toutefois, l'immigrant, dans le cadre de ses cours, est rarement en action dans sa société d'accueil. La plupart des objectifs expérientiels sont menés au sein même de la classe. Les contacts avec les francophones sont restreints et souvent très ponctuels. Par ailleurs, de nombreux intervenants interrogés dans le cadre de l'étude de Mylène Jacquet disaient organiser d'eux-mêmes des sorties et des rencontres, parce que selon eux, « [...] le sentiment d'appartenance se développe plus par les contacts que par une idéologie » et que « [...] le contact direct entre les étudiants et les institutions francophones de la société d'accueil est aussi une bonne façon de développer leur sentiment d'appartenance à celle-ci » (2000, p.36). On sent donc qu'aux yeux des enseignants eux-mêmes, il est important de faire des acquis culturels et langagiers hors de la salle de classe, malgré les contraintes de temps et le lourd agenda que propose *Québec Atout*.

La plupart des compétences socioculturelles qui sont développées le sont donc dans un cadre fermé et contrôlé. À ce sujet, Monique Vermette affirme :

> Quant aux manifestations d'un sentiment d'appartenance à la société, elles peuvent être difficilement observées en situation de formation. Toutefois, s'il manifeste de la tolérance à l'égard des collègues porteurs de cultures différentes, s'il exprime ses propres sentiments et perceptions et cherche des accommodements pour résoudre les problèmes complexes posés par la diversité culturelle, on pourra penser que ce sentiment positif à l'égard des collègues de formation se transposera sur ses concitoyens en situation réelle. De même s'il coopère à la vie collective, participe au développement d'un esprit de groupe, respecte les règlements en vigueur, manifeste un intérêt pour les actions de la vie civile, les enjeux politiques et l'histoire du Québec, on sentira qu'il est sur la voie de l'intégration et qu'il commence à se sentir partie prenante de la société (2000, p.24).

On sent donc que *Québec Atout* se dégage en quelque sorte de la responsabilité de l'intégration concrète des étudiants hors de la classe. Ainsi, dans *Québec Atout*, les évaluations des étudiants reposent principalement sur leur capacité à utiliser le français à l'oral, dans le cadre de la salle de classe. Les compétences culturelles et citoyennes ne font pas l'objet d'une évaluation et sont observées uniquement dans le cadre des interactions en classe et de la manifestation individuelle d'un intérêt pour la société québécoise.

7.6. LE BILAN DE *QUÉBEC ATOUT*

Québec Atout est très certainement une méthode pédagogique intéressante à la fois pour son contenu culturel et pour son apprentissage linguistique. Sa formule, élaborée en prenant compte

de l'approche communicative, présente une spirale d'apprentissage à travers des exercices réinvestissant les connaissances préalablement transmises. Il s'agit probablement du matériel pédagogique s'adressant à l'immigrant adulte le plus complet disponible au Québec, surtout en tenant compte de l'aspect d'intégration citoyenne. Jacquet affirme d'ailleurs que « les éléments consensuels définissant la citoyenneté, notamment l'importance des valeurs fondamentales, des droits, des responsabilités et du partage des institutions garantes de la démocratie, sont suffisamment nombreux, même si l'ordre de priorité peut varier, pour garantir une formation globalement cohérente des nouveaux arrivants » (2000, p. 74).

Québec Atout s'adresse spécifiquement à des étudiants dont le niveau de français est faible et parfois à peine fonctionnel et qui sont au Québec depuis peu : selon Vermette (2000), il s'agit d'une orientation adaptée à la clientèle visée et au contexte sociopolitique. Souvenons-nous qu'à cette époque, la plupart des nouveaux arrivants provenaient d'un regroupement familial, que moins de 30 % d'entre eux avaient suivi des études universitaires dans leur propre pays, que plus de la moitié n'avaient aucune connaissance de la langue française à leur arrivée et qu'ils disposaient de peu de moyens de s'informer sur leur société d'accueil avant leur départ de leur pays d'origine.

Québec Atout, à travers à la fois son approche pédagogique et le contenu abordé, répondait tout à fait aux besoins de l'époque, soit doter les nouveaux arrivants d'outils concrets leur permettant de survivre aux premiers mois de leur immigration tout en apprenant le français. Le matériel développé s'inscrivait donc dans la réalité sociale et politique de son époque et visait surtout une intégration technique, dite de survivance.

Québec Atout a été conçu pendant une période se situant à cheval entre deux modèles d'intégration québécois, soit le modèle intercommunautaire et le modèle civique. La collection a été rédigée alors que le gouvernement insistait sur la valorisation des diverses cultures et elle a été mise en application et enseignée alors que l'approche préconisée visait surtout une intégration égale des immigrants dans la société civique du Québec. Les deux approches étaient différentes dans leur perception du rôle de l'immigrant et de la société d'accueil, quoique plutôt semblable dans la détermination des valeurs. De plus, n'oublions pas que depuis 2003, une troisième approche dite interculturelle s'est imposée. On peut se demander dans quelle

mesure cette dichotomie entre les visions gouvernementales a provoqué la défection graduelle des enseignants à l'égard du matériel pédagogique *Québec Atout*.

J'ai souhaité aborder dans le présent mémoire quelques pistes de réflexion quant à l'élaboration, ou à tout le moins l'actualisation possible de matériel visant l'intégration citoyenne des immigrants. Dans le prochain chapitre, je vais donc reprendre les cinq catégories d'analyse, cette fois selon le contexte de 2011, avec les volontés gouvernementales actuelles en matière d'intégration et l'approche pédagogique qui a cours aujourd'hui. Enfin, je suggèrerai quelques propositions d'activités intégrant les technologies de communication pour l'enseignement du français langue seconde et de la culture québécoise aux immigrants.

8) PROPOSITIONS POUR UNE ÉDUCATION CITOYENNE ACTUALISÉE

Je souhaiterais maintenant aller un peu plus loin dans ma réflexion et présenter des exemples de ce que pourrait contenir en 2011 du matériel pédagogique visant l'intégration citoyenne des immigrants. Je n'ai pas la prétention de publier dans ces pages un manuel aussi complet ou ambitieux qu'a pu l'être *Québec Atout* lors de sa publication, mais je souhaiterais tout de même amorcer la réflexion quant à la suite que pourrait prendre ce projet pédagogique, en suggérant des pistes de travail concrètes sous forme de propositions.

Le contenu de ces propositions reprend évidemment le fil conducteur des cinq catégories d'analyse, soit les valeurs, les institutions, réglementations et OSBL, les codes communicationnels, le portrait du Québec et enfin, l'interprétation et l'appropriation de la culture, selon les critères actuels déterminés à la fois par le gouvernement du Québec et par les directives édictées par le Cadre européen commun de référence en langues. Les constats tirés de la précédente analyse de *Québec Atout* seront donc mis à profit afin de bonifier le contenu pédagogique et de l'actualiser. Les préceptes de la perspective actionnelle, qui met l'accent sur la réalisation de tâches au sein d'un groupe pour réaliser un projet social, seront aussi mis à profit. On a vu précédemment les avantages de l'intégration des technologies émergentes en salle de classe (voir le Cadre théorique, sections 3.1 à 3.6). Je réutiliserai les aspects théoriques qui y ont été présentés pour proposer des activités intégrant les technologies de communication. Les possibilités qu'offrent les technologies émergentes sont bien entendues très vastes, c'est d'ailleurs un de leurs principaux intérêts. Aux fins du présent mémoire, il a cependant fallu faire une sélection; il s'agit donc de pistes qui pourront alimenter la réflexion quant à l'élaboration de contenu pédagogique plus détaillé.

Chaque catégorie proposera des activités divisées en trois stades: **découvrir**, **comprendre** et **s'approprier**. À chacune de ces étapes, la présence de l'enseignant est nécessaire afin de guider les apprentissages langagiers et culturels des étudiants en classe et à travers leur utilisation des technologies.

La première étape, intitulée **Découvrir**, sert d'amorce et a pour but d'intéresser les étudiants en stimulant la réflexion et en faisant appel à leurs propres expériences et à leur compréhension de la société québécoise. Il s'agit donc de présenter un document et de guider le raisonnement et les interrogations des étudiants pour les mener à identifier des éléments culturels ou sociaux propres au Québec. La seconde étape, **Comprendre**, vise cette fois l'interprétation de ces éléments par les étudiants, qui doivent les situer dans le cadre historique, politique, social ou encore économique du Québec afin de leur donner un sens. Enfin, la dernière étape, **S'approprier**, est axée sur des activités pratiques qui permettent aux immigrants de mettre en pratique leurs connaissances dans des situations authentiques et concrètes qui démontrent une réelle assimilation des valeurs, codes communicationnels ou connaissances de la société québécoise.

8.1. LES VALEURS

En 2008, le MICC a décidé d'enrichir les trois valeurs qui étaient mises de l'avant depuis 1990 et aujourd'hui, ces valeurs communes sont au nombre de sept (voir la Méthodologie, section 5.1 a, pour le détail de ces valeurs). Ce sont les valeurs dont le Québec fait la promotion, tant au sein de sa population qu'à l'étranger. La langue française demeure en tête de liste, et on retrouve l'importance de la démocratie et du pluralisme dans les valeurs actuelles. On y ajoute l'égalité de tous devant la loi, la laïcité des institutions, l'égalité entre les hommes et les femmes et enfin, l'importance du respect de l'ordre public et du bien-être général.

Le tableau suivant présente la répartition des activités portant sur les valeurs répertoriées dans *Québec Atout* selon les sept valeurs déterminées par le MICC en 2008.

Tableau 1 - Répartition des activités portant sur des valeurs dans *Québec Atout*

	Valeurs communes établies en 2008								
									0
	1							2	3
	1								1
		2			3		1		6
									0
			1			1			2
	2	2		2		2	3	4	15

On peut donc constater, comme je l'ai noté auparavant, que les principales valeurs qu'on retrouve dans *Québec Atout* se concentrent sur les droits et les responsabilités démocratiques ainsi que leur application dans le respect. L'ouverture sur une société pluraliste est abordée de façon indirecte lors de discussions sur les expériences personnelles des étudiants et les comparaisons entre leur pays d'origine et le Québec et n'est donc pas traitée en tant que valeur.

Si une refonte de *Québec Atout* devait être faite en 2011, plusieurs valeurs devraient être ajoutées et exploitées. Le matériel de 1995 focalise très fortement sur les responsabilités et les droits du citoyen (plus de la moitié des références), en accord avec les volontés de son époque. De plus, la lecture même des valeurs n'est plus la même qu'en 1991, lors de la publication de l'*Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*.

D'abord, le français n'est plus uniquement la langue publique, outil de communication pour intégrer le monde du travail, mais c'est aussi un symbole commun d'appartenance au Québec, dont l'apprentissage est nécessaire. Le MICC a, au cours des dernières années, non seulement diversifié son offre de francisation, mais il a aussi déterminé que le français était crucial pour la participation à la vie culturelle, civique et sociale des immigrants. De plus, le fait français défraie fréquemment la chronique, fait partie des préoccupations des Québécois et touche directement tous les membres des communautés culturelles. Ce nouvel aspect exigerait donc d'être explicité et débattu en classe de français langue seconde. Même si on peut plaider que les immigrants inscrits aux cours de francisation sont déjà sensibilisés à l'importance du français, la situation est tellement complexe et surtout, incontournable, qu'elle mérite très certainement qu'on s'y attarde.

La seconde valeur, une société libre et démocratique, repose non seulement sur la liberté d'expression et le droit à l'égalité des personnes (abordés dans *Québec Atout*), mais aussi sur la contribution citoyenne à la vie politique et sociale. Collaborer à des associations, des instances administratives et des débats publics, voter et s'exprimer deviennent des instruments d'intégration permettant à l'immigrant de prendre sa place dans la société québécoise et de participer à son façonnement. On s'attendrait donc à retrouver dans du matériel pédagogique d'éducation à la citoyenneté une section plus approfondie sur l'importance de la participation citoyenne et des exemples s'y rapportant afin d'en faciliter les occasions.

Si la description de l'importance d'une société pluraliste et celle de l'exercice des droits et des libertés dans le respect d'autrui demeurent sensiblement les mêmes entre 1991 et 2008, la question de la primauté du droit ajoute une perspective différente. Elle établit que tous sont égaux en valeur et en dignité, peu importe la race, le sexe, l'orientation sexuelle, l'état civil, la religion, les conditions sociales, la langue ou encore le handicap. Cette valeur, qui a servi de guide à l'élaboration de la Charte des droits et libertés de la personne, protège donc l'immigrant de toute forme de discrimination (à tout le moins légalement), mais elle exige de lui la même ouverture et des comportements en adéquation. Cette situation prévaut aussi pour l'égalité des hommes et des femmes, que ce soit dans le marché du travail, dans les unions ou dans les responsabilités parentales. Quant à la séparation des pouvoirs politiques et religieux et à la laïcité de l'enseignement, les récents débats dans les différents médias sur les symboles religieux portent à croire qu'il serait primordial à tout le moins d'enseigner aux immigrants leur

importance aux yeux des Québécois. Ces valeurs sont le fait d'une volonté d'harmonisation des relations entre tous les Québécois et elles doivent être abordées, débattues, comprises et acceptées par les immigrants, tant pour faciliter leur intégration que pour permettre une cohabitation pacifique et enrichissante.

En somme, on constate que, du point de vue des valeurs communes de la société québécoise, l'élaboration de matériel pédagogique visant l'intégration linguistique et citoyenne des immigrants ne pourrait uniquement se baser sur *Québec Atout* et devrait être enrichi de plusieurs éléments, peu importe le niveau d'intégration ou de connaissance du français des étudiants. En tenant compte que *Québec Atout* se destinait à des immigrants qui ont une connaissance limitée du français et qui sont arrivés depuis peu au Québec, il serait intéressant d'élaborer du matériel pour les immigrants dont la connaissance du Québec et de la langue française est plus développée.

Propositions pour les valeurs du Québec

Si on souhaitait faire une mise à jour de *Québec Atout*, il faut alors tenir compte des valeurs communes énoncées par le gouvernement en 2008 et surtout, favoriser les discussions et les échanges sur les thèmes qui, on l'a vu au cours des dernières années, ont une importance cruciale tant pour les nouveaux arrivants que pour les membres de leur société d'accueil. Pour aller plus loin et proposer du matériel pédagogique dépassant le stade de survivance, il faudrait y intégrer sept valeurs principales, qui sont celles dont le Québec fait la promotion, soit :

- La nécessité de parler français;
- La liberté et la démocratie;
- Le pluralisme;
- La primauté du droit;
- La laïcité de l'État;
- L'égalité des femmes et des hommes;

- L'exercice des droits et libertés de la personne dans le respect de ceux d'autrui et du bien-être général.

On a aussi vu que les intervenants en francisation qui utilisent *Québec Atout* ressentent un certain malaise à définir et à identifier les valeurs du Québec afin de les enseigner à leurs étudiants. Il faut donc les rendre plus claires, afin d'amorcer une réflexion plus approfondie et aborder de plus grandes questions de société, en favorisant les discussions et les échanges guidés, plus particulièrement avec les étudiants dont le niveau de connaissance du français et de la société québécoise est plus avancé.

Une fois les besoins de survivance comblés, il faut penser à guider les immigrants vers un processus d'interprétation et d'appropriation, qui les mènera éventuellement à une réelle intégration. Pour ce faire, il faut analyser, décortiquer et comprendre les valeurs qui façonnent le Québec et en font cette société dite distincte du Canada. Cela signifie donc échanger, débattre, discuter, exposer des points de vues et partager des expériences qui ne sont pas toujours conformes au modèle idéal. Cela signifie aussi fournir aux immigrants de l'information qui leur permet de comprendre et surtout, d'approfondir leurs réflexions hors de la classe.

Voici donc une proposition de ce que pourraient contenir des activités visant à transmettre les valeurs communes du Québec.

Découvrir

Un document authentique, qui n'est pas spécifiquement adressé à la clientèle immigrante et dont l'objectif n'est justement pas d'identifier une valeur pourra sans peine être utilisé, avec l'avantage de paraître plus réaliste et plus proche de la société québécoise. Au contraire, un document créé de toutes pièces utilisant un langage adapté et avec l'intention de cibler une valeur pourra sembler moins naturel et donc présenter un défi moins motivant.

On pourrait utiliser en amorce un article en ligne (par exemple portant sur une de ces valeurs, sur un conflit provoqué par la rupture d'une de ces valeurs ou encore sur les valeurs du Québec selon les Québécois[17]) accompagné de commentaires d'internautes.

[17] Quelques suggestions : Un des nombreux articles qui ont traité du débat portant sur la présence du crucifix à l'Assemblée nationale, « Quelles sont les trois valeurs qui définissent le Québec » par Vincent Fortier, paru le 19

Une autre suggestion serait d'exploiter des webisodes. Un exemple serait la websérie *Toutes nos origines*[18], produite par le gouvernement du Québec, et dont l'objectif est de démontrer l'apport des personnes immigrantes à la société québécoise. La série comprend quatre clips vidéos d'environ deux minutes, chacun accompagné d'une fiche descriptive. Dans les vidéo, un immigrant présente rapidement son parcours professionnel au Québec et est suivi de commentaires de collègues ou d'amis québécois qui ont suivi son cheminement. Cette websérie permet d'exploiter la langue orale et écrite, présente des modèles inspirants et plusieurs valeurs peuvent en être déduites : la diversité et le pluralisme, bien évidemment, mais aussi l'égalité des hommes et des femmes (accès au marché du travail) ainsi que la nécessité de parler français.

Une fois le document d'amorce consulté, l'enseignant peut encourager la réflexion afin que les étudiants identifient une des sept grandes valeurs communes du Québec, en relançant la discussion si nécessaire (pourquoi cette valeur est-elle importante aux yeux des Québécois? Que signifie-t-elle? Donnez des exemples d'applications concrètes de cette valeur dans la vie courante. Est-ce une valeur importante à vos yeux? Etc.).

Comprendre

L'étape suivante consiste à guider l'étudiant afin qu'il saisisse les implications des valeurs au sein de la société. Cette sensibilité doit être développée par l'immigrant lui-même et c'est donc à lui d'amasser l'information, de l'analyser, de la mettre en perspective et de la synthétiser. L'enseignant doit à ce moment accompagner ses étudiants dans leurs découvertes et s'assurer qu'il n'y ait pas d'incompréhension. Il pourrait s'agir de travail à faire en équipe afin de répondre aux questions suivantes :

- Au Québec, du point de vue légal, comment se traduit cette valeur? Dans les lois, codes, règlements, etc.
- Au Québec, du point de vue professionnel, comment se traduit cette valeur? Entre collègue, employeurs et employés, etc.

---

octobre 2009 dans le journal Métro et disponible en ligne, ou encore « Quelles valeurs pour nos enfants», par Isabelle Grégoire, paru le 7 janvier 2008 dans L'Actualité et disponible en ligne.

[18] Disponible à l'adresse suivante : www.toutesnosorigines.gouv.qc.ca

- Au Québec, du point de vue communautaire et personnel, comment se traduit cette valeur? Entre voisins, amis, parents, etc.

Pour chaque valeur, il est aussi possible de soulever les préoccupations, les questions de société, et les débats de fonds qui ont cours au Québec. L'enseignant peut organiser des débats en classe en demandant à chaque équipe de préparer des argumentaires étayés comportant des faits puisés dans Internet. Si on prend l'exemple de la nécessité de parler français, on peut penser aux questions entourant le recul de la langue française au Québec, à la qualité du français parlé, aux dangers des messages textes, à la perception des Québécois sur leur propre langue ou encore à la préséance de l'anglais dans certains milieux.

Une autre idée serait de faire des simulations en classe. Le cas de la démocratie et de la participation à la vie politique s'y prête bien. Le site web Jeunes Électeurs[19], créé par le Directeur général des élections du Québec, comporte une section s'adressant aux étudiants de niveau collégial ou universitaire et comprend des informations très détaillées sur le processus électoral, le vocable qui y est associé ainsi que le système politique du Québec. Mieux, il est possible d'y commander du matériel (brochures, affiches, PowerPoint, mais aussi des urnes et des isoloirs) et toute une section est consacrée à la préparation d'une simulation d'élections en classe. Cette activité pourrait représenter une façon motivante et inspirante de sensibiliser les étudiants à leur rôle de citoyen tout en leur donnant les outils nécessaires pour assumer ce dernier en toute connaissance de cause.

S'approprier

La dernière étape clôt les activités portant sur les valeurs et se veut davantage une mise en application des acquis. À petite échelle, il pourrait s'agir de la rédaction d'un commentaire sur un article publié sur Internet. L'enseignant cible un article d'actualité dont le contenu aborde l'une ou l'autre des valeurs communes et demande aux étudiants de le lire afin d'amorcer une réflexion en classe sur le sujet, pour ensuite y laisser un commentaire pertinent et structuré. En plus de développer les compétences lectorales et scripturales en français, la lecture d'un article amène la compréhension de certaines dimensions culturelles. Cependant, c'est réellement

[19] Disponible à l'adresse suivante : www.jeuneselecteurs.qc.ca

l'activité de rédaction d'un commentaire qui s'inscrit dans une démarche d'appropriation : l'étudiant doit alors situer le sujet de l'article dans le temps, dans sa réalité culturelle et sociale et y analyser les impacts sur sa société afin de participer à la réflexion commune en ajoutant un commentaire qui s'inscrira dans une suite d'autres contributions. Le commentaire étant public, les étudiants seront davantage portés à peaufiner à la fois leurs idées et la qualité de leur français. Enfin, ce type de microproduction est souvent relayé par les réseaux sociaux (on ajoute un article apprécié ou commenté sur Facebook ou sur Twitter) et englobe l'immigrant dans une communauté qui dépasse la salle de classe.

Une autre activité d'appropriation des valeurs, cette fois à plus grande échelle, pourrait consister en la publication d'émission balado (*podcast*) ou balado vidéo (*videocast*). Les possibilités de sujets sont variées : explication d'une valeur et de ses implications pour un public immigrant, discussion sur les difficultés d'adoption de certaines valeurs qui entrent en conflit avec celles d'autres cultures, exemples scénarisés d'applications concrètes de valeurs, etc. Toutes ces approches exigent de l'immigrant qu'il amorce une réflexion sur la façon dont son propre système de valeurs s'inscrit dans celui de la société québécoise. Encore une fois, la publication en ligne est source de motivation pour l'étudiant, qui sait que son travail sera vu non seulement par ses collègues de classe, mais aussi peut-être par sa famille, ses amis ou de parfaits étrangers. Enfin, la démarche derrière la création de balado, qui demande d'abord de se familiariser avec ce médium, de déterminer un message, de planifier le contenu, d'interagir avec des gens pour obtenir un soutien technique puis d'élaborer le projet est très riche en apprentissages à la fois linguistique, technologique, culturel et interactionnel.

8.2. LES INSTITUTIONS, LES RÉGLEMENTATIONS ET LES OSBL

Depuis quelques années, le gouvernement du Québec a mis en ligne le site web Portail Québec, qui se veut la porte d'entrée des renseignements sur les initiatives, les programmes et les services qui sont offerts par le gouvernement du Québec et par d'autres organismes. Ce portail comprend une section, appelée « Portrait du Québec », dans laquelle le Québec est présenté d'un point de vue gouvernemental et démontre la façon dont l'État québécois intervient, gère et structure chaque secteur d'activités. Trois catégories d'institutions y sont identifiées, telles que déterminées dans la section méthodologie du présent mémoire (voir section 5.1 b), soit : 1- les institutions politiques, 2- les institutions juridiques, 3- les institutions

administratives (dont relèvent les ministères et organismes publics, le réseau de la santé, celui de l'éducation ainsi que la sécurité publique).

Le tableau suivant montre la répartition des activités identifiées dans *Québec Atout* se rapportant aux institutions, selon la catégorisation donnée par Portail Québec en 2011.

Tableau 2 – Répartition des activités se rapportant aux institutions dans *Québec Atout*

	Institutions et OSBL								
								3	3
	1	2	3	1	1	2	3	3	16
	1	4	1		2	1	4	1	14
							6		6
	1				2				3
		1		1					2

En comparant les catégories d'institutions présentes dans *Québec Atout* et celles qui sont mises de l'avant en 2011, on constate une forte préséance des institutions juridiques et de celles se rapportant aux ministères et organismes publics. Il s'agissait donc d'une préoccupation de doter les nouveaux arrivants d'outils essentiels à une insertion de base, sans incident d'ordre légal et permettant d'éviter autant que possible les inconvénients juridiques tout en navigant dans les services ministériels utiles à leur intégration.

La création de matériel pédagogique ancré dans la réalité de 2011 exigerait davantage d'informations touchant aux institutions politiques, au réseau de l'éducation et à la sécurité publique. Qu'on pense au Parlement, à l'Assemblée nationale et à tout le système politique et électoral, au fonctionnement des commissions scolaires, aux écoles publiques et privées ou encore aux réseaux collégial et universitaire, ces aspects devraient être intégrés dans

l'élaboration de matériel pédagogique visant l'éducation citoyenne des immigrants. On peut noter que ces types d'institutions relèvent d'une connaissance plus approfondie du Québec; l'immigrant qui utilise ses connaissances reliées au système électoral et aux partis politiques pour exercer son droit de vote a dépassé le stade de survivance et a atteint un niveau d'intégration plus proche de ce qu'on attend d'un citoyen.

Quant à l'information touchant les OSBL, mon opinion est que tout immigrant (et tout citoyen) gagne à accéder aux ressources communautaires et aux organismes de soutien de sa région. Ces organismes offrent souvent de nombreux services plus personnalisés, qui pourraient aider l'immigrant à s'intégrer plus facilement en le dotant d'outils, en lui permettant de créer des liens avec la communauté d'accueil et en favorisant sa participation citoyenne et son implication sociale. Ces informations, fluctuant et variant pour chaque ville, peuvent difficilement être intégrées dans un manuel en format papier, mais seraient aisément répertoriées sur Internet et donc bénéficieraient de mises à jour plus régulières. L'information présente dans *Québec Atout* pourrait donc être actualisée à la fois dans son contenu et dans son format. Le même constat vaut pour les réglementations : on a vu précédemment que *Québec Atout* avait mis l'accent sur ces dernières et les activités élaborées autour de celles-ci étaient riches, concrètes et diversifiées. Il pourrait donc être intéressant de les relayer à des documents externes sur Internet afin de cristalliser les apprentissages à l'aide de ressources technologiques.

Propositions pour les institutions, les réglementations et les OSBL

Comme je l'ai mentionné, le contenu de *Québec Atout* portant sur les institutions, les réglementations et les OSBL est riche et bien construit, bien que l'élaboration de matériel pédagogique actualisé et amélioré devrait accorder davantage d'importance aux institutions politiques, à la sécurité publique et au système d'éducation. La principale limite de *Québec Atout* dans ce cas précis est son support papier. Ce format restreint à la fois la recherche efficace d'information (l'étudiant qui doit un jour recourir aux services d'une institution présentée doit se rappeler dans lequel des huit modules se trouve l'information, puis dans quel chapitre, puis à quelle page) ainsi que la mise à jour efficace des données. Ces inconvénients pourraient aisément être contournés par la création d'un site offrant un répertoire des institutions et des organismes et surtout, des hyperliens vers leur site web.

Découvrir

Un site web servant en quelque sorte de portail, accompagné de la description synthétisée du rôle et des services offerts ainsi que des coordonnées comprenant le lien vers les sites web des institutions et organismes permettraient en effet, tout comme *Québec Atout*, de les présenter. Or, ce format présente l'avantage de permettre une recherche rapide et d'être mis à jour rapidement sans entrainer de frais substantiels. Il offre en plus la possibilité de sortir l'étudiant de la salle de classe en l'invitant à consulter des liens externes et d'ainsi améliorer à la fois sa connaissance du français tout en personnalisant son parcours. Enfin, le format web peut proposer un répertoire détaillé et à jour des institutions et des OSBL par région, ce qui est difficile et coûteux à réaliser en format papier. Cette approche répondrait aux besoins des immigrants installés en région tout en donnant une vue d'ensemble plus réaliste du Québec et en leur offrant un soutien plus adapté.

Comprendre

Concernant la partie compréhension des réglementations et du fonctionnement des institutions, je crois que *Québec Atout* propose suffisamment d'activités bien élaborées dont il serait possible de s'inspirer : nombre de questionnaires et de mises en situation sont proposés afin de valider l'interprétation des étudiants. Une des mises à jour qui pourrait être intéressante serait de mettre ces activités en ligne. Plusieurs fonctionnalités web permettent en effet de répondre à des questionnaires pour ensuite avoir accès aux réponses des autres participants. Ceci permet une comparaison des différents points de vue (plus particulièrement pour les mises en situation) et peut servir d'amorce à l'enseignant pour aborder les dissentiments ou encore les notions moins bien comprises.

S'approprier

Une fois que l'étudiant a découvert les principales institutions et réglementations et qu'il en saisit le fonctionnement, il peut à son tour contribuer au partage de connaissances. Une activité toute simple pourrait proposer aux étudiants de collaborer à l'enrichissement du répertoire des OSBL. Pour ce faire, les wikis sont l'outil tout désigné. Ces sites web collaboratifs, dont le plus connu est Wikipedia, permettent à chaque participant de rédiger une partie de leur contenu. Les étudiants, en petits groupes, pourraient choisir un organisme (ou s'en voir attribuer un) et aller

recueillir, sur Internet et en personne, des informations concernant son historique, son mandat, ses services et ses coordonnées. Pour ajouter un aspect plus ludique, il est possible d'exploiter la dimension multimédia des wikis en ajoutant des photos ou encore des entrevues filmées ou enregistrées.

Pour aller plus loin dans l'appropriation, un immigrant peut être encouragé à utiliser les services offerts par un OSBL ou par une institution pour ensuite raconter son expérience. Mieux, il pourrait choisir de s'impliquer bénévolement dans un organisme communautaire et de ce fait, interagir avec des francophones, améliorer ses compétences langagières et développer une connaissance plus fine de la culture via ses discussions et l'élargissement de son réseau de contacts. Le partage de cette expérience, par microblogage, par blogue ou encore sur un portfolio électronique peut contribuer à la consolidation pédagogique de cette activité riche en interactions.

8.3. LES CODES COMMUNICATIONNELS

Entre le moment de la publication de *Québec Atout* et celui de la rédaction de ce mémoire, il y a eu la création du CECRL, le Cadre européen commun de référence pour les langues, qui a déjà fait l'objet d'une présentation dans la méthodologie (voir la section 5.1). Ce cadre sert aujourd'hui de référence à la majorité des intervenants en langue seconde et prévoit justement l'intégration d'une place importante des codes communicationnels. De nos jours, l'élaboration de matériel pédagogique pour l'intégration citoyenne des immigrants devrait donc tenir compte des recommandations du CECRL, à plus forte raison s'il s'agit d'immigrants dont le niveau de compétences culturelles et langagières dépasse le stade dit fonctionnel.

On a déjà vu précédemment que ces codes verbaux, non verbaux et ces normes sociales permettent à l'immigrant de saisir plus finement un message et d'en transmettre de façon moins équivoque. *Québec Atout* a déjà amorcé une démarche en ce sens en proposant des activités sur les stratégies de communication et sur les échanges ritualisés qui aideront l'immigrant dans les premiers pas de son intégration. Il faut maintenant approfondir l'identification et la description de ces codes communicationnels afin de permettre à l'enseignant de les transmettre à ses étudiants, ce qui contribuera certainement à une intégration plus substantielle et à une meilleure intercompréhension entre l'immigrant et sa société d'accueil.

On pourrait donc s'attendre à retrouver, en 2011, des activités et des informations concernant les particularités du français québécois (accents, lexiques, syntaxe, etc.) ainsi que les différences de sens dans les variations du ton de voix, du débit et de l'intonation. Ces codes verbaux viendraient enrichir ceux déjà exploités dans *Québec Atout*.

Les codes non verbaux seraient davantage explorés, surtout le langage corporel. On pense par exemple à la signification et à l'interprétation du maintien du corps, des gestes sociaux telles la proximité physique, les poignées de main, les accolades et les embrassades ou encore des contacts visuels.

Enfin, pour ce qui est des normes sociales, elles approfondiraient celles déjà exploitées dans *Québec Atout* et viseraient un apprentissage plus recherché des règles entourant les rapports sociaux (par exemple entre hommes et femmes, entre membres de différentes communautés ou encore intergénérationnels). L'aspect des variations de registre de langue, qui y est intimement lié, devrait aussi être enseigné. Il s'agit là d'un élément fort important qui doit être transmis aux immigrants : la langue change selon le contexte, le message, l'intention et le destinataire et il importe que les nouveaux arrivants soient sensibilisés à ces réalités afin de pouvoir les interpréter adéquatement. Les registres de langue ont aussi l'avantage de faire l'objet de davantage de recherches et d'être abordés dans de nombreux ouvrages, facilitant ainsi leur enseignement.

Cependant, le problème reste entier : il n'existe, à ma connaissance, aucun répertoire exhaustif des codes communicationnels particuliers à la culture québécoise. Par ailleurs, la composition d'un tel répertoire, par sa nature même, aurait certainement bien de la difficulté à faire consensus, les codes communicationnels étant souvent sujets à interprétation, même entre membres d'une même communauté. Pour le moment, chaque enseignant doit donc bâtir un contenu à partir de ses propres expériences et, probablement, celles des étudiants. Les apports de *Québec Atout* sont certes intéressants, mais ils sont principalement utiles pour des immigrants en début de processus d'intégration. Tout cet aspect mériterait d'être davantage exploré au sein même du Québec afin de proposer une cartographie commune et consensuelle de certains codes communicationnels, par exemple le langage non verbal propre aux Québécois. D'autres dimensions, tels les registres de langue ou encore les particularités orales et écrites du français québécois, sont au contraire abondamment documentées et peuvent d'ores et déjà être intégrées dans l'élaboration de matériel pédagogique.

Propositions pour les codes communicationnels

L'importance de l'utilisation de matériel authentique pour l'enseignement des codes communicationnels est cruciale. Toute la complexité des codes communicationnels repose sur les interprétations possibles d'un ensemble de détails et sur leur finesse. Il importe donc d'utiliser des ressources qui ne sont pas spécifiquement destinées à un public immigrant ou non francophone. Pour ce faire, les technologies de communication regorgent de documents accessibles et exploitables. Voici quelques pistes pour l'enseignement des codes communicationnels utilisés au Québec à l'aide des technologies de communication. Aux fins d'exemple, j'ai choisi de présenter des propositions pédagogiques dont le contenu est basé sur les registres de langue.

Découvrir

Les registres de langue peuvent être explorés tant à l'oral qu'à l'écrit, avec des différences notables. L'amorce à l'enseignement de ces derniers pourrait puiser sa source dans la comparaison de différents écrits trouvés dans Internet : par exemple un écrit de niveau familier sur un forum de discussion, un écrit de registre courant dans une série de commentaires ainsi qu'un écrit de niveau soutenu dans un article. Le même exercice peut être reproduit, cette fois à la lecture de courriels : un adressé à un ami, le second à un collègue, le dernier à un employeur, par exemple. Le visionnement de vidéos sur le web est encore plus riche en données, parce qu'en plus de la langue, il permet d'analyser le comportement, les mimiques, la gestuelle, les codes non verbaux qui accompagnent le changement de registre. Par exemple, des webséries dramatiques[20] présenteront un éventail de comportements et de dialogues avec divers interlocuteurs, en plus d'être ludiques et de permettre d'aborder d'autres sujets d'intérêt culturel. À l'opposé, des reportages tirés de divers médias[21] et destinés à des publics différents permettront de cibler les différences entre les niveaux de langue et le vocabulaire qui s'y rapporte.

---

[20] Par exemple *En audition avec Simon* ou encore *Chroniques d'une mère indigne*, disponibles gratuitement en ligne.

[21] Pensons à la comparaison entre un reportage tiré de Radio-Canada et un autre de TVA.

Comprendre

Encore une fois, la présence de l'enseignant est ici primordiale. Ce sera à lui de diriger les réflexions et de corriger les hypothèses et les idées reçues des étudiants afin de les mener à une interprétation concrète et applicable de la théorie. Des activités de repérage ou de productions orales et écrites permettront à l'étudiant de mettre en pratique les éléments enseignés tout en bénéficiant du support et des rétroactions individualisées de l'enseignant. Ces activités simulées en environnement encadré donneront par la suite à l'immigrant la possibilité de mettre en pratique ses connaissances dans des situations de sa vie personnelle ou professionnelle.

S'approprier

Pour permettre à l'étudiant de démontrer sa compréhension des codes communicationnels (ici les registres de langue) et sa capacité à les intégrer en contexte, il faut une activité ancrée dans la réalité, où les interlocuteurs sont diversifiés de même que leurs relations avec les étudiants. Un exemple à grand déploiement, qui permettrait une mise en pratique tant à l'oral qu'à l'écrit, serait par exemple l'organisation par les étudiants d'une activité demandant la présence de personnes ne provenant pas de la salle de classe. Il pourrait s'agir de l'organisation d'une activité de financement pour un organisme communautaire, à titre d'exemple. Les étudiants, en petits groupes, doivent planifier, se répartir les tâches et veiller à la bonne marche de toutes les étapes afin de mener à bien le projet.

- Activités exigeant l'utilisation d'un registre de langue familier ou courant : discussions en équipe avec les collègues de classe, invitations à l'oral d'amis proches ou de famille, échanges à l'oral lors de l'activité, communications écrites entre les pairs, etc.

- Activités exigeant l'utilisation d'un registre de langue soutenu : invitations d'intervenants, interactions avec des personnes extérieures à la salle de classe, discours de bienvenue, rédaction de dépliants ou d'ordres du jour, etc.

L'enseignant supervise les activités, apporte des améliorations et des suggestions si nécessaire et fait des rétroactions liées aux éléments enseignés, qu'ils relèvent de l'ordre des codes communicationnels ou langagiers. Un retour sur l'activité est souhaitable afin de cristalliser les acquis et de permettre une réflexion engagée des participants sur leurs compétences.

L'exploitation des technologies de communication, principalement pour la recherche d'informations, pour le contact à l'écrit avec les intervenants et pour la production de documents promotionnels, permet d'utiliser la langue de façon asynchrone. Ceci donne l'occasion aux étudiants de réfléchir aux messages à comprendre ou à transmettre, surtout dans le cas de l'utilisation d'un registre de langue soutenu, moins naturel et qui exige davantage d'attention. Quant aux interactions orales, synchrones et authentiques, elles sont le réel reflet de la capacité des étudiants à communiquer en utilisant les codes communicationnels appris en classe.

8.4. LE PORTRAIT DU QUÉBEC

Pour déterminer les composantes à aborder afin de brosser un portrait actuel du Québec, je m'étais référée aux catégories définies par le gouvernement du Québec dans son portail d'informations (voir la méthodologie section 5.1 d). Quinze catégories avaient été identifiées, regroupant des informations que le gouvernement considère comme étant importantes à connaître pour avoir une idée de ce qu'est le Québec. On retrouve donc dans le tableau suivant la répartition des activités de *Québec Atout* touchant le portrait du Québec, réparties dans l'une de ces quinze catégories.

Tableau 3 – Répartition des activités se rapportant au portrait du Québec

	Éléments du portrait du Québec								
					10	2	1		13
	1	1			5	3	1	2	13
				3					3
			6						6
1			3	1					5
			1						1
									0
	2	1	1	1	2		3		10
									0
1				4					5
					1	1			2
	2		1		2	2			7
		1				1			2
	5	3	1	2	17	4	4		36
	2				5	1	4		12

L'élaboration de matériel pédagogique d'éducation citoyenne en 2011 devrait donc comporter, en plus des données présentées dans *Québec Atout*, davantage d'activités portant sur le tourisme, les arts, les coutumes, traditions et symboles du Québec, son histoire et sa démographie, sa politique ainsi que sa place dans le monde. Une fois que l'immigrant a dépassé le stade de la survivance, il pourra passer à l'étape de l'intégration et se mettre au fait des éléments d'importance qui ont façonné et façonnent encore le Québec et sa population.

On pourrait par exemple retrouver des informations sur les populations autochtones, la gastronomie ou la religion, les attraits touristiques selon les régions, les grands débats (langue,

accommodements raisonnables, souveraineté, avortement, orientation sexuelle, etc.). L'aspect artistique peut être un vecteur très riche d'enseignement à la fois langagier et culturel, comme le démontre la quantité de méthodes d'apprentissage linguistique basées sur la chanson, le conte ou encore le théâtre. Plusieurs dimensions, comme l'histoire du Québec, ses traditions et ses symboles, peuvent sembler lourdes à enseigner, mais en les reliant à la transmission des valeurs et aux institutions et réglementations, on en viendrait à élaborer un tout cohérent et unificateur.

On parviendrait donc, en transmettant un ensemble vaste et étendu d'informations, à dresser un portrait plus complet du Québec à l'immigrant, qui pourra y puiser les renseignements nécessaires à son intégration et à sa compréhension de la culture de sa société d'accueil. Il est bien évident qu'il est impossible d'aborder de façon exhaustive l'ensemble des composantes qui façonnent le Québec, mais en esquissant les grandes lignes de chaque thème, on peut espérer donner à l'immigrant l'envie d'en savoir plus, de se renseigner davantage.

D'autre part, je tiens à souligner que la richesse des informations contenues dans *Québec Atout* est encore une fois limitée par son support papier, qui restreint à la fois les possibilités de mises à jour (par exemple pour des textes d'actualité ou encore des statistiques), le transfert et la bonification des connaissances entre les immigrants ainsi que l'accessibilité à ces informations hors de la classe.

Propositions pour le portrait du Québec

Je propose donc tout d'abord la création d'un site web dédié, dans la continuité de celui que j'avais suggéré dans la catégorie Institutions, réglementations et OSBL. Ce site permettra premièrement de recenser toutes les informations touchant au portrait du Québec en un seul endroit, mais pointant vers des sites externes, selon les sujets abordés. En plus d'offrir des présentations multimédias actuelles et motivantes, un site dédié offre la possibilité de rechercher et de trouver rapidement une information précise. Enfin, il sera beaucoup plus simple de le mettre à jour et d'y greffer des informations supplémentaires au fil du temps.

Comme la section Portrait du Québec comprend des thèmes vastes, je n'en choisirai qu'un en exemple pour les propositions suivantes, soit les productions et le domaine artistique.

Découvrir

L'étape de la découverte est grandement facilitée par l'utilisation des technologies de communication et vient enrichir l'organisation d'activités sur le terrain. Par exemple, une visite au musée peut être précédée d'une préparation préalable : les étudiants se chargent de l'organisation de la visite, consultent le site web du musée afin de connaitre la programmation, le coût de la visite, les heures d'ouverture, la façon dont s'y rendre ainsi que les thèmes des expositions. Après la visite, ils peuvent poursuivre leurs explorations en faisant des recherches sur les artistes ou sur les courants artistiques dans lesquelles les œuvres vues s'inscrivent.

En plus des sites web qui peuvent être consultés, plusieurs musées offrent des visites virtuelles. Le site Musée virtuel du Canada[22] propose la liste de tous les musées du pays, classés par provinces, par villes ou encore par type de musée. On peut donc y consulter plus de 500 fiches de musées québécois, fiches qui comprennent une description sur les collections et les services, les heures d'ouverture et la localisation. Le site Musée virtuel du Canada offre aussi une série de balados sur des récits historiques méconnus. Enfin, une section interactive consacrée aux enseignants leur permet de créer des classes virtuelles et des leçons autour de ressources pédagogiques disponibles en ligne.

Comprendre

L'enseignant est essentiel afin de guider les étudiants dans leurs découvertes et leur compréhension de ce qui façonne le Québec. Par exemple, dans le cas des arts, le sujet est tellement vaste qu'il ne serait pas représentatif de se concentrer uniquement sur un artiste ou une époque : il faut au contraire permettre plusieurs explorations et surtout, les mettre en contexte, en expliquer l'importance culturelle, démontrer leur mise en place dans l'histoire. Ces enseignements peuvent être mis en perspective à travers les recherches personnelles et collectives des étudiants, que ce soit en classe ou hors de la classe

S'approprier

Les technologies de communication peuvent être utiles pour répertorier les informations apprises en classe (à l'image d'un manuel scolaire) via le site web. En outre, elles permettent de

[22] Disponible à l'adresse suivante : www.mvc.ca

mettre en commun les connaissances recueillies par les autres étudiants, surtout lorsqu'y a des projets d'équipe à réaliser. Ce peut être sous forme de wiki, comme je l'ai mentionné plus tôt, mais dans le cas d'informations sur le portrait du Québec, je recommande l'élaboration de blogues communs, plus personnels et plus appropriés au contenu multimédia.

Par exemple, si les étudiants ont à recueillir des renseignements et à présenter les résultats de leur recherche portant sur des productions artistiques, le blogue propose une présentation personnalisée, accompagnée d'images, d'hyperliens et de vidéos. Il offre donc la possibilité de créer un microsite autour d'un thème spécifique, sans exiger de connaissances techniques approfondies. Sa présentation antichronologique permet de suivre le cheminement au jour de jour des étudiants et fait état de l'avancée de leurs travaux. Enfin, la possibilité de commenter les billets en fait un outil motivant riche en interactions qui s'inscrit dans l'espace public.

Pour pousser plus loin le processus d'appropriation, on pourrait demander aux étudiants de brosser le portrait du Québec selon leur propre point de vue, en explorant une facette de chacune des catégories proposées par le MICC : politique, arts, démographie, territoire, histoire, etc. Ce portrait pourrait être supporté par une galerie électronique de photos[23] accompagnée de notes et de commentaires, ou encore une fois par blogue, pour un travail de plus grande envergure. Cette activité démontrerait la compréhension personnelle de chaque immigrant sur le Québec et, mise en perspective avec le résultat de chacun, permettrait d'aborder de très nombreux aspects de la société québécoise.

8.5. L'INTERPRÉTATION ET L'APPROPRIATION

Anne-Sophie Calinon (2007), qui s'est intéressée au processus d'intégration des immigrants ayant bénéficié de la francisation offerte par le MICC, affirme que le manque d'occasion d'utiliser les connaissances apprises en classe et la fréquentation quasi exclusive de néo-Québécois dans les cours de francisation est un frein important à leur intégration. La perspective actionnelle, qui a aujourd'hui cours en enseignement des langues secondes, permettrait de pallier à cette faiblesse.

[23] De type FlickR ou Picasa.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, la perspective actionnelle diffère de l'approche communicationnelle, sans la renier, mais plutôt en la bonifiant. Son principal objectif est de faire de l'apprenant un acteur social, capable de prendre des décisions collectives au sein d'un groupe et de mener à bien un projet. Les activités en classe de langue, dans une perspective actionnelle, se font tant que possible dans un cadre réel et authentique et sont centrées sur le travail en équipe. Cette approche met donc l'étudiant en contact avec sa société d'accueil.

L'élaboration de matériel pédagogique pour l'éducation citoyenne des immigrants demanderait donc, en 2011, la mise en place de plus d'activités dans des situations réelles et une augmentation des rapports avec des Québécois hors de la classe. Ceci faciliterait l'appropriation des immigrants en leur donnant des occasions d'entrer en contact avec leur société d'accueil tout en se sentant épaulés et encadrés. Davantage d'interactions, personnelles et professionnelles, ponctuelles et durables, avec des natifs ou des immigrants intégrés, ainsi que des occasions de créer des liens, des contacts et de découvrir activement le Québec seraient donc prévues. Enfin, la plupart des notions théoriques seraient rattachées à des projets d'envergure variable, à réaliser en équipe ou en collaboration avec un groupe.

Propositions pour l'interprétation et l'appropriation

Lorsqu'un enseignement s'inscrit dans la perspective actionnelle, l'interprétation et appropriation se font en tout temps, lors de chaque activité, puisque ces dernières sont construites autour de la mise sur pied de projets menés par les étudiants. Ce sont eux qui, guidés par l'enseignant, donnent une signification à leurs acquis et à leurs apprentissages pour ensuite les adapter et les intégrer. C'est pour cette raison que les précédentes propositions comprenaient des sections « Comprendre » et « S'approprier ». La catégorie *Interprétation et appropriation* devient donc redondante, son contenu étant déjà enchâssé dans chaque objectif d'apprentissage.

Il est cependant intéressant de proposer une activité visant l'interprétation et l'appropriation à très long terme, qui pourrait donc s'échelonner sur toute la durée des cours de français langue seconde, voire au-delà si l'immigrant le souhaite. Ce type d'activité permettrait de démontrer la progression de l'immigrant dans son processus d'apprentissage et d'intégration sur une longue période. Je propose donc l'élaboration d'un portfolio électronique qui suivrait le cheminement de chaque étudiant et qui s'accompagnerait des commentaires et des réflexions de tierces

personnes : les enseignants qu'il fréquentera, ses collègues de classe, mais aussi, s'il le souhaite, ses proches, ce qui créera une communication riche et représentative pour l'étudiant.

J'ai déjà expliqué que les technologies de communication permettent la mise en pratique de projets concrets, où les immigrants ont à utiliser leurs connaissances et leurs compétences communicatives, langagières et culturelles dans des situations réelles qui prennent place au sein de communautés. Le portfolio électronique, ou eportfolio[24], donne aussi à l'utilisateur une autonomie au sein d'un processus global d'interactions. Le portfolio électronique s'inscrit dans une réflexion à long terme sur des objectifs à atteindre et offre des possibilités intéressantes d'échanges permettant d'enrichir la réflexion personnelle de l'utilisateur. Simple d'utilisation, c'est en quelque sorte une galerie des réalisations et des progrès de l'étudiant.

Dans cet outil, l'étudiant a un espace personnel dans lequel il peut rédiger ses réflexions, sous le modèle d'un journal de bord. L'enseignant peut, de manière plus ou moins encadrée, selon ses visées pédagogiques, initier des réflexions ou des questionnements qui seront rapportés dans le portfolio et auxquels l'étudiant tentera d'apporter des réponses. L'étudiant peut aussi, et c'est là tout l'intérêt du portfolio, y déposer des documents (audios , vidéos, texte, image, etc.) qui viennent soutenir ces réflexions et qui en sont les témoins. L'utilisateur peut choisir de laisser cet espace privé ou public, mais l'intérêt du portfolio en ligne est justement de permettre aux lecteurs de commenter et d'apporter des encouragements ou des conseils, ce qui alimente la réflexion de l'étudiant et personnalise son parcours. On peut donc constater que son utilisation déborde du cadre de la salle de classe et s'inscrit dans la continuité du processus d'intégration, tout en permettant à son utilisateur de prendre conscience de ses acquis langagiers et culturels à travers le constat du chemin parcouru.

[24] Quelques sites permettant de créer des portfolios électroniques dédiés à l'apprentissage, tous gratuits : eduportfolio.org (créé à l'Université de Montréal), Perle (élaboré à l'Université Concordia) ou encore Mahara, une application web de portfolio électronique en source libre, conçu par le gouvernement de Nouvelle-Zélande.

9) EN GUISE DE CONCLUSION

La différence entre un citoyen, un immigrant et un touriste tient de l'appropriation linguistique et culturelle propre à sa société d'accueil. La langue est bien entendu une première clé, dont l'importance est manifeste, mais elle fait partie d'un ensemble beaucoup plus vaste et complexe d'informations qu'il faut connaître pour communiquer efficacement. Lorsqu'un étudiant se retrouve en classe de français langue seconde au Québec, il vient y chercher non seulement des compétences langagières, mais aussi des compétences communicationnelles et culturelles qui lui permettront de passer du statut de spectateur-touriste à celui d'acteur-citoyen dans sa société d'accueil.

Mon objectif, à travers ce mémoire, était de vérifier si le matériel *Québec Atout* était toujours adéquat en 2011 pour guider les enseignants en français langue seconde dans leur rôle de transmission de la culture québécoise. J'ai pu démontrer que *Québec Atout* ne répond plus à la fois aux exigences du gouvernement québécois en fait d'intégration et aux adaptations exigées par le changement de profil des immigrants arrivés au cours des dernières années.

L'immigrant qui a appris le français à travers *Québec Atout* sait comment naviguer dans les différents systèmes administratifs de la province du Québec, mais l'approche pédagogique ne l'amène pas à participer activement au développement de sa société d'accueil. Par ailleurs, cette limite se répercute semble-t-il dans l'enseignement des formateurs, qui, vu le manque de ressources de certains éléments, s'appuient davantage sur leur parcours personnel ou leur expertise à aborder des questions complexes que sur un véritable encadrement pédagogique (Jacquet 2000). Dans un cadre où les étudiants ont une connaissance un peu plus avancée à la fois du français et de leur société d'accueil et où les premiers stades d'immigration sont atteints, on pourrait envisager de passer à l'étape supérieure en intégrant des dimensions plus complexes de la société québécoise, en présentant ses aspérités et ses hétérogénéités. Dans *Québec Atout*, on apprend à connaître le Québec en surface, de façon lisse et peu menaçante, ce qui est parfait pour les premiers mois d'un immigrant dans sa société d'accueil, mais par la

suite, le nouveau citoyen a besoin de davantage pour comprendre sa nouvelle société et donc s'y intégrer. On a pu constater à travers les cinq catégories d'analyse que certains aspects ont été peu exploités, voire complètement évacués. Ces dimensions pourraient servir de points de départ pour l'élaboration de guides d'enseignement de niveau plus avancé. Le contenu culturel de *Québec Atout* serait très certainement une référence importante dans l'élaboration de matériel pédagogique. Cependant, il faudrait voir à actualiser le format, mettre à jour plusieurs données et surtout, bonifier la section se rapportant aux valeurs et au portrait du Québec. Enfin, l'aspect des codes communicationnels devra faire l'objet de recherches approfondies afin d'en permettre une cartographie consensuelle au sein de la société québécoise.

La prise en compte de la perspective actionnelle et l'intégration des technologies de communication permettraient de combler le manque d'interactions dirigées et encadrées avec des membres de la société québécoise. Dans *Québec Atout*, les sorties hors de la classe sont plutôt limitées et les occasions de rencontres, de dialogues, d'échanges avec des immigrants intégrés ou avec des Québécois de souche relèvent de l'initiative de l'enseignant. Pourtant, ces interactions seraient certainement souhaitables puisqu'elles permettraient un véritable contact, concret, qui enrichirait les retours en classe et offriraient une réelle appropriation des compétences développées. Les technologies émergentes permettraient à la fois d'actualiser le contenu pédagogique tout en présentant de nouvelles avenues pédagogiques qui favorisent une réelle appropriation de la culture et des interactions concrètes avec la communauté.

Les expériences que j'ai personnellement menées en classe de français langue seconde me portent à croire que les technologies de communication permettent effectivement aux étudiants de développer plusieurs acquis et de favoriser une meilleure connaissance de leur société d'accueil. Par exemple, dans le cadre de cours que j'ai élaborés et dont l'entièreté des ressources, de la théorie et des documents se retrouvait sur Internet, la quasi-totalité des étudiants a affirmé préférer cette formule à un manuel pédagogique. L'accès aux informations étant facilité, ils ont aussi affirmé avoir davantage consulté de liens complémentaires, à la suite d'informations transmises en classe. Enfin, ils ont déclaré que le visionnement de vidéos, la lecture d'articles et le contenu culturel abordé en classe leur ont permis d'améliorer tant leurs compétences orales et écrites que leur compréhension de la société.

Je ne sens pas que les étudiants sont réfractaires à l'utilisation des technologies en salle de classe. Au contraire, ils se disent plus motivés et plus autonomes dans leur apprentissage lorsque les technologies de communication sont intégrées dans leur processus d'apprentissage. Même les quelques étudiants qui, de leur propre aveu, ne sont pas familiarisés avec les technologies sont heureux de profiter de ce cours pour développer leurs compétences informatiques. Comme je l'ai mentionné dans ce mémoire, les enseignants sont généralement le plus grand obstacle à l'intégration des technologies dans leur salle de classe. Il serait donc pertinent de se pencher sur le sujet et d'approfondir les recherches pour déterminer de quelle façon les enseignants pourraient être soutenus dans cette tâche. À mon avis, une des pistes de réponse se trouve dans l'élaboration de guide d'enseignement intégrant les technologies. De la même façon qu'un manuel pédagogique propose une séquence d'apprentissage en quelque sorte clé en main, il est peut-être nécessaire de proposer davantage que des idées génériques d'exploitation des technologies en salle de classe. Que l'enseignant choisisse de suivre pas à pas la méthode proposée dans un guide d'enseignement ou de simplement s'en inspirer, ce dernier demeure une référence sur laquelle il peut se reposer.

Toujours dans le cadre des cours dont j'ai élaboré le contenu en ligne, j'avais rédigé un guide détaillé d'instructions accompagnant le cours, destiné à l'enseignant. Plusieurs autres enseignants ont par la suite repris ce contenu et donné les mêmes cours, chacun le bonifiant et l'adaptant à son style d'enseignement. Une fois les premières craintes relatives à l'utilisation du site Web passées, tous se sont accordés pour dire que l'utilisation des technologies est une façon motivante, diversifiée et enrichissante de transmettre les connaissances linguistiques et culturelles aux étudiants. Mieux : tous ces étudiants utilisent désormais leur propre site Web...

Tout reste à faire. Déterminer le contenu, préparer des activités, repenser l'approche pédagogique, intégrer les technologies et guider les enseignants : tout ceci représente beaucoup de temps et de travail. Or, si le Québec souhaite « franciser plus et intégrer mieux », tel que l'affirme le plan de mesure du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, il faudra bien qu'il se dote d'outils adéquats et qu'il offre la formation nécessaire à ses intervenants pour intégrer durablement les dizaines de milliers d'immigrants qui franchissent ses portes chaque année. Quant à tous les autres enseignants de français langue seconde, ceux qui ne travaillent pas pour le MICC, c'est à eux d'unir leurs connaissances et leurs expériences pour former une nouvelle approche d'enseignement intégrant à la fois la culture et

les technologies de communication. Le dernier chapitre de mon mémoire se veut donc un premier pas, petit certes, mais déterminé, vers la création de matériel pédagogique actuel et adapté.

ANNEXE

Addenda

Sherbrooke, 17 mars 2010

Monsieur Pons, Monsieur Yelle,

En septembre 2007, je déposais devant vous mon projet de mémoire intitulé « Propositions pour le développement de contenus pédagogiques sur Internet soutenant l'intégration citoyenne et linguistique des nouveaux arrivants au Québec ». J'ai cependant mis ce projet sur la glace entre 2008 et 2009, parce que j'ai eu la chance de devenir maman d'une petite qui comble autant mon cœur que mes heures. Néanmoins, j'ai continué à travailler en francisation : je donne toujours des charges de cours en français langue seconde (FLS) à l'Université de Sherbrooke et je suis présentement en remplacement sur un poste de conseillère pédagogique en FLS. Je suis aussi responsable de l'École d'été de français. Je poursuis donc toujours mes réflexions et mes recherches dans ce domaine, et ce sont mes récentes expériences qui m'amènent à vous écrire aujourd'hui.

Au cours des derniers mois, j'ai repris mon processus de maitrise. En relisant mon projet de mémoire, mon directeur, monsieur Jacques Piette, et moi-même en sommes venus à la conclusion que ce projet avait besoin d'une réactualisation. Je vous en rappelle ici les grandes lignes et y joins les modifications que je souhaite y apporter.

J'enseigne en francisation auprès d'étudiants immigrants ou en échange depuis plusieurs années. Au cours de mes années de scolarité, j'ai travaillé sur un projet de recherche, Les jeunes et Internet : 2006, qui visait à déterminer dans quelles mesures les jeunes Québécois (de toute origine) se représentaient, utilisaient et s'appropriaient Internet et les technologies émergentes de communication dans leur milieu de vie. J'avais fait le parallèle avec mes propres étudiants et j'avais pu constater que le matériel dans les cours de francisation exploitait peu les TIC, particulièrement Internet, et que le choix revenait à l'enseignant de les intégrer en classe. Cette réflexion se poursuit encore aujourd'hui.

Le sujet de mon mémoire était donc le résultat de la conciliation de ces deux intérêts : l'enseignement du français langue seconde et l'intégration des TIC. Je souhaitais alors élaborer des propositions pour l'élaboration de contenus pédagogiques utilisant Internet comme principal support et visant l'appropriation langagière et citoyenne des nouveaux arrivants à la société québécoise. Mes intérêts pour les technologies et la francisation n'ont pas changé. Mon objectif ultime demeure de présenter des pistes de réflexion pour l'exploitation efficace et intégrée des TIC en classe de langue, pour faciliter l'apprentissage linguistique des étudiants ainsi que leur intégration citoyenne, sociale et culturelle. Toutefois, avec l'accord de mon directeur, j'ai remanié les aspects méthodologiques de mon mémoire.

L'ancien projet diverge donc dans sa méthodologie et son angle d'approche. La méthodologie que j'avais retenue à l'époque se décomposait en deux parties. La première, comprenant des questionnaires et des entrevues de groupes, visait à dresser le profil médiatique des immigrants, leurs représentations et leurs utilisations des TIC. Cette section, qui se voulait alors ambitieuse, n'est aujourd'hui selon nous plus pertinente. Au cours des derniers mois, j'ai travaillé sur un projet de recherche en échange avec une université mexicaine portant sur les compétences rédactionnelles des étudiants en FLS qui pouvaient être développées à travers les TIC. Un des volets de cette recherche comportait précisément un questionnaire, dans lequel on cherchait à dresser le portrait de leur exploitation des TIC. Il ressort des premiers résultats de cette recherche que, comme j'avais commencé à le pressentir en classe, les immigrants ont le même profil d'usage des TIC que les Québécois : leur langue, leur origine, leur culture n'influencent pas leur représentation et leur utilisation, sinon bien évidemment dans les contenus. De plus, la situation actuelle dans le monde des TIC n'est pas du tout la même que lorsque j'avais entrepris mon projet il y a près de quatre ans. Avec l'arrivée des réseaux sociaux, du web 2.0 et l'invasion massive des cellulaires, les TIC ont encore une fois été complètement révolutionnées et n'impliquent plus les mêmes questionnements qu'à l'époque, où je me concentrais sur les courriels, la messagerie instantanée et le clavardage. C'est pour ces raisons qu'aujourd'hui il ne me semble plus pertinent de conduire des entrevues de groupe et des questionnaires afin de déterminer le profil technologique des immigrants. Ils ne feraient donc plus partie de ma méthodologie de recherche.

Dans la seconde partie de ma méthodologie, je comptais aussi analyser le contenu du module « Médias » de la collection *Québec Atout*, utilisée par les centres de francisation du ministère de

l'Immigration et des Communautés culturelles. Je souhaitais me servir de cette base pédagogique comme référence lorsque j'élaborerais mes propositions concernant l'utilisation des TIC en français langue seconde. Comme je l'explique un peu plus loin, je n'ai pas l'intention de modifier cette dimension de la méthodologie.

Enfin, l'angle d'approche original du projet se basait sur l'offre de francisation régionale et consistait à exposer la situation concernant l'apprentissage linguistique et social des nouveaux arrivants au Québec : je démontrais d'abord que l'immigration était toujours d'actualité, que la politique d'immigration était axée sur l'intégration et qu'il existait une politique de régionalisation afin de les inciter à s'installer en région. Je dressais ensuite un portrait de l'immigration en Estrie, plus particulièrement à Sherbrooke, en expliquant quels étaient les ressources en francisation disponibles et le matériel pédagogique utilisé. J'entends désormais me concentrer plutôt sur les politiques d'immigration et d'intégration adoptées par le gouvernement au fil des ans, puisque j'en arrive aujourd'hui à constater que ce sont ces politiques qui déterminent le type de nouveaux arrivants que nous accueillons. De plus, ces mêmes politiques ciblent, à travers les cours de francisation, qui sont un véritable véhicule de transmission culturelle, citoyenne et sociale, ce que devraient connaître les immigrants et ce à quoi ils devraient adhérer pour être intégrés et devenir des citoyens à part entière de la société québécoise. Je compte enfin inclure dans mon angle d'approche le courant en place présentement dans le monde de l'éducation, le socioconstructivisme. Cette dimension, que j'avais totalement évacuée lors de mon premier projet, me semble aujourd'hui incontournable puisque ses prémisses sous-tendent une diversification des contenus et des outils d'apprentissage, une autonomie de l'apprenant ainsi qu'une individualisation de son parcours de formation, et que ces éléments sont à mon sens aisément exploitables dans un contexte d'utilisation des TIC en classe.

En bref, je me propose d'abord de modifier en partie mon angle d'approche, en l'axant davantage sur les politiques et les plans d'action québécois touchant l'intégration des nouveaux arrivants. Je souhaite démontrer que le gouvernement du Québec s'engage depuis plusieurs années dans des politiques d'immigration et d'intégration de plus en plus pointues et précises, entre autres en tenant compte de l'aspect culturel et de la dimension citoyenne. Or, le matériel pédagogique disponible ne suit pas ces recommandations, et les enseignants se retrouvent donc sans ressources uniformisées. Ma méthodologie comporterait d'abord l'analyse des modules d'enseignement de la collection *Québec Atout*, le matériel pédagogique développé par

le gouvernement pour la francisation offerte par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). Ces guides traduisent à mon avis une conception de l'immigration qui n'est plus actuelle; elle date d'ailleurs de plus de 15 ans. Je souhaite analyser la conception de la société et de l'immigration qui s'en dégagent et vérifier si elles coïncident avec celles en vigueur présentement. Dans son plan de mesures sur l'intégration, le MICC a par exemple défini les valeurs communes auxquelles tout citoyen doit adhérer : le fait français, la société libre et démocratique, l'état laïque, la société pluraliste, la primauté du droit, l'égalité des hommes et des femmes et enfin, l'exercice des droits et libertés dans le respect d'autrui. Est-ce que ces valeurs sont intégrées dans la collection *Québec Atout*? Comment? Quelle est la place de l'aspect socioculturel? Quelle est la conception de l'immigrant? Quelle est l'approche pédagogique utilisée?

Il me faudra pour ce faire mettre les modules en rapport avec les politiques d'intégration de l'époque, et ensuite vérifier s'ils conviennent aux préceptes actuels et à l'approche pédagogique préconisée actuellement. Mon projet final consisterait ainsi à élaborer des propositions plus modernes, répondant aux besoins et aux demandes du Québec et des néo-Québécois et utilisant les TIC comme outil d'intégration linguistique et citoyenne, en harmonie avec les nouvelles politiques d'immigration adoptées ces dernières années.

Il va sans dire que j'ai préalablement discuté de tous les points mentionnés ci-dessus avec mon directeur et que je vous écris avec son accord. Je demande donc votre autorisation de remettre ce mémoire selon les paramètres que je viens de vous exposer. Je suis bien évidemment disposée à vous présenter de vive voix ces nouvelles orientations méthodologiques lors d'une rencontre si vous l'estimez souhaitable. En attendant, je demeure à votre disposition.

Bien à vous,

Marie-Maude Cayouette

Maitrise en communications et langages

Sous la supervision de Jacques Piette

BIBLIOGRAPHIE

ABOU, Sélim (1990). « L'insertion des immigrés, une approche conceptuelle », *Les étrangers dans la ville : le regard des sciences sociales*, Colloque international de Rennes, sous la direction de Ida Simon-Barouh et Pierre Simon, Paris, L'Harmattan, p. 126 - 138.

AUBIN, Paul (2006). *300 ans de manuels scolaires au Québec*, Montréal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec / Presses de l'Université Laval, 184 pages.

AUDIGIER, François (2000). *Concepts de base et compétences clés de l'éducation à la citoyenneté démocratique*, rapport de séminaire du Conseil de la coopération culturelle, troisième synthèse, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 32 pages.

BACHAND, Charles-Antoine (2009). « Bloguer pour enseigner et apprendre », *Profweb,* [En ligne], 19 janvier 2009, http://www.profweb.qc.ca/fr/dossiers/bloguer-pour-enseigner-et-apprendre/etat-de-la-question (Page consultée le 7 avril 2010).

BACHMAN, Lyle (1990). *Fundamental Considerations in Language Testing*, Oxford, Oxford University Press, 419 pages.

BARIL, Geneviève (2008). L'interculturalisme: le modèle québécois de gestion de la diversité culturelle, mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en science politique, Université de Montréal, 127 pages

BENNETT Neville, Elizabeth DUNNE et Clive CARRE (1999). « Patterns of Core and Generic Skill Provision in Higher Education », *Higher Education,* vol. 37, n° 1, pages 71 - 93.

BRUNELLE, SUZANNE et autres (1994). *Établissement d'enseignement, guide d'enseignement*, Coll. « Québec Atout », n°1, Québec, Direction des politiques et des programmes d'intégration linguistique, 268 pages.

BRUNELLE, SUZANNE et autres (1995). *Habitation, guide d'enseignement*, Coll. « Québec Atout », n°2, Québec, Direction des politiques et des programmes d'intégration linguistique, 368 pages.

BRUNELLE, SUZANNE et autres (1996). *Activités sociales et de loisirs, guide d'enseignement*, Coll. « Québec Atout », n°3, Québec, Direction des politiques et des programmes d'intégration linguistique, 313 pages.

BRUNELLE, SUZANNE et autres (1994). *Localisation et déplacement, guide d'enseignement*, Coll. « Québec Atout », n°4, Québec, Direction des politiques et des programmes d'intégration linguistique, 253 pages.

BRUNELLE, SUZANNE et autres (1997). *Travail, guide d'enseignement*, Coll. « Québec Atout », n°5, Québec, Direction des politiques et des programmes d'intégration linguistique, 280 pages.

BRUNELLE, SUZANNE et autres (1994). *Services publics et commerciaux, guide d'enseignement*, Coll. « Québec Atout », n°6, Québec, Direction des politiques et des programmes d'intégration linguistique, 493 pages.

BRUNELLE, SUZANNE et autres (1995). *Santé, guide d'enseignement*, Coll. « Québec Atout », n°7, Québec, Direction des politiques et des programmes d'intégration linguistique, 361 pages.

BRUNELLE, SUZANNE et autres (1996). *Médias, guide d'enseignement*, Coll. « Québec Atout », n°8, Québec, Direction des politiques et des programmes d'intégration linguistique, 203 pages.

BRUNER Jerome Seymour (1996). *L'éducation, entrée dans la culture : les problèmes de l'école à la lumière de la psychologie culturelle*, Paris, Retz, 255 pages.

BYRAM Mickael (1992). *Culture et éducation en langue étrangère,* Traduction de K. Blamont-Newman et G. Blamont, Paris, Didier, 220 pages.

CALINON, Anne-Sophie (2007). « Les cours de francisation : Accès, résultats, réinvestissement», *La langue et l'intégration des immigrants : Sociolinguistique, politiques linguistiques, didactique,* sous la direction de James Archibald et Jean-Louis Chiss, Coll. « Logiques Sociales », Paris, L'Harmattan, p. 55-69.

CAMPOS Milton, et Thérèse LAFERRIÈRE (2002). « Internet en éducation: Interaction sociale et communication pédagogique en réseau », *Odyssée Internet. Enjeux sociaux*, sous la direction de Jacques Lajoie et Éric Guichard, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 179-194.

CHARAUDEAU, Patrice (2005). *Les médias et l'information : l'impossible transparence des discours,* Bruxelles, De Boeck, 250 pages.

CONDEI, Cecilia, Jean-Louis DUFAYS et Monique LEBRUN (2006). *L'interculturel en francophonie. Représentations des apprenants et discours des manuels,* Coll. « Proximités. Didactique », Bruxelles, Éditions modulaires européennes, 237 pages.

CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE (2007). *L'intégration des nouveaux arrivants : un atout pour le développement du Québec*, [En ligne], mémoire présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles, Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 34 p. http://www.cpj.gouv.qc.ca/publications/avis-memoires-recherches-propos/documents/diversite-culturelle/accommodements.pdf (Page consultée le 13 novembre 2010).

CORDIER-GAUTHIER, Corinne (2007). « Les manuels d'enseignement du FLS au Canada : aperçu historique », *Le français langue seconde. Un concept et des pratiques en évolution*, sous la direction de Michèle Verdelhan-Bourgade, Coll. « Perspectives en éducation et formation», 1re édition, Bruxelles, De Boeck, p. 180 à 189.

CUBAN, Larry (1999). *How Scholars Trumped Teachers : Change Without Reform in University Curriculum, Teaching, and Research, 1890-1990*, New York, Teachers College Press, 280 pages.

CUBAN, Larry (2001). *Oversold and Underused : Computers in the Classroom*, Cambridge, Harvard University Press, 250 pages.

CUQ, Jean-Pierre (1991). *Le Français langue seconde – Origines d'une notion et implications didactiques*, Paris, Hachette, 224 pages.

DE CHAMPLAIN, Danielle et Gaétane GROSSINGER DIVAY (2003). *Harmoniser TIC et approches pédagogiques : démarches et projets intégrateurs pour favoriser la réussite*, Montréal, Hurtubise HMH, 319 pages.

DEPOVER, Christian, Thierry KARSENTI et Vassilis KOMIS (2007). *Enseigner avec les technologies : Favoriser les apprentissages, développer des compétences*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 264 pages.

DESBIENS, Jean-François et autres (2004). *Intégrer les TIC dans l'activité enseignante : quelle formation ? quels savoirs ? quelle pédagogie ?*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 259 pages.

DRAUDE, Barbara et Sylvia BRACE (1999). « Assessing the Impact of Technology on Teaching and Learning : Student Perspectives », *Middle Tennessee State University*, [En ligne], http://www.mtsu.edu/~itconf/proceed99/brace.html (Page consultée le 27 novembre 2010).

DUMONT, Renaud (2008). *De la langue à la culture : un itinéraire didactique obligé*, Paris, L'Harmattan, 250 pages.

Fleury, Réginald (2009). « Éléments de réflexion pour une compétence professionnelle en éducation interculturelle », *Vie pédagogique*, [En ligne], n° 152, octobre 2009, http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/viepedagogique/152/index.asp?page=dossierD_4 (Page consultée le 12 novembre 2010).

GAUTRIN, Henri-François (2004). *Rapport sur le Gouvernement en ligne – Vers un Québec branché pour ses citoyens*, [En ligne], Québec, Bibliothèque nationale du Québec, 34 pages, http://sbisrvntweb.uqac.ca/archivage/18220615.pdf, (Page consultée le 5 juin 2006).

GERVAIS, Lisa-Marie (2010). « Le paradoxe de l'immigration », *Le Devoir*, [En ligne], 10 avril 2010, http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/286708/le-paradoxe-de-l-immigration (Page consultée le 29 mai 2010).

GIESSEN, Hans (2003). « Conditions requises pour l'emploi des "nouvelles technologies" dans l'instruction (en tenant compte particulièrement des langues étrangères) », *Des langues et des médias, Sprachen und Medien, Languages and Media*, Coll. « Libre cours », Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, p.133 - 148.

GOOS, Merrilyn et autres (2001). *Promoting Collaborative Inquiry in Technology Enriched Mathematics Classrooms*, [En ligne], Article présenté à l'Annual Meeting of the American Educational Research Association, Seattle, 10-14 avril 2001, 13 pages, http://www.eric.ed.gov/ERICWebPortal/contentdelivery/servlet/ERICServlet?accno=ED454055 (Page consultée le 23 juillet 2010).

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2011). « Portrait du Québec », *Portail Québec*, [En ligne], 2011, http://www.gouv.qc.ca/portail/quebec/pgs/commun/portrait/?lang=fr (Page consultée le 20 octobre 2010).

GRÉGOIRE, Réginald, Robert BRACEWELL et Thérèse LAFERRIÈRE (1996). *L'apport des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) à l'apprentissage des élèves du primaire et du secondaire. Revue documentaire,* [En ligne], Rescol, http://www.tact.fse.ulaval.ca/fr/html/apport/apport96.html (Page consultée le 4 mai 2011).

GREEN, Douglas (1995). *The Benefits of Multimedia Computer Software for Students with Disabilities*, [En ligne], State University of New York at Binghamton, http://www.eric.ed.gov/ERICWebPortal/contentdelivery/servlet/ERICServlet?accno=ED382172 (Page consultée le 5 mai 2011).

HARVEY, Pierre-Léonard et Gilles LEMIRE (2001). *La nouvelle éducation: NTIC, transdisciplinarité et communautique*, Coll. « Laboratoire de communautique appliquée », Québec, Presses de l'Université Laval, 280 pages.

HELLY, Denise (1996). *Le Québec face à la pluralité culturelle. Un bilan documentaire des politiques, 1977-1994*, Québec, Presses de l'Université Laval, 491 pages.

HYMES, Dell Hathaway (1984). *Vers la compétence de communication,* Coll. « Langues et apprentissage des langues », Paris, Hatier-Crédif, 219 pages.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUEBEC (2009). « Immigrants âgés de 15 ans et plus admis au Québec, selon le nombre d'années de scolarité[1] et le sexe, par période d'immigration, 1989-2008», *Institut de la statistique du Québec*, [En ligne], 7 juillet 2009, http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/referenc/quebec_stat/pop_imm/pop_imm_8.htm (Page consultée le 15mars 2010).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUEBEC (2010). « Le bilan démographique du Québec, édition 2010 », *Institut de la statistique du Québec,* [En ligne], décembre 2010, www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograp/pdf2010/Bilan2010.pdf (Page consultée le 21 janvier 2011)

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2011). « Taux d'informatisation des ménages, Québec et Canada, 1992 à 2009», *Institut de la statistique du Québec*, [En ligne], 12 janvier 2011,

www.stat.gouv.qc.ca/savoir/indicateurs/tic/menages/index.htm, (Page consultée le 21 avril 2011).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUEBEC (2011b). « Immigrants selon la catégorie d'immigrants, Québec, 1980-2010 », *Institut de la statistique du Québec*, [En ligne], 5 avril 2011, http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/migrt_poplt_imigr/605.htm (Page consultée le 26 avril 2011).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUEBEC (2011c). « Immigrants selon le pays de naissance, Québec, 2006-2010 », *Institut de la statistique du Québec*, [En ligne], 5 avril 2011, http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/migrt_poplt_imigr/603.htm (page consulté le 26 avril 2011).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUEBEC (2011d). « Immigrants selon la connaissance du français et de l'anglais, Québec, 1980-2010 », *Institut de la statistique du Québec*, [En ligne], 5 avril 2011, http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/migrt_poplt_imigr/607.htm (page consulté le 26 avril 2011).

JACQUET, Mylène (2000). « Éducation à la citoyenneté et adultes nouveaux arrivants : la perception des intervenants québécois», *Éducation à la citoyenneté et adultes nouveaux arrivants : l'expérience québécoise,* sous la direction de Marie McAndrew, [En ligne], Coll. « publications du Centre Métropolis du Québec - Immigration et métropoles », n°13, Montréal, CMQ-IM, p. 27 à 76, http://im.metropolis.net/research-policy/research_content/doc/educatcitoyen.pdf (Page consultée le 24 mars 2010).

JOHNSON, Roger et David JOHNSON (1991). *Learning Together and Alone, Cooperative, Competitive and Individualistic Learning*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 272 pages.

JONASSEN, David (2000). *Computers as Mindtools forSschools: Engaging Critical Thinking,* Upper Saddle River, Merrill/Prentice Hall, 297 pages.

KARSENTI, Thierry et François LAROSE (2005). *L'intégration pédagogique des TIC dans le travail enseignant : recherches et pratiques*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 245 pages.

KARSENTI, Thierry et François LAROSE (2002). *La place des TIC en formation initiale et continue*, Sherbrooke, Éditions du CRP, 238 pages.

LABELLE, Micheline. « Immigration, politique du Québec », *L'Encyclopédie canadienne*, [En ligne], http://thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=F1SEC860918 (Page consultée le 5 novembre 2011).

LABELLE, Micheline, François ROCHER et Guy ROCHER (1995). «Pluriethnicité, citoyenneté et intégration: de la souveraineté pour lever les obstacles et les ambiguïtés», *Être ou ne pas être Québécois*, Cahiers de recherche sociologique, n° 25, Montréal, UQÀM, p. 213-245.

LAJOIE, Suzanne (2000). *Computers as Cognitive Tools: No More Walls, Vol. II*, Mahwah, Lawrence Erlbaum Associates Publishers, 430 pages.

LANCIEN, Thierry (1998). *Le multimédia*, Paris, CLE International, 127 pages.

LEBRUN, Monique (2007). *Le manuel scolaire d'ici et d'ailleurs, d'hier à demain*, Québec, Presses de l'université du Québec, 131 pages.

LEBRUN, Monique (2006). *Le manuel scolaire - Un outil à multiples facettes*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 334 pages.

LEGAULT, Gisèle (2000). « Québec, société multiethnique », *L'Intervention interculturelle,* sous la direction de Gisèle Legault, Montréal, Gaétan Morin Éditeur, p. 41 – 50.

LOISELLE, Jean, Louise LAFORTUNE et Nadia ROUSSEAU (2006). *L'innovation en formation à l'enseignement : Pistes de réflexion et d'action*. Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 248 pages.

LUSSIER, Denise (2008). « Enseigner « la compétence de communication interculturelle » : une réalité à explorer », *Vie pédagogique*, [En ligne], n° 149, décembre 2008, http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/viepedagogique/149/index.asp?page=dossierC_4 (Page consultée le 15 octobre 2010).

MAGA, Haydée. «Qu'est-ce qu'un blog ?», *Franc-parler*, [En ligne], 17 juin 2008, http://www.francparler.org/parcours/blogs.htm (Page consultée le 21 mars 2009).

MARTINET, Marielle Anne, Danielle RAYMOND et Clermont GAUTHIER (2001). *La formation à l'enseignement : Les orientations, les compétences professionnelles*, [En ligne], Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), 210 pages, www.mels.gouv.qc.ca/dftps/interieur/pdf/formation_ens.pdf (Page consultée le 7 juillet 2010).

MC ANDREW, Marie (2001). *Immigration et diversité à l'école*, Coll. « Paramètres », Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 263 pages.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU MANITOBA. «Des apprentissages signifiants en français langue première», *Site officiel du ministère*, [En ligne], www.edu.gov.mb.ca/frpub/fc/fl1/partie/pdf/1013touscollaborent.pdf (Page consultée le 21 janvier 2006).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (1996). « Les technologies de l'information et de la communication en éducation : Plan d'intervention», *site officiel du ministère*, [En ligne], www.meq.gouv.qc.ca/nti_plan/plan_nti.htm (Page consultée le 19 janvier 2007).

MINISTERE DES COMMUNAUTES CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION (MCCI) (1990). « Au Québec pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration », *site officiel du ministère*, [En ligne], Direction des communications, 88 pages, http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/ministere/Enonce-politique-immigration-integration-Quebec1991.pdf (Page consultée le 12 octobre 2010).

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (MICC) (2009a). « Assises d'une approche favorisant le rapprochement interculturel », *Québec interculturel*, site officiel du ministère, [En ligne], http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/fr/valeurs-fondements/rapprochement/assises-approche.html (Page consultée le 3 novembre 2010).

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (MICC) (2010). « Fiche synthèse sur l'immigration au Québec », *site officiel du ministère*, [En ligne], 16 avril 2010, http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/FICHE_syn_an2009.pdf (Page consultée le 29 janvier 2011).

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (MICC) (2010b). « Programmes », *site officiel du ministère*, [En ligne], http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/programmes.html (Page consultée le 29 janvier 2011).

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (MICC) (2010c). « Programme d'intégration linguistique pour les immigrants (PILI) », *site officiel du ministère,* [En ligne], 22 février 2010, http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/divers/Pili.pdf (Page consultée le 15 décembre 2010).

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (MICC) (2010d). « Fondements de la société québécoise », *site officiel du ministère*, [En ligne], http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/fr/valeurs-fondements/index.html (Page consultée le 12 décembre 2010).

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (MICC) (2011). « Plan annuel d'immigration », *site officiel du ministère*, [En ligne], http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/planification/plan-immigration.html (Page consultée le 15 décembre 2010).

MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION (MRCI) (2000). « Tableaux sur l'immigration au Québec , 1995-1999 », *site officiel du ministère*, [En ligne], http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Immigration-QC-1995-1999.pdf (Page consultée le 9 novembre 2010).

NARCY-COMBES, Jean-Paul (2005). *Didactique des langues et TIC : vers une recherche-action responsable,* Paris, Ophrys, 238 pages.

NARCY-COMBES, Marie-Françoise (2005b). *Précis de didactique : devenir professeur de langue*, Paris, Ellipses, 159 pages.

PIETTE, Jacques, Christian-Marie PONS et Luc GIROUX (2007). *Les Jeunes et internet 2006, Appropriation des nouvelles technologies,* rapport final de l'enquête menée au Québec, Québec, Ministère de la culture et des communications, 90 pages.

PINSONNEAULT, Gérard (2010). « Immigration d'affaires - Un programme plus coûteux qu'avantageux », *Le Devoir*, [En ligne], 18 novembre 2010, http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/311170/immigration-d-affaires-un-programme-plus-couteux-qu-avantageux (Page consultée le 20 novembre 2010).

POELLHUBER, Bruno et Raymond BOULANGER (2001). *Un modèle constructiviste d'intégration des TIC*, [En ligne], Trois-Rivières, Bibliothèque nationale du Québec, 204 pages,

http://www.cdc.qc.ca/textes/modele_constructiviste_integration_tic.pdf (Page consultée le 4 novembre 2010).

PRÉVOST, Claudia (2010). *De la médiation culturelle au rapprochement interculturel: L'expérience d'ateliers interculturels réunissant des immigrants en francisation et des Québécois au Cégep de Sainte-Foy*, [En ligne], Publication Centre Métropolis du Québec - Immigration et métropoles (CMQ-IM), nº 41, 149 pages, http://im.metropolis.net/research-policy/research_content/doc/Ateliers_interculturels-Prevost-WP41.pdf (Page consultée le 4 mars 2011).

QUELL, Carsten (2002). « L'immigration et les langues officielles: Obstacles et possibilités qui se présentent aux immigrants et aux communautés », *Commissariat aux langues officielles*, [En ligne], 7 janvier 2008, http://www.ocol-clo.gc.ca/html/stu_etu_imm_02_table_f.php (Page consultée le 18 octobre 2010).

RENAUD, Jean et autres (2001). *Ils sont maintenant d'ici ! Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989*, Coll. « Études , recherches et statistiques », Sainte Foy, Les publications du Québec, 197 pages.

RICHER, Jean-Jacques (2007). « Le C.E.C.R », *Vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie*, [En ligne], 10 mars 2007, http://www.ac-noumea.nc/anglais/spip.php?article50 (Page consultée le 4 septembre 2010).

ROCHER, François et autres (2007). *Le concept d'interculturalisme en contexte québécois : généalogie d'un néologisme,* [En ligne], Montréal, Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, 63 pages, http://www.accommodements.qc.ca/documentation/rapports/rapport-3-rocher-francois.pdf (Page consultée le 12 septembre 2010).

ROURKE, Liam et Terry ANDERSON (2002), « Using Peer Teams to Lead Online Discussions », *Journal of Interactive Media in Education,* [En ligne], 14 mars 2002, http://jime.open.ac.uk/jime/article/viewArticle/2002-1/79 (Page consultée le 12 novembre 2010).

SALOMON, Gavriel, David PERKINS et Tamar GLOBERSON (1991). « Partners in cognition: Extending human intelligence with intelligent technologies », *Educational Researcher*, vol. 20, n° 4, avril 1991, pages 2-9.

STATISTIQUE CANADA (2004). « Population immigrée recensée au Québec et dans les régions en 2001 : caractéristiques générales – Recensement de 2001 : données ethnoculturelles », *Immigration et communautés culturelles Québec,* [En ligne], compilation spéciale du MRCI, mars 2004, http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Population-immigree-recensee-Quebec-regions-2001.pdf (Page consultée le 15 mars 2007).

STATISTIQUE CANADA (2010). « Population selon le statut d'immigrant et la période d'immigration, répartition en pourcentage (2006), pour le Canada, les provinces et les territoires », *Statistique Canada*, [En ligne], 3 mai 2010, http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/hlt/97-557/T403-fra.cfm?SR=1, (Page consulté le 8 novembre 2010)

STEWART, Edward et Milton BENNET (1995). *American Cultural Patterns: A Cross-Cultural Perspective*, Paris, Masson, 193 pages.

TARDIF, MAURICE et Joséphine MUKAMURERA (1999). « La pédagogie scolaire et les TIC : l'enseignement comme interactions, communication et pouvoirs », *Revue Éducation et Francophonie*, [En ligne], vol. 27, n° 2, automne 1999, http://www.acelf.ca/c/revue/revuehtml/27-2/Tardif.html (Page consultée le 21 mars 2010).

TAVARES, Clara Ferrão (2003). « Quelle place pour la télévision dans la classe de langue? », *Des langues et des médias, Sprachen und Medien, Languages and Media*, [En ligne], coll. «Libre cours », Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 16 pages, www.pug.fr/extract/show/1051 (Page consultée le 4 avril 2009).

VERMETTE, Monique (2000). « Une analyse du programme québécois d'intégration linguistique », *Éducation à la citoyenneté et adultes nouveaux arrivants : l'expérience québécoise,* sous la direction de Marie McAndrew, [En ligne], Coll. « publications du Centre Métropolis du Québec - Immigration et métropoles », 13, Montréal, CMQ-IM, p. 1 à 26, http://im.metropolis.net/research-policy/research_content/doc/educatcitoyen.pdf (Page consultée le 24 mars 2010).

WENGER, Etienne (1998). *Communities of Practice: Learning, Meaning, and Identity,* Cambridge, Cambridge University Press, 319 pages.

WRIGHT, Charles (1960). « Analyse fonctionnaliste et communication de masse », *Public Opinion Quaterly*, vol. 24, p.605 à 620.

YANAPRASART, Patchareerat (2006). *L'expatrié: un acteur social de la mobilité internationale: Cadres entre la Suisse et la France*, Coll. « Transversales – Langues, sociétés, cultures et apprentissages », Berne, Peter Lang, 221 pages.

ZOHOORI, Ali (1988). « A Cross-Cultural Analysis of Children's Television Use », *Journal of Broadcasting & Electronic Media*, vol.32, n° 1, hiver 1988, p. 105-113.